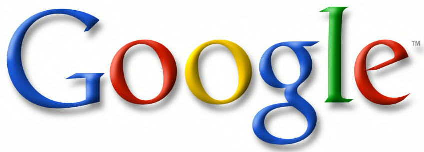


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

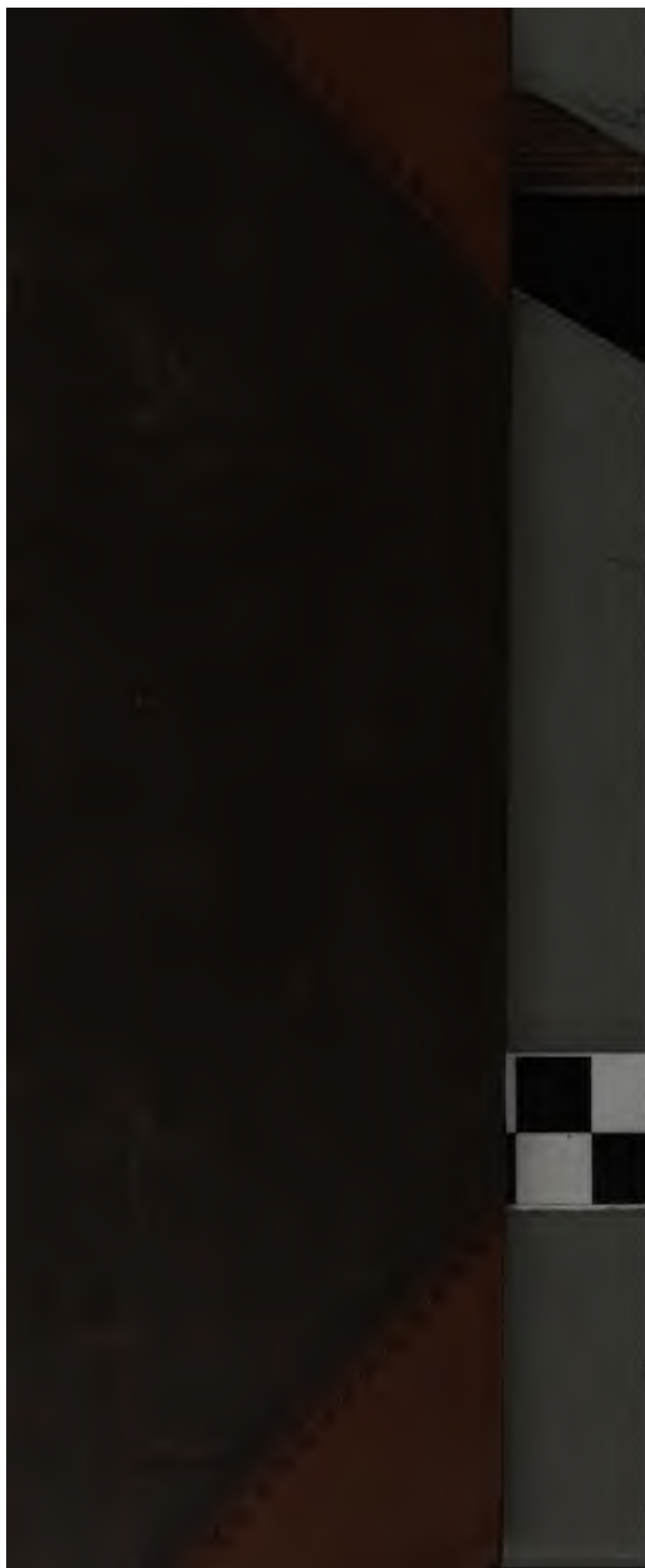
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




600051788Z

ANTIQUITÉS TROYENNES

JUSQU'ICI

Négligées ou méconnues;

OUVRAGE

Dédié à la Jeunesse studieuse,

PAR

J. LAPAUME,

Docteur ès-lettres et Membre de quelques Sociétés savantes.



TROYES,

Imp. Anner-André, place de l'Hôtel-de-Ville, 5 et 7.

1851.

237. a. 192.

ANTIQUITÉS TROYENNES.

« Sed nos fata Deum vestras exquirere terras
Imperiis egere suis : hinc Dardanus ortus,
Huc repetit. »

(VIRG. Æn. *lib.* 7. *v.* 239)

I.

Temples. — C'est au Ciel lui-même et immédiatement que l'homme leva d'abord son regard et ses mains avec sa prière.

Le prêtre, en effet, suivi des Initiés, gravissait le sommet sourcilleux de la montagne; là il circonscrivait avec le bâton augural un large pan d'azur; et c'est entre les limites des quatre sillons ainsi tracés dans le vaste champ de l'air, que se dirigeait, que s'arrê-

tait pieusement la vue et la pensée de tous. Or, entrer ainsi en commerce avec la Divinité par l'intuition directe et continue d'un espace céleste, qu'était-ce autre chose que contempler, *templer*, ou construire un temple?

Bientôt on abaissa les Cieux; je veux dire que le Pontife circonscrivit réellement cette fois, puisqu'il opérait sur le sol, un espace fermé sur les côtés par l'épaisse et vivante muraille de la forêt, mais ouvert par en haut, afin qu'il offrît toujours à l'œil une libre échappée sur le Ciel.

Puis le lieu saint reçut une troisième et dernière forme, dans laquelle toutefois nous retrouvons des vestiges permanents des deux premières. Car c'est pour perpétuer le souvenir du temple céleste ou primitif, que maintenant l'édifice sacré se couronne en général d'un dôme aérien, d'une coupole découpée à jour, de manière à ce que, même des dernières marches et des plus humbles dalles du Saint-des-Saints, puisse monter sans obstacle jusqu'au trône du Très-Haut l'encens et le regard des mortels. D'ailleurs c'est en mémoire du *téménos* ou *lucus*, que la Basilique arrondit ses arceaux de pierre,

image imparfaite des arceaux de feuillage; et l'acanthe avec la rosace ne rappelle pas moins l'élégante, gracieuse et luxuriante végétation du midi, que l'ogive représente les arbres aigus, sombres et grêles des forêts du nord.

Ces courtes réflexions viennent naturellement se placer sous ma plume, au moment où j'entreprends de vous mener à Saint Pierre de Troyes, cathédrale dont je n'ai pourtant à vous dire que deux ou trois mots, rares épis glanés dans un champ très-fertile sans doute, mais aussi vingt fois déjà et toujours habilement moissonné.

Eglise cathédrale de Saint Pierre. — Vers l'an 50 de notre ère, deux d'entre les soixante-douze disciples du Maître par excellence, reçurent du prince des Apôtres la mission d'évangéliser la province des Gaules.

Savinien donc et Potentien prirent résolument leur chemin vers le pays des Sénonès, où ils firent de nombreux prosélytes, après quoi Potentien se rendit de Sens à Troyes; et c'est alors qu'il consacra au Seigneur une *petite* église, *opere parvo*, érigée sous le vocable de Saint Sauveur, en attendant

qu'elle fût placée sous la protection de saint Pierre et saint Paul.

Eh bien ! dans la superbe et magnifique cathédrale, dans cette reine dont la majesté sublime tient et force à une distance respectueuse celui qui la regarde en face, qui de nous reconnaîtrait aujourd'hui l'humble et chétive fondation dont Potentien posait la première pierre il y a dix-huit cents ans ?

Toutefois si l'hysope a fait place au cèdre, nous n'avons point à en remercier Montanus : cet indigne comte de Troyes persécuta Potentien, et le réduisit à chercher auprès de Savinien, le primat des Gaules, un refuge dans la cité de Sens, où les attendait l'un et l'autre, le protecteur aussi bien que le protégé, la glorieuse palme des athlètes de la Foi.

Durant les deux siècles qui suivent, l'histoire ne nomme pas une seule fois les néophytes troyens ; et ce n'est qu'en 275, sous l'empire d'Aurélien, qu'elle nous montre les Patrocle, les Claude, les Juste, les Jocundinus, avec les vierges Julie et Appamie, scellant du sang le plus pur, dans les faubourgs de Troyes, le suprême témoignage qu'ils rendent à J.-C., et fécondant ainsi l'inépuisable sein de l'Eglise proscrite.

Quand d'aussi généreuses et d'aussi tendres victimes émoussaient le fer sans lasser la fureur des bourreaux, Troyes avait pour archiprêtre Eusèbe, et pour diacre, Libère.

A 700 ans de là, en 980, Milon agrandissait sa cathédrale de Saint Pierre, à laquelle il était réservé d'être en proie, le 23 juillet 1188, à un désastreux incendie qui consuma en même temps toute la ville, et d'être réparée, en 1208, par son évêque Hervé.

Au reste elle s'écroula en 1227, s'écroula en 1389, la veille de Noël; et entre temps, en 1365, elle avait essuyé un épouvantable ouragan, qui emporta le bourdon comme un fétu de paille, et entraîna la ruine d'une partie de l'édifice : faut-il s'étonner, après cela, qu'elle semble vouloir s'ébranler encore, et qu'elle menace de s'affaisser une fois de plus, en 1850?

Que cette éventualité, pourtant, ne nous empêche pas de pénétrer sous les voûtes de l'antique cathédrale; et visitons en du moins, rapidement, ce que l'échafaudage et l'étançon n'ont pas encore interdit à nos tardives investigations.

Saints Fonts. — La première inscription latine qui s'offre à nous, à main droite en entrant, appartient aux Saints Fonts; elle est très-courte, mais elle consacre le souvenir d'un grand fait et surmonte un admirable monument où la pierre qui respire et s'est animée sous un ciseau savant, assure une longue mémoire à l'une des plus belles pages de la vie d'Augustin.

Marqué du signe du salut dès le sein de sa mère, le fils de Monique avait, dans son enfance, entendu parler de la vie éternelle. Un jour donc qu'il était tombé dangereusement malade, il demanda avec instance à la tendresse de sa mère et de l'Eglise, cette mère commune de tous, le baptême de J.-C., son Seigneur et son Dieu. Mais il guérit bientôt et il ajourna de se purifier : l'adolescent n'avait pas encore fané d'assez de souillures la blanche tunique de son innocence; c'est que le passager n'avait pas encore doublé le cap des passions et des tourmentes de la vie.

Enfin les temps marqués étaient accomplis : le professeur Augustin signifia aux magistrats de Milan qu'ils eussent à se pourvoir d'un autre marchand de paroles, *venditorem*

verborum, et il s'adonna tout entier à lire et à méditer le prophète Isaïe. Puis, le jour venu de s'enrôler dans la milice chrétienne, il se rendit de la campagne à Milan. Avec lui devait renaître dans la grâce un impitoyable asservisseur des sens, un dompteur vigoureux de son corps, cet Alipe arrivant de Carthage nu-pieds, par la glace et les cailloux. Les deux amis s'adjoignirent aussi un enfant qui avait alors quinze ans, et dont le précoce génie épouvantait son père « Mon Dieu ! s'écrie quelque part Augustin, tu l'as de bonne heure enlevé à la terre ; et la douceur que je goûte à me rappeler ce fils chéri, n'est troublée en moi par aucune inquiétude : dans Adéodat, je ne tremble ni pour l'enfant, ni pour l'adolescent, ni pour l'homme enfin. » Le même jour donc, et en présence de Monique ravie, les trois catéchumènes furent baptisés par saint Ambroise assisté d'un clerc. Le bloc de pierre présente six personnages, et le statuaire a su varier et dramatiser merveilleusement la physionomie de chacun d'eux : à droite, c'est Alipe debout ; puis, saint Ambroise penché sur la piscine, et tenant en main la coquille destinée à verser l'onde amère sur la tête du père et du fils

agenouillés devant lui; derrière le prélat s'efface humblement l'acolythe, porteur de la crosse ou croche, le *lituus* de l'augure chrétien, le bâton de l'évêque, à l'époque où le prêtre devait être désigné à ce haut emploi par des cheveux blanchis ou par de longues veilles. A gauche, Monique recueille et contient sa joie; elle semble même détourner les yeux : c'est que l'artiste s'est ressouvenu qu'en ce temps là encore, on baptisait par immersion, et qu'Alipe, Augustin et Adéodat devaient tous trois être en état de pouvoir se plonger dans l'eau vivifiante, comme fit autrefois Jésus dans les flots du Jourdain. L'épouse de Patricius est richement vêtue, ainsi qu'il sied à une femme de sa condition; sa tête est enveloppée d'une sorte de *péplos* qui retombe par derrière en ondoyants replis. Sur les traits d'Ambroise et d'Augustin brille une douce allégresse qui va bientôt s'épancher dans une hymne immortelle, le *Te Deum*, ce mémorable *amébée*, cette improvisation sublime et alternée d'une double reconnaissance.

Tout ce que je tâche à décrire en paroles, se lit cent fois mieux en pierre sur le précieux et trop peu connu monument qui nous

occupe ; et tout cela se trouve succinctement indiqué par les quatre lignes de l'inscription :

AVGVSTINVS

A S$^{\circ}$. AMBROSIO

BAPTISATVS.

REST. AN. MDCCCXI.

—

AUGUSTIN

PAR S^{t}. AMBROISE

BAPTISÉ.

RESTAUR. L'AN 1811.

—

Le groupe fut, dit-on, apporté de l'abbaye de Saint Loup dans la cathédrale de Saint Pierre.

Chœur.—Maintenant et toujours à droite, avançons jusqu'à l'entrée du chœur ; c'est là qu'une tablette de marbre appendue à un pilier nous donne à lire :

Hic iacet
Nic. Camvsat,
Trec. Ecclesiae Canonicvs,
Vita, scriptis, moribvs,
Sacerdotalis Ordinis
Exemplar et norma ;

Nostratis historiae
Alter a Pithoeo parens.
Obiit octogenarivs
XIII Kal. Febr. an. MDCLV.

—

P. J. Grosley
T. R. L.
1770.

—

Ici gît
Nicolas Camusat,
De l'Eglise de Troyes Chanoine;
Par sa vie, ses écrits, son caractère,
De l'Ordre du Clergé
Le modèle et la règle;
De l'histoire de notre pays
Le second père après Pithou.
Il mourut octogénaire,
Le 20 janvier 1655.

—

Pierre-Jean Grosley.....

—

— C'est ici qu'est l'enclouure ; les trois majuscules T. R. L., mises là sans doute par Grosley pour préparer des tortures aux Saumaises troyens, m'ont bien

causé quelque embarras ; en vain je les interprétai d'abord par :

Tibi *Rubra Lanugo ;*
Tibi Rabida Lingua :
Tibi, *Reserator Librorum,*
Tantula Res Latebit.

Cette explication n'avait qu'un rapport assez indirect au sujet, et force me fut bientôt de me rabattre sur :

Tabulam Renovatam Locavit,
Fit renouveler et mettre ici la tablette,
en 1770.

Au fait, le savant chanoine fut inhumé à Saint Frobert en 1655 ; et ce n'est qu'en 1770 que Grosley mentionnait ce fait sur le marbre que nous traduisons. —

Doyens. — Anciennement, le Chapitre de Saint Pierre comptait quarante chanoines. Il eut successivement à sa tête, de 1167 à 1599, trente doyens, y compris Milon, l'un des bienfaiteurs de l'hospice de Saint Nicolas.

La plupart d'entre eux dorment en paix à l'ombre du sanctuaire, soit au chœur, soit dans la nef, ou bien encore devant l'autel de Saint Savinien : que de savoir, mon Dieu !

que de vertu surtout s'est assis autrefois sur leurs stalles vénérées !

Celui qui ouvre la marche dans ce cortége de la mort, le premier ou coryphée par le temps auquel il appartient, 1167, comme par la place qu'il occupe dans la funèbre galerie, c'est Pierre, surnommé *Comestor*, c'est-à-dire *le Mangeur*, par allusion à tous les livres qu'il avait dévorés. Après avoir exercé à Troyes le décanat jusqu'en 1173, il fut chancelier de l'Eglise de Paris, et mourut chanoine régulier de Saint Victor.

Non loin de Pierre Comestor, repose Pierre de Molay, sur la tombe de qui on déchiffre à grand'peine l'épitaphe en vers *léonins* :

†

Hic de Molayo Petrvs iacet, Iste Dec*anvs*
Tre*censis*, spat*io* longo vivens, homo pl*anvs*,
Nob*ilis*, vrb*anvs*, pvlcher, sapiens neque v*anus*,
Sed sat*is* hvm*anvs*, moderatvs, tempore c*anvs*.

. . . .

Hic flend*vs* grav*iter* mortis inivit *iter*,
Anno 1333, die xv Octobr.

— L'inscription qu'on vient de lire n'est point composée dans un idiome dont peu de gens aient la clef : ici pas un seul petit mor-

ceau de grec; pas pour un sou de romaïque. Et pourtant, qui le croira? dans un gros et beau livre récemment publié à grands frais par les soins et sous le patronage d'une société savante, nos quatre hexamètres, et ensemble l'élégiaque, leur frère boiteux, ont été, à la page 172, l'objet du travestissement le plus inconcevable et de la plus inimaginable mutilation. Rien n'a été, je ne dis pas compris, mais soupçonné le moins du monde : ni la quantité des syllabes, ni le nombre des pieds, ni le retour périodique des mêmes sons, pas même l'écho, jusqu'à six fois répété, de la malencontreuse mais apparemment très-innocente assonnance ANVS, prononcez *án-ous.* Tout a été défiguré, méconnu et rendu méconnaissable, au point que, la langue des dieux se déguisant grotesquement dans la langue de la multitude des hommes, tout a été regardé et transcrit comme de la *vile prose.* Ce n'était pas assez : comme l'abîme appelle l'abîme, on a couronné, on a coiffé la momerie de deux énormités de détail : *factis humanus,* au lieu de la seule bonne leçon *satis humanus; martii inivit iter,* au lieu de la seule bonne leçon *mortis inivit iter.*

Est-ce donc que le latin, le latin mesuré, le latin rimé, ne serait pas toujours accessible à la généralité des personnes qui ont reçu de l'éducation? —

†

Ici gît Pierre de Molay, ce Doyen
De Troyes, qui vécut de longs jours, homme droit,
Noble, courtois, beau, savant sans être vain,
Mais assez accommodant, modéré, dont le temps
avait blanchi la tête.

. . . .

Objet de la plus juste et de la plus vive douleur,
Il alla de vie à trépas le 15 octobre 1333.

—

Près de là, vous foulez la poussière de ce qui fut Jean de la Ferté et Etienne Plaisance, tous deux docteurs deux fois, tous deux professeurs de droit à l'académie d'Orléans.

Puis s'offrent à votre pieux hommage Nicolas Le Bâcle, Etienne Budé, Louis Budé, Edmond Benoît, Maurice de Gyé de Chaumont.

Nicolas Le Bâcle fut promu au décanat, par l'élection, le 27 juin 1494. Il fut inhumé devant l'autel de l'Annonciation, et il a pour épitaphe :

†

Hic iacet probitatis et prvdentiae vir *M.* Nicolavs Le Bâcle, sincerae famae, ivrisperitvs licentiatvs, qvi primvm ex conivge Babelonna svsceptis liberis, eaqve praemortva, a Praesvle Trecensi Officialis accitvs, necnon hvivs Ecclesiae Canonicvs, inde Sacerdos effectvs, tandem Decanvs canonice creatvs est. Obiit 30 jan. 1509.

—

Ici gît un homme probe et éclairé, *Maître* Nicolas Le Bâcle, justement célèbre, licencié en droit; il se maria d'abord, eut des enfants, et à la mort de Babelonne sa femme, l'évêque de Troyes le fit official et chanoine (laïque) de cette église; puis il reçut la prêtrise et fut enfin canoniquement institué doyen. Il trépassa le 30 janvier 1509.

†

Hic iacet *Clarvs Vir* qvondam et existimatissimvs Steph. Bvdevs, in ivre civili pontificioqve licenciatvs, Pontisqve Avdomari, in Ecclesia Lexoviensi, archidiaconvs, in hac deniqve canonicvs et svbantistes, anno svpra millesimvm qvingentesimo primo, 7 kal. Avg. praematvro fato raptvs.

—

Ici gît un homme autrefois illustre et très-considéré, *Messire* Etienne Budé, licencié dans

le droit civil et dans le droit canon, archidiacre à Pont-Audemer, Eglise de Lisieux, enfin chanoine et doyen dans celle-ci, enlevé, par une mort prématurée, le 26 juillet 1501.

†

Hic sitvs est Lvdovicvs Bvdevs, vtraqve lingva doctvs, ivris vtrivsqve consvltvs, Trecensis canonicvs et archid. Arceyensis, qvi diem svvm obiit an. 1517, mense Novem. Recte condiltos manes esse, lector, precari ne graveris.

—

Ici est inhumé Louis Budé, savant dans l'une et l'autre langue (le grec et le latin), versé dans l'un et l'autre droit (civil et canon), chanoine de Troyes et archidiacre d'Arcis, décédé au mois de novembre 1517. Qu'il ne te pèse point, lecteur, dc prier pour que ses mânes reposent doucement.

†

D. Edmvndvs Benoist, hvivs Ecclesiae canonicvs, pietate insignis presbyter, 69 vitae svae annvm agens, die S. Lamberti, 17 septembr.. ad Matvtinas pergens, ...

. . . .

vvlneribvs in capite receptis, hvic sepvlcro corpvs, animam Deo reddidit, 8 octobr. 1590.

—

Dom Edmond Benoît, chanoine de cette église, prêtre remarquable de piété, à l'âge de 69 ans, le 17 septembre, fête de saint Lambert, en allant à Matines, reçut à la tête des blessures par suite desquelles il rendit son corps à ce sépulcre, son âme à Dieu, le 3 octobre 1390.



In piam pie mortvorvm memoriam sanctam qve Beatae Resvrrectionis spem, D. Mavricio de Gye Calvimontano, hvivs Ecclesiae Canonico et primario Archidiacono, prima sept. qvinti post millesimvm secvli septvagesimi primi anni, vita fvncto, religiose devoti parentes testamentariae qve volvntatis exsecvtores posvere.

—

Pour la pieuse mémoire de ceux qui moururent pieusement et la sainte espérance de la bienheureuse Résurrection, à Dom Maurice de Gyé de Chaumont, chanoine et principal archidiacre de cette église, décédé le 1er septembre 1571, ses parents, à lui étroitement unis en Jésus-Christ, et ses exécuteurs testamentaires ont érigé ce monument.

Evêques. — Depuis sa fondation en 340 jusqu'en 1605, le siége épiscopal de Troyes a été occupé par quatre-vingt-quatre pré-

lats, à commencer par saint Amateur pour aboutir à René de Breslay, en passant par saint *Ours*, saint *Loup* et saint *Chamélien*.

Faisons ici la remarque que ce n'est point au hasard et sans un sens profondément judicieux, que les *surveillants de nos âmes* portèrent ces dénominations étranges, et dont il sera plus facile à la légèreté suffisante de sourire niaisement que d'en saisir la haute portée. Au dérèglement du luxe pour tous nos sens, au raffinement de la mollesse et à toutes ces fausses délicatesses d'une société efféminée, allanguie, décrépite et qui se mourait de marasme, à des habitudes païennes, enfin, parmi des chrétiens, et, pour parler leur langage, aux pompes et aux vanités du siècle ils opposaient, outre l'intégrité de leurs mœurs, outre leur vigueur et leur courage, l'extérieur le plus austère, le plus âpre aux méchants, le plus rude, j'ai failli dire le plus rugueux; ils ne savaient ni caresser, ni flatter, ni complaire et encore moins pactiser; et dès lors, ces robustes chrétiens qui ne furent jamais *Gentils*, ne se piquaient aucunement d'élégance ou de bel air. Et chez ces prêtres de la vieille roche, en qui une belle âme était l'hôtesse d'un

corps grossièrement vêtu, le fidèle ne pouvait pas ne pas admirer une ingénieuse et constante protestation contre ce culte de latrie, dont jusque-là, la beauté du corps ou l'agrément de la forme n'avait cessé d'être l'idole.

Mainard, inscrit le cinquantième sur la liste, Hervé, inscrit le soixante-deuxième, sont inhumés l'un dans le chapitre de Saint Pierre, et l'autre, dans la chapelle de la S[te] Vierge.

Le soixante-troisième et le soixante-dixième évêque de Troyes, Nicolas de Brie et Hénri de Poitiers, ont été déposés le premier dans le chœur et le second en face du maître-autel de la cathédrale.

Sur la sépulture de chacun d'eux ont été gravés des mots latins agencés dans le goût du temps, c'est-à-dire martelés en dépit de Phébus et parfois aussi de ce bon Lhomond. — Mais chut ! et ne disons point de mal de Lhomond ; cela ne nous porterait pas bonheur. Aussi bien il existe encore, à l'heure qu'il est, plus d'une maison d'éducation où il trône subrepticement ; et là, devant les barbarismes et les solécismes de la routine cartonnée, les Guéroult, les Burnouf et les Dutrey sont exactement comme s'ils n'étaient

pas ; mais encore une fois silence, profond silence sur cette marche ascensionnelle à reculons ! —

†

Charvs amor Regvm, Patriae decvs, arma Parentvm,
Praesvl Mainardvs hic iacet egregivs.
Effecit celebrem, Trecis se Praesvle, Sedem,
Post Senonvm sanctae praefvit Ecclesiae.
Martis hoc sidvs qvarto svbtraxit in idvs :
Ora, qvi svper es, sit Devs hvic reqvies.

Celui qui aima tendrement les Rois, honora la Patrie, défendit nos Pères,

L'illustre évêque Mainard repose ici.

Après avoir couvert de gloire le Siége de Troyes,

Il gouverna la sainte église de Sens.

Cette lune (ce mois) de mars l'a ravi quatre jours avant les Ides (12 mars 1062) :

Toi qui t'inclines sur sa tombe, prie pour qu'il se délasse dans le sein de son Dieu.

†

Praesvl Trecensis, privs avtem Parisiensis
Verbi divini Doctor, de Cvrte Morini,
Pavpere gente satus, iacet Herveys hic tvmvlatus.
Cilicivm, cordae, ieivnia, lamina ferri,
Cvm recto corde facivnt me ad sidera ferri.
Anno milleno biscenteno qve viceno
Terno reddo polo spiritvm et OSSA solo,
Anno septeno deno qvoqve pontificatvs ;
Et sexto Nonas Ivlii transmigro beatvs.

— Dans le somptueux *Album* du département, page 180, cette inscription n'est entachée que de quatre fautes : *je junio* ainsi démembré au lieu de l'indivisible *jejunio*; *rectis corde* au lieu de *recto corde*; *anno septeno Deus* au lieu de *anno septeno deno*; enfin la méconnaissance de la rime, et *cordet* pour *corde*. —

—

Evêque de Troyes, et auparavant docteur,
A Paris, de la divine parole ; à Villemoiron
Né de parents pauvres, Hervé est ici enterré.
Cilice, cordes, jeûnes, stygmates du *fer*,
Avec cœur droit, me font échapper à l'En*fer*.
L'an mil deux cent vingt-trois, je rends au Ciel
Mon âme et mes (oX7) OS à la terre,
La dix-septième année de mon pontificat ;
Et le septième jour avant les Nones de juillet,
(2 juillet 1223)
J'émigre au séjour de la félicité.

†

Anno mill*eno* bisc*enteno* qvo no*veno*
Cvm sexag*eno*, svb Aprilis tempore pl*eno*,
Prae Marci *festo*,... Tv qvi logis haec, memor *esto*
Qvod linqvens *mundvm* miservm nimis et mori*bvndvm*,
Praesvl Tre*censis* Nicolavs, sede Bri*ensis*
Fons decret*orvm*, patriae lvx, forma bon*orvm*,
Ann*is* ter*denis* nvmero ivnctis *sibi denis*,
Nobilis ant*ista* patria praefvlsit in *ista* :
Vos qvi tran*sitis*, totiesqve ven*itis* et *itis*,
In prece, vos, s*itis*, qvod Christvs sit *sibi mitis*.

— Page 182 du *Voyage archéologique*, remplacer le barbarisme *praesulsit* par la seule bonne *leçon praefulsit*, et *Aprillis* par *Aprilis*. —

—

L'an mil deux cent soixante neuf, sur la fin d'Avril, avant la fête de Saint-Marc,... ô toi qui lis ceci, souviens-toi que celui qui sort de ce monde de misères et de langueurs, Nicolas, évêque de Troyes, la source des décrets au siége de Brie (à Meaux), la lumière de la patrie, le parangon des gens de bien, a, pendant quarante ans, brillé, noble évêque, à la tête de ce diocèse. Passants, qui tant de fois allez et venez, priez, pour que J.-C. lui soit doux.



Hic iacet nobilis et potens vir Dominvs Henricvs de Pictavia, olim Dei Gratia Episcopvs Trecensis, filivs qvondam nobilis et potentis principis Aymari de Pictavia, comitis Valentinensis et Diensis, qvi obiit in civitate Trecensi, in svo hospitio vocato gallice *de la Montée,* die 25 mensis avgvsti, an. 1370.

—

Ici gît noble et puissant homme Messire Henri de Poitiers, jadis évêque de Troyes par la grâce de Dieu, fils autrefois de noble et puissant prince Aymar comte de Valentinois et de Die, mort à Troyes, en son hôtel dit *de la Montée*, le 25 août 1370.

—

Reliquaire. — C'est ici le lieu de relater une dernière inscription latine de la cathé-

drale. Elle se lit autour d'un coffret d'argent dépositaire d'une dent de saint Pierre et du crâne de saint Philippe, *verticem sev coronam capitis.*

✝

Si mihi pro pretio rvbet avrvm, gemma nit*escit*,
Intvs qvod capio pretii, commercia n*escit*.
Petre, tvo denti, capitique, Philippe, di*catvm*
Vas ego : dens svmma, capvt ima, parte lo*catvm*.
Hvnc Romae captvm, Comes, hvc, Henrice, tvl*isti*;
Hoc Graecis raptvm, Praesvl Garnere, ded*isti*.

— Page 163 de l'Album précité, remplacer le barbarisme d*iescit* par la seule bonne leçon *nitescit* ; et substituer le vrai rapport q*uod capio pretii* au faux sens *pretii commercia*. Nous ne parlons pas de la faute d'orthographe c*omercia* pour *commercia*, ni même de cette phénoménale bévue qui pèse à elle seule autant que les autres ensemble : *Deus summe* au lieu de *dens summa ; grand Dieu* pour *dent placée au-dessus*. Si, dans ce travail épigraphique, nous luttions d'exactitude ou d'habileté avec le *Voyage* que l'on sait, il nous fournirait ici, n'est-ce pas? une belle dent contre lui.

Et nunc intelligite; erudimini, qui judicatis. —

—

Sur moi, pour m'enrichir, si l'or reluit, si la pourpre [étincelle,]
Le trésor que j'enserre, ignore le trafic.
Moi vase j'ai reçu, Céphas, ta dent et ta tête, ô Phi- [lippe :]
Elles sont placées la dent dessus et la tête dessous.
La première, prise à Rome, fut par toi, comte Henri,
Dans ce temple apportée ; ravie aux infidèles,
La seconde fut donnée par toi, Monseigneur Garnier ;

Eglise seigneuriale de Saint Etienne. — Non loin de la cathédrale, église du chapitre, s'élevait Saint Etienne, église des seigneurs.

Aujourd'hui c'est à peine s'il en reste pierre sur pierre : elle a fait place à une halle, Elysée du peuple, ainsi qu'à un canal, source de richesses pour toute la contrée. En même temps se sont multipliées, dans les divers quartiers de la cité, les paroisses ou églises des bourgeois.

Saint Etienne possédait jadis deux riches et magnifiques tombeaux, tels sans doute que ceux des ducs de Bourgogne, le plus bel ornement du musée de Dijon.

Les comtes de Champagne Henri I[er], dit le Large, et Thibault III inspirèrent aux poëtes d'alors bon nombre de vers, auxquels il était réservé, par un privilége dont le chantre de Mécène faisait gloire, de durer plus que l'airain, le marbre et l'or du monument lui-même :



Hic iacet Henricvs, *comis comes* ille Tre*corvm*,
Haec loca qvi statvit, et adhvc stat tvtor e*orvm*.
An*nos* mill*enos* cent*enos* terqve nov*enos*
Impleras, Chr*iste*, qvando *datvs* est *dator iste* ;
B*is* deni deerant de Christi mille dvc*entis*
Ann*is*, cvm medivs mars os clavsit mori*entis*.

—

Ici repose Henri, cet affable comte de Troyes, qui fonda cette église et en reste encore le protecteur. Tu avais vu s'écouler onze cent vingt-sept années, ô Christ, quand ce donateur (nous) fut donné ; deux fois dix ans manquaient au douxième siècle du Christ, quand mars, au milieu de son cours, vint clore sa paupière mourante. (Né en 1127 et décédé le 15 mars 1179)

†

Qvod *dator* esse d*edit*, nvnc redditvr hvic et ob*edit* ;
Sed qvod poss*edit*, cvm recedente rec*edit*

—

Ce que le donateur a fondé, maintenant lui est rendu et lui sert. Mais ce qu'il posséda (sa vertu), l'accompagne, quand il s'en va.

†

Me mevs hvc *finis* protraxit de peregrinis
Finibvs, vt sit *in his* hic *sine fine* cinis.
Hvnc Devs ipse *torvm* mihi stravit, vt hic cor *eorvm*
Me recolat, q*vorvm res* rego, servo ch*orvm*.
Hvnc tvmvlvm mihi *feci*, qvi fvndamina *ieci*
Ecclesiae t*antae*, qvam nvnc rego sicvt *et ante* :
Hic mea membro *tegi* volo, sic confirmo quod *egi*.

— On nous saura gré sans doute d'avoir substitué *torum* à *thorum*, ce barbarisme de la page 30 du *Voyage Archéologique*. —

—

C'est ici que mon destin m'a rappelé des contrées lointaines, afin que ma cendre soit à jamais sur ces bords.

C'est ici que Dieu lui-même m'a étendu ce linceuil dans ma couche de pierre, pour que j'y reçoive les tendres hommages de ceux à qui je commande, et dont je garde le chœur.

Ce tombeau, c'est moi qui me le suis fait, le jour où je jetai les fondements d'une si grande église, que je gouverne à présent comme autrefois.

C'est ici que je veux que mes membres reposent; et je confirme ainsi ce que j'ai fait.

†

Hac Devs vrbe m*ori* mihi contvlit vt genit*ori*,
Ivdaeam penetrare, pivm votvm meditanti
Solvere; qvod vovi Domino, probat ista figvra.
Vt reqvies d*etvr* mihi, qvi legit ista, prec*etvr*.
Filivs hoc tvmvlo genitori proximvs hoeret,
Mvniat vt *Stephano* dvplici sva dona sigillo;
Annis a Christo comple*tis* mille dvcen*tis*,
Me capvt hoc aevi finis Maii clavdit in vrna.

— Peut-être avons-nous bien fait de lire *Stephano* au lieu du nom commun *stephano*, et de supprimer la perfide virgule qui le suit dans le *Voyage Archéologique*, pag. 31. —

Dieu m'a donné, ainsi qu'à mon père, de

mourir dans cette ville, au moment où je m'apprêtais à accomplir le vœu pieux d'un voyage en Terre Sainte; cette statue (où il est représenté en costume de Croisé) témoigne du vœu que je fis au Seigneur. Puisse celui qui lit ces lignes, prier pour que je repose en paix! Dans ce tombeau, le fils dort côte-à-côte avec le père, afin qu'il mette comme un double sceau à sa munificence envers saint Etienne; après douze cents ans écoulés depuis le Christ, le *dernier* soleil de mars voit se pencher vers le cercueil ma tête, la *première* de son siècle.

✝

Hoc, Theobalde, loco recvbas lvctamine *forti*,
Mors *vitae* pro qvo conflixit, vitaqve *morti*;
Vicit in hac *lite* vitam mors invida *vitae*:
Intvlit in*vite* vires et ademit *ei te*;
Qva tibi rvmp*ente* flores et fila iv*ventae*,
Vim facit ae*tati* nimis avsa licentia *fati*.

—

C'est ici, ô Thibault, que tu reposes après une *lutte* courageuse, où la mort combattit la vie et la vie la mort (après une rude *agonie*); de ce duel à outrance sortit victorieuse la mort, jalouse de la vie : c'est comme à regret qu'elle a, pour te ravir, déployé toute sa force; et quand elle brise le *fil* et la *fleur* de tes jeunes années, l'impitoyable pouvoir du destin *fait violence* à ton âge.

†

Hic est Henricvs, Theobalde, tvi genitivus,
Qvi fvit Ecclesiae praesentis compositivus.

—

Thibault, c'est ici qu'est ton père,
Le fondateur de cette Eglise.

†

— Maria *Comitissa* —
Mater ego *comitis* Christvm rogo sit tibi *mitis*.

—

Moi comtesse Marie, mère du comte (Thibault III), je prie le Christ d'être doux pour toi.

†

Scholas*tica* haec, Theobalde, tva soror est Comit*issa*.
Voilà ta sœur, Thibault, la comtesse Scholastique.

—

Rex ego Franc*orvm*, gravis hostibvs hostis e*orvm*.
Je suis le roi des Franks, ennemi formidable de leurs ennemis.

†

Urbe tva, Chr*iste*, rex electvs fvit *iste*
Nobilis Henr*icvs*, divinae legis am*icvs*.

—

Dans ta ville, ô Christ (à Jérusalem), fut élu roi ce noble Henri, ami de la loi divine.



Hoc tvmvlo Blanche, Navarrae regibvs orta,
Dvm comitem *velat*, qvo ferveat igne *revelat*.

—

Dans ce tombeau, Blanche, issue des rois de Navarre, en *couvrant* le comte, *découvre* toute l'ardeur de sa chaste flamme.



Fons ego svm *vitae*, *ven*iae dator ; ergo ven*ite*
Ad mea ivssa : m*ei* vincvla solvo *rei*.

—

Je suis la source de la vie ; c'est moi qui pardonne ; rendez-vous donc à mes ordres : je brise les chaînes du coupable qui vient à moi.



Hvivs firma Fides, rata Spes, devotio Fervens,
Mens pia, larga manvs, lingva diserta fvit.
Hic sva, plvsqve svis moriens, se contvlit ipsvm.
Hac ope post tot opes mvniit avthor opvs.
Crastina post Idvs Martis, feriaeqve secvndae
Vespere, sole svo fecit egere diem :
Deseritvr solvm ; sic sine sole solvm.

— Nul, que je sache, ne trouvera mauvais que nous remplacions par *vespere* le barbarisme *vespera*, cette leçon *Vulgate* de la page 29 du *Voyage archéologique*. —

Sa Foi fut inébranlable, son Espérance fondée, sa Charité ardente ;
Il fut pieux, libéral (on l'appelait Henri-le-Large), éloquent.
Il donna ses biens ; et à sa mort, plus que ses biens : lui-même.
Par ce trésor ajouté à tant de trésors, le Fondateur mit le couronnement à son Œuvre.
C'est le lendemain des Ides de mars et le soir de la seconde férie, que s'éteignit sans retour, le soleil et le printemps de l'année ; ainsi la terre est délaissée ; et le jour, désormais sans éclat.



Tanta Palestino ne principe terra careret,
Transit in hoeredem vita paterna novvm.
Qvi pver, vt Phoenix, de fvnere patris abortvs,
Continvet patrios in sva ivra dies.
Damna redemptvrvs Crvcis et patriam Crvcifixi,
Avxerat expensis, milite, classe, viam.
Terrenam quaerens, Coelestem repperit vrbem;
Dvm procvl haec petitvr, obviat illa domi.

Pour que la terre de Palestine ne fût pas frustrée d'un si grand prince, la vie du père passa dans un nouvel héritier, enfant qui, pareil au Phénix, s'est élancé du sein du bûcher

paternel et doit continuer à ses Etats les jours fortunés de son père. Il avait, à ses frais, avec des troupes de terre et de mer, entrepris un voyage aux saints lieux, dans le but de réparer les revers des chrétiens d'Orient et de venger le sépulcre profané ; il cherchait une ville de pierre, et voilà qu'il a trouvé la Jérusalem céleste ; tandis qu'il demande l'une aux rives étrangères, l'autre s'offre à lui dans la patrie.

†

Jvdaicis *op*ibvs in*opes* relevando fidel*es,*
Principio svmmi *Principis* egit *op*vs.

—

C'est avant tout en soulageant avec les *ressources des Juifs l'indigence* des Fidèles, qu'il fit œuvre de prince souverain.

†

Vt reqvies mihi d*etvr*, qvi legit ista, prec*etvr*.

—

Pour que je repose en paix, que le lecteur dise un *De Profundis.*

†

Sanchivs est praesens, qvem signat imago dec*enter,*
Qvoqve gvbernatvr Navaria rege pot*enter.*

—

Vous avez devant vous Sanche (le Fort), que

reproduit convenablement cette image, et qui, puissant monarque, commande à la Navarre.

†

. . . .

Anglica *regna* r*ego, rex reverendus ego.*

— Nul ne s'offensera, je suppose, de ce que nous changeons *reverenderus*, barbarisme de la page 32, en *reverendus* : sur la longue liste des souverains d'Albion, j'ai vainement cherché le roi Révérendère —

—

Je porte en Angleterre un sceptre révéré.

†

Haec est germana, flos *vnicvs*, *vna* Mar*ia*,
Circa qvam stvdvit formandam tota Soph*ia*.

—

Voilà sa sœur (de Thibault); cette unique fleur, cette *seule* Marie, la Sagesse a mis *toute* son étude à la former.

†

Dat pro pa*tre* dvos Devs hos flores adol*ere*,
Vt tibi ver pacis, Campania, *constet* hab*ere*.

— On nous pardonnera, indubitablement, d'avoir supplanté par *constet* le solécisme *constat* de la *Vulgate illustrée*, page 32 —

A la place de leur père, Dieu te donne, ô Champagne, ces deux fleurs aux suaves parfums (Scholastique et Marie, double bouton de roses), comme un gage assuré du printemps de la paix.

Rime dans le latin. — Tous ces vers qui ont survécu à de fastueux mausolées, d'autres encore qui ont précédé et d'autres qui pourront suivre dans le cours de cet Essai, sont loin, bien loin de rappeler la poésie des Martial et des Virgile : faut-il donc s'en étonner, faut-il surtout le regretter outre mesure? Ni l'un ni l'autre.

Aussi bien nous n'avons que faire de tout le système mythologique et profane du Parnasse et de l'Olympe ; et, chez nous, le fond même de la pensée différant essentiellement de la pensée chez les polythéistes, la forme aussi en doit être plus ou moins altérée: corrompue, répéteront les uns, régénérée, soutiendront les autres avec plus de vérité. Donc les chrétiens répudièrent les belles-lettres de la gentilité; elles n'alarmaient pas moins leur conscience qu'elles répugnaient à leur doctrine ; et d'ailleurs, au quatrième

siècle, un empereur excellent humaniste et fort mauvais chrétien, ne leur en avait-il pas, sous peine de mort, interdit la culture et l'enseignement ? Une religion qui a changé le monde, devait nécessairement amener quelque changement dans la littérature, ce fidèle miroir des mœurs tant publiques que privées. Tôt ou tard, et plus tôt que plus tard, il faudra que l'instruction nationale, elle aussi, compte avec le Christianisme et lui fasse dans les études de la jeunesse, une place égale à celle qu'il occupe depuis longtemps dans la société civile, dans les intelligences et surtout dans les âmes : que si les Grecs et les Romains furent de leur religion et de leur nationalité, soyons à notre tour Chrétiens et Français. Après cela, le latin rimé est-il une chose tellement barbare, qu'il ne s'en trouve nul exemple en dehors de la poésie chrétienne, et chez les écrivains mêmes qui sacrifiaient aux Grâces et aux superbes fantaisies de l'oreille ? mon Dieu, je ne sais trop ; mais il m'est avis que si l'on cherchait bien, on finirait par en trouver plus d'un, et qu'il est assez de cette marchandise, comme disait un Champenois illustre. Tenez, voilà qu'il m'en revient à l'esprit

cinq ou six échantillons, empruntés au bon Horace :

Quem vero arripuit, tenet occidit que legen*do*,
Non missura cutem nisi plena cruoris hiru*do*.
(ART. POET. V. 479)

O et praesidi*um* et dulce decus me*um*...
Evitata ro*tis;* palma que nobil*is*
Terrarum domin*os* evehit ad de*os* :
Hunc si nobil*ium* turba Quirit*ium*...
Illum si propri*o* condidit horre*o*
Quidquid de Liby*cis* verritur are*is*.
(OD. I., PASSIM)

— Pour faire court, nous supprimons une foule de vers latins ourlés d'une rime, soit à la fin, soit à l'hémistiche pour ceux de cinq pieds; et nous renvoyons le lecteur aux poëtes eux-mêmes : Virgile, *Eglogues*, *Géorgiques* et *Enéide;* Tibulle, Properce, Ovide, *Elégies* —

Et qu'on ne s'avise pas de nous jeter à la tête ce vers emprunté à l'épitaphe de Charlemagne et qui fixe la date de sa mort :

IL TRÉPASSA LE 5 D'AVANT LES CALENDES DE FÉVRIER,

Febrv migravit qvinto *arii* ex orbe Kalendas.

Car nous riposterions par celui-ci d'Ennius ou de tel autre poëte qui n'appartient, certes,

ni au moyen âge ni à ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance :

Et il lui *brisa* le cr-âne,

. . . .

Atque illi *cere* comminuit *brum*.

Nous citerions encore à l'appui ce pentamètre célèbre et aussi vieux apparemment que la triste vérité qu'il formule :

Dès qu'*ar-gent* manque, tout manque,
Deficiente *pecu*, deficit omne *nia*.

Décidément l'Ecclésiaste n'a pas tort; et même en fait de poésie latine, il n'y a rien de foncièrement nouveau sous le soleil. C'est donc bien vainement que certains auteurs déçus se sont crus obligés de rechercher, soit en général soit en particulier, l'origine de la rime ; il en est de la rime comme de la poudre à canon : elles ont dû, l'une et l'autre, être inventées de bonne heure, par plusieurs personnes et en plusieurs contrées différentes, soit simultanément ou à des moments successifs. Et n'est-ce pas ainsi qu'avec des barres et des ronds, Blaise Pascal inventa la géométrie, enseignée bien des siècles avant lui?

Nous ne partageons donc pas l'opinion que la rime vienne des Arabes, qui l'auraient transmise aux Provençaux. Nous aimons mieux croire qu'elle n'a rien d'exotique et qu'elle a dû prendre racine un peu partout, du moment où la recherche et le calcul, l'afféterie, si vous voulez, ont fait invasion dans la langue poétique, à la suite des jeux de mots ou allitérations, des anagrammes et acrostiches. des *haches*, des *œufs*, des *bouteilles* et autres tours de force, lesquels valent presque toujours moins qu'ils n'ont coûté,

L'esprit qu'on veut avoir gâtant celui qu'on a.

Mais il serait injuste d'imputer aux lettres chrétiennes encore dans leur premier âge les exagérations et le mauvais goût de la décadence latine. Dès le sixième siècle, le Christianisme était en possession de la rime; il l'avait reçue du paganisme sous bénéfice d'inventaire, et il ne tarda pas à la réhabiliter par l'usage qu'il en fit. Car, ne l'oublions pas, tout se réduit à ceci : nos pères, qu'on me passe la comparaison, pour y mettre leur âme et leur pensée, ont devant eux deux vases : l'un élégant, gracieux et riche ; mais tout ce qu'on y verse s'y aigrit et s'y gâte;

l'autre informe, terne et brut; mais tout ce qu'on y répand s'y conserve pur, limpide et frais : où donc est la merveille et le mal, que nos pères aient préféré la terre glaise au porphyre ?

Ainsi nous avons trouvé à la rime sa raison, sa légitime et irréprochable raison d'être vulgairement employée dans la poésie latine, à laquelle elle doit servir de ligne de démarcation, et qu'elle partagera naturellement en deux époques, l'une qui précède et l'autre qui suit l'avènement de J.-C.

Fortunat-Venance, évêque de Poitiers, est le poëte le plus ancien qui ait laissé des vers latins constamment et avec préméditation ornés d'une rime ; il florissait vers l'an 555 et c'est à lui que nous sommes d'ailleurs redevables de l'hymne *Vexilla Regis* : il la composa à l'occasion du morceau de la vraie Croix envoyé par l'empereur Justin à la reine Radegonde, épouse de Clotaire.

Dans le douzième siècle, Léoninus, de Paris, chanoine de Saint Benoît d'abord, et en dernier lieu de Saint Victor, composa jusqu'à trois mille vers hexamètres et rimés, avec la précaution de n'employer que des dactyles, excepté au sixième pied où le spon-

dée est de rigueur. C'est de lui apparemment, plutôt que du pape Léon II, ou du lion, *leo*, roi des animaux, que les produits de la nouvelle poésie empruntent leur nom de *léonins ;* non pas qu'il soit l'inventeur de cette forme, elle était en usage avant lui, mais parce qu'il y réussit mieux que les autres. C'est ainsi qu'Archiloque passe pour le père de l'ïambe qu'il s'est *approprié* pour un détestable emploi, après qu'Homère lui eut donné entrée dans son *Margitès.*

— Voir saint Basile et Aristote, Poétique, ch. 2 —

A la poésie *léonine,* je ne craindrai pas de rattacher, comme une fille à sa mère, la *prose d'Eglise,* ce chant sacré dans lequel

La rime au bout des mots assemblés sans mesure
Tiendra lieu d'ornements, de nombre et de césure.

Le *Bréviaire romain* renferme au moins dix-huit productions de ce genre ; on les y trouve dans l'ordre suivant :

— ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE —

(*Au commencement et à la fin de l'Office*)

Ave, Regina co*elorum ;*
Ave, Domina Ang*elorum.*

. . . .

7 Vale, o val*de* dec*ora !*
Et pro nobis Christum ex*ora.*

—

(*Fête du saint Nom de Jésus*)

Jesu, dulcis memor*ia,*
Dans vera cordi gaud*ia;*

. . . .

15 Expertus potest cred*ere*
Quid sit Jesum dilig*ere.*

—

(*Fête du Saint Sacrement*)

Pange, lingua, glor*iosi*
Corporis myster*ium,*
Sanguinisque pret*iosi;*

. . . .

27 Et antiquum docum*entum*
Novo cedat rit*ui:*
Praestet Fides supplem*entum*
Sensuum defect*ui.*

—

(*Même solennité*)

Lauda, Sion, Salvat*orem;*
Lauda Ducem et Past*orem,*
In Hymnis et Cant*icis.*
Quantum potes, tantum *aude;*
Quia major omni l*aude,*
Nec laudare suff*icis.*

. . . .

67 Bone Pastor, panis *vere*,
Jesu, nostri miser*ere*:
Tu nos pasce, nos tu*ere*;
Tu nos bona fac vid*ere*,
In terra viven*tium*.

Tu qui cuncta scis et *vales*,
Qui nos pasçis hic mort*ales*:
Tuos ibi commens*ales*,
Cohoeredes et sod*ales*
Fac sanctorum civ*ium*.

— *Par* St Thomas d'Aquin —

—

(*Nativité de saint Jean Baptiste*)

Vt queant lax*is* *re*sonare fibr*is*
*Mi*ra gest*orum* *fa*muli tu*orum*,
*Sol*ve poll*uti* *la*bii reat*um*.

. . . .

Ne perdons pas de vue que cette prose a d'ailleurs ceci de singulièrement intéressant, qu'elle a servi à la première notation musicale par le moine Gui d'Azezzo, en 1045.

—

(*Jour de la Pentecôte*)

Veni, sancte Spir*itus*,
Et emitte coel*itus*
Lucis tuae radi*um*.

Veni, pater pauperum;
Veni, dator munerum;
Veni, lumen cordium.

. . . .

Da tuis Fidelibus,
In te confidentibus,
Sacrum septenarium.
Da virtutis meritum;
Da salutis exitum,
Da perenne gaudium.

(Le saint jour de Pâques)

Victimae paschali laudes
Immolent Christiani:
Agnus redemit oves;
Christus innocens Patri
Reconciliavit peccatores.
Mors et vita duello
Conflixere mirando:
Dux vitae mortuus
Regnat vivus.
Dic nobis, Maria,
Quid vidisti in via?
Sepulcrum Christi viventis,
Et gloriam vidi resurgentis,
Angelicos testes,
Sudarium et vestes.

. . . .

—

O filii et fili*ae*,
Rex coelestis, Rex glori*ae*,
Morte surrexit hodi*e*.
Et Maria Magdalen*e*,
Et Jacobi, et Salom*e*
Venerunt corpus unger*e*.

. . . .

—

(Le jour de la Trinité)

O lux beata Trin*itas!*
Et principalis un*itas,*
Jam sol recedit igne*us*,
Infunde lumen cordib*us*.

. . . .

—

(Hymnes du Saint Sacrement)

Sacris solemniis juncta sint gau*dia*,
Et ex *praecor*diis sonent *praeconia*;
Recedant vet*era* : nova sint om*nia*
Corda, voces et op*era*.

. . . .

—

Verbum supernum prod*iens,*
Nec patris linquens dext*eram,*
Ad opus suum ex*iens*,
Venit ad vitae vesp*eram*.

. . . .

—

Adoro te supplex, latens *Deitas*,
Quae sub his figuris vere la*titas* :
Tibi se cor meum totum subj*icit*,
Quia te contemplans totum def*icit*.

. . . .

—

Ave, *verum* corpus, *natum*
De Maria Virg*ine* ;
Vere passum, immol*atum*
In cruce pro hom*ine* ;

. . . .

—

(Odes à la sainte Vierge)

Inviola*ta*, integ*ra*, et cast*a* es, Mari*a*,
Quae es effect*a* fulgid*a* Coeli port*a*.
O Mater alm*a* Christi, carissim*a*,
Suscipe pi*a* laudum praeconi*a*.

. . . .

—

Stabat Mater dolor*osa*
Juxta crucem lacrym*osa*,
Dum pendebat fil*ius*.
Cujus animam gem*entem*,
Contristatam et dol*entem*,
Pertransivit glad*ius*.

. . . .

—

(*Proses pour les morts*)

Languentibus in purgator*io*,
Qui purgantur in ardore nim*io*,
Et torquentur gravi supplic*io*,
Subveniat tua compassio,
O Maria !

. . . .

—

Dies irae, dies *illa*,
Solvet seclum in fa*villa*,
Teste David cum Sib*ylla*.
Quantus tremor est fut*urus*,
Quando judex est vent*urus*,
Cuncta stricte discuss*urus* !
Tuba mirum spargens s*onum*
Per sepulcra regi*onum*,
Coget omnes ante thr*onum*.
57 . . . .

—

Nous ne sommes ni tout à fait ignorant ni tout à fait insouciant des beautés de la poésie latine du siècle d'or. Mais, nous en demandons bien pardon à ceux qu'un pareil aveu de notre part pourra scandaliser, nous trouvons aussi un certain charme et surtout quel-

que intérêt aux mélodies chrétiennes. C'est que, voyez-vous, cela se chante, cela se croit et cela se sent jusqu'au fond des entrailles ; tandis que la poésie grecque ou latine, cela ne se chante plus, se croit encore moins et ne se sent guère qu'à fleur d'âme. Et puis cette prose liturgique, tant négligée par l'ignorance et tant décriée par la prévention, elle a avec notre naissante poésie nationale les liens de la plus étroite parenté. C'est d'elle, en effet, et nullement des lyriques d'Athènes ou de Rome, que nous viennent en droite ligne, et les capricieux entrelacements de la rime et les diverses combinaisons de la strophe.

D'ailleurs, même au point de vue de l'art en soi, de l'art pour l'art, et sous le rapport purement plastique, où trouver, dans toute l'antiquité profane, rien de comparable, soit pour l'harmonie soit pour la couleur, à ce *Dies irae* , auquel Dante et Rembrandt semblent avoir travaillé de concert? Le *tuba mirum spargens* est-il d'une cadence moins imitative que ces mots tant de fois répétés d'Ennius *At tuba terribili sonitu tara tantara dixit?* A-t-il même quelque chose à envier aux fameux vers de Torquato Tasso,

dans la 4e octave de sa Jérusalem délivrée :

Chiama gli abitatori dell'ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba :
Treman le spaziose atre caverne,
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba.

Quelle élégie, *thrène* ou *nénie*, vaudra jamais pour nous le *Stabat*, même sans la musique de Pergolèse ni le commentaire de Grétry? Quelle invocation à Vénus, quelle prière à Diane ou à son frère, égalera pour nous l'*Ave, Regina*? et quel poëme séculaire ne le cédera pas à notre chant de triomphe, ce *Péan* catholique *O filii et filiæ*? Car ces cantiques héréditaires se mêlent invinciblement aux plus doux souvenirs de l'enfance, aux meilleures années de la vie; ils restent, dans notre âme comme à nos yeux, inséparables désormais de la mémoire et des traits chéris d'une mère qui nous enseigna d'abord à les épeler, plus tard à les psalmodier; ces notes vives ou plaintives, elles furent tour à tour l'écho de nos joies ou de nos douleurs; c'est avec elles que nous avons alternativement tressailli sur un

berceau ou gémi sur un cercueil. C'est là le trésor de notre Foi, la richesse du *foyer* domestique en quelque sorte, et l'inaliénable patrimoine de la famille. Pour cela donc, il nous sera sans doute permis d'exprimer l'humble vœu que la jeunesse de nos écoles soit *initiée* à ce genre de versification ; et que dans les gros livres où il est longuement traité et du vers dochmiaque et de l'hypercatalectique, et du mètre de Plaute et de la strophe de Pindare, il soit fait, à l'avenir, une petite place aux vers léonins et autres semblables. Ces vers ont apparemment leur rang marqué dans l'histoire de l'art ; et l'on ne saurait plus long temps les éconduire, sous peine d'être incomplet, ou, ce qui est au moins aussi grave, souverainement indifférent à une forme littéraire qui ne peut manquer de toucher de très-près un français et surtout un chrétien. Mais fermons les écluses : les prés sont assez abreuvés.

Eglises paroissiales. — Portons donc maintenant nos pas et nos recherches épigraphiques dans les sept autres églises de Troyes, en commençant par Saint Urbain. Aussi bien c'est cette paroisse qui a donné

au monde chrétien le quatrième Pontife du nom ; et c'est sur le sol même de l'échoppe paternelle, dans les lieux qui l'avaient vu naître et grandir, que le prêtre troyen intronisé en 1261 fit bâtir une collégiale, à laquelle il attacha douze chanoines entretenus de ses deniers. Urbain IV ne devait pas long temps donner sa bénédiction *à la ville et au monde :* il mourut le 4 octobre 1264. Mais son neveu Ancher, cardinal du titre de Sainte Praxède, hérita du patriotisme et continua la munificence de l'illustre fondateur.

Saint Urbain. — L'église Saint Urbain, qui en 1389 possédait dans un coffret d'argent le crâne du prophète Daniel, n'est pas riche aujourd'hui en inscriptions latines : c'est à peine si j'ai pu en relever une ou deux.

La première, qu'on ne soupçonnerait jamais là, encore qu'elle y soit parfaitement à sa place, est incrustée à l'extrémité et sur la tranche de cette large et épaisse dalle de marbre noir qui borde le chœur. Le temps a rongé la pierre ; les pieds, les genoux l'ont usée, non pas assez pourtant pour que, si

vous vous baissez jusque par terre, vous ne parveniez à surprendre en caractères des plus gothiques :

S. D. I. Marmoreum. Amen.
(*Sanctum* Domini *marmoreum*. Amen.)

N'avais-je pas raison de dire que ces mots sont là comme l'enseigne du lieu, et qu'ils rappellent fort à propos avec quel salutaire effroi nous devons approcher du Saint des Saints ? Les Hébreux aussi, les Hébreux avant nous inscrivirent les mêmes paroles sur le seuil de la partie la plus secrète de leur temple ; et le paganisme avait trouvé les formules *ex templo ; odi profanum et arceo :* arrière, sur le champ ; au large et loin d'ici, profanes.

La seconde inscription n'est que d'une ligne, elle aussi : c'est une devise qu'une femme est censée prononcer. Cette femme est étendue sur sa tombe dont elle a secoué le linceuil : « Laisse-moi un peu sortir, dit-elle, pour que je repose jusqu'à ce que vienne le jour désiré. — Dimitte me pavlvlvm, vt qviescam donec optata veniat dies. 1570. »

Dans ce chef-d'œuvre de Gentil de Troyes et de *Domenico Giunti de Florence,* qui

furent les maîtres des deux Mignard et de Girardon, l'artiste, à mon avis, aura voulu incarner et réaliser l'ardente aspiration de toutes ces âmes du Purgatoire qui achèvent de se purifier par la souffrance.

Elles désirent que le temps de l'épreuve s'abrège pour elles, ou du moins que les tourments qu'elles endurent soient un peu suspendus, connaissent un moment de trêve, pour qu'elles se délassent jusqu'au jour de leur entrée dans le Paradis.

C'est là ce que Grosley paraît n'avoir pas suffisamment saisi, n'avoir pas même indiqué dans ses Ephémérides de l'année 1765, à la page 56 où il donne pour titre à cet ouvrage : *Femme sortant de son suaire au moment de la Résurrection.* Il y a plus que cela ; que dis-je ? il y a tout autre chose que cela dans le Saint Suaire. Culte des morts, efficacité de la prière, délivrance des âmes du Purgatoire, un triple dogme enfin, voilà ce qu'il convient d'y voir avant tout et plus que tout.

— Peut-être est-ce à tort et sur la foi de documents peu exacts que dans la *Notice sur les collections du Musée*, dernièrement pu-

bliée sous la direction, avec le sceau et les armes de la *Société d'agriculture*, on a, page 3, fait naître dans la capitale de la Champagne celui qu'on appelle familièrement Dominique; mais Troyes est assez riche de son propre fonds, pour ne point se parer des dépouilles de l'Italie —

Je n'ai rien découvert en fait de latin, ni à Sainte Madeleine, ni à Saint Jean, ni à Saint Nicolas. Mais, en revanche, Saint Pantaléon laisse voir une inscription curieuse au-delà de ce qu'on peut dire; Saint Remi, et Saint Nizier surtout, montrent des vers qui sont du meilleur goût et de la plus pure latinité.

Saint Pantaléon. — Voici donc ce qui se lit à Saint Pantaléon, au bas d'un tableau qui surmonte le bénitier de droite en entrant :

†

Imago S. Anastasii, Persae monachi
Et martyris, cvivs aspectv
Fvgari daemones morbos qve sanari
Acta 2^{di} concilii Nicaeni testantvr.
Prototypvs Romae asservatvr in ecclesia SS.
Et Anast., ad aqvas sativas. [Vincent.]

—

Portrait de saint Anastase, moine de la Perse, et martyr.

Les actes du deuxième Concile de Nicée assurent que la vue de cette figure chasse les démons et guérit les maladies. L'original se conserve à Rome, dans l'église de saint Vincent et saint Anastase, vers les eaux lustrales, comprenez vers le bénitier.

—

Je ne m'attendais guère, je l'avoue, à trouver dans ce rare monument de la foi la plus vive et la plus salutaire l'origine et l'explication de la comparaison proverbiale : tel un diable se démène dans un bénitier. Ce n'est pas la première fois, au surplus, que les arts du dessin servent à expliquer l'art de la parole ; et les anciens comprenaient si bien l'utilité qu'on peut retirer du tableau, pour le livre, de la statue, pour le manuscrit, qu'ils n'avaient qu'un nom commun, *Musée,* pour toutes les diverses manifestations de la pensée humaine; pour eux, une bibliothèque était un Musée et réciproquement. Pour nous, donc, que l'une soit le texte, et l'autre, le commentaire, l'illustration, l'éclaircissement.

Saint Remi. — Mais dirigeons nous vers

l'église Saint Remi, où nous attendent, au bas d'un récent et gracieux bas-relief en marbre blanc, les quatre hexamètres :

✝

Qui prius *errabat* tenebrosa per aequora secli,
Redditus ecce Deo, quoniam te, Virgo, vocavit,
Hic *Crucis* instituique *Viam,* sacrum que quo-
[tannis]
Bis fieri voluit pro voto, pignus amoris.

— Ces vers sont de feu M. Marion, alors curé de Saint Remi et depuis de Sainte Madeleine, ce prêtre d'une incomparable charité, sur la fosse de qui je disais dernièrement en français l'éloge funèbre qu'un proscrit pensait en polonais —

—

Celui qui d'abord *errait* parmi les écueils ténébreux du siècle, voilà que rendu à Dieu, parce qu'il t'a invoquée, ô Marie, il a voulu fonder ici le *Chemin* de la Croix, et tous les ans faire célébrer deux messes votives, en gage de son amour.

Saint Nizier. — A Saint Nizier, le pilier de droite, à l'entrée du chœur, porte gravée en lettres d'or sur une tablette de marbre

noir la savante et très-remarquable inscription que voici :

†

D. O. M.

—

Siste, Viator ; sacros cineres calcas piissimi Clarissimi qve viri Domini Joannis Hovsset, cvivs, si gentilitivm stemma spectes, eqves ; si dignitatem, Regis amanvensis necnon Reginae a svpplicibvs libellis secretioribvsqve consiliis ; si virtvtem, christiana pietate insignis fvit, hvmilis in pvrpvra, religiosvs in avla, par fortvnae, verendvs invidiae, altiori dignvs solio, si non *tenax in obseqvio,* inter divitias egenvs, qvia in deliciis parcvs, liberalis tamen in *concives,* mvnificvs in pavperes, ex qvibvs mvltos velvt ambvlones praemisit, vt cvm clientela mvlta coelvm intraret. Qvin etiam moriens in egenos svppellectilem sparsit ; nimirvm sic collegit vasa in coelos migratvrvs, qvi plvs Deo qvam sibi vixerat.

Mirare, viator ; et hvnc, vt poteris, votis seqvere et imitare. Obiit XVIII kal. sept. an. D. M. DC. XLVM, aetatis svae LXXX.

—

TVMVLVS.

Urna natat lacrymis inopvm ; svnt balsama fletvs ;
Rore qve cinnameo gratior vnda plvit.

Thesavrvm in tvmvlo latitantem tvrba reposcit
Sed iam translata est avrea gaza polo.
Ipse tamen flentes non dedignatvr egenos :
Qvos neqviit vivens, ditior vrna beat.

— Cette épitaphe, encore inédite, est marquée au coin du meilleur goût et de la plus savante latinité. Elle mérite, à tous égards, de prendre une place d'honneur dans les recueils de l'érudit, à côté d'autres inscriptions qui sont aussi du grand siècle et se lisent à Saint Etienne-du-Mont sur la sépulture des Pascal, des Racine et des Boileau. D'ailleurs le magistrat dont elle consacre la mémoire, a plus d'un air de famille avec les Montausier, les Lamoignon et les d'Aguesseau —

†

A Dieu très-bon, parce qu'il est très-grand.

—

Arrête, passant : tu foules les cendres sacrées d'un homme très-pieux et très-illustre, messire Jean Housset; veux-tu connaître sa noble origine? — Il fut chevalier; sa dignité ? — Il fut Chancelier du roi, maître des requêtes et secrétaire des commandements de la reine ; sa vertu? — Distingué par sa piété chrétienne, humble dans la pourpre, religieux à la cour, il éleva son âme

au niveau de sa fortune, fut respecté de l'envie, digne d'un plus haut emploi, s'il avait plié à la flatterie ou à l'intrigue la rigidité d'un caractère *indépendant jusque dans l'obéissance,* pauvre au sein des richesses, parce qu'il usait sobrement des délicatesses du luxe, généreux pourtant à l'égard de ses concitoyens, libéral envers les pauvres, dont il dépêcha plusieurs avant lui, comme autant de courriers, afin qu'il fît son entrée dans le Ciel avec un nombreux cortége de clients; de plus, en mourant, il distribua son argenterie aux pauvres : c'est que sans doute, au moment de partir pour la Terre Sainte d'outre tombe, il rassembla ainsi ses vases ou vassaux, lui qui avait plus vécu pour Dieu que pour lui-même.

Admire, ô passant; et, autant que tu pourras, désire et t'efforce de marcher sur ses traces. Il mourut le 15 d'août, l'an du Seigneur 1648.

ÉPITAPHE
OU
— TOMBEAU. —

L'urne va nageant dans les pleurs des pauvres; les larmes
[sont le baume;]

Et plus douces qu'une rosée de cinname les gouttes vont [pleuvant.]
La foule redemande le trésor caché dans le tombeau ;
Mais déjà le précieux dépôt a été transporté au Ciel.
Lui pourtant ne dédaigne pas les pauvres éplorés :
Ceux qu'il n'a pu rendre heureux de son vivant, il verse sur [cux une manne plus abondante.]

—

Si maintenant nous passons du sacré au profane, et qu'ensuite nous allions de Troyes dans un département limitrophe, nous aurons à recueillir cinq autres inscriptions, dont une appartient à l'Hôtel-de-Ville, trois au Musée, et la dernière, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

Hôtel-de-Ville. — Quand Louis XIV eut révoqué l'édit de Nantes, les Troyens lui érigèrent une statue qu'on vit long temps au-dessus de la porte principale de l'Hôtel-de-Ville. La Victoire y paraissait avec plusieurs couronnes de lauriers qu'elle posait sur la tête du héros ; on remarquait aux pieds de la statue une hydre terrassée, symbole de l'hérésie, et on lisait gravés sur un marbre ces vers de Santeuil, que Boileau a paraphrasés plutôt que traduits :

Ille est qvem totis ambit victoria pennis ;
Hic pelago, hic terris, hic sibi ivra dedit,

Per qvem relligio tot ab hostibvs vna trivmphat:

. . . .

Vrbs dicat antiqvae relligionis amans.

—

— C'est sans doute par inadvertance et sur la foi de renseignements qui laissaient quelque peu à désirer sous le rapport du vrai, que dans une récente notice sur Girardon, on avance, page 19, que les deux derniers de ces quatre vers latins appartiennent à l'auguste médaillon de la grand'salle de l'Hôtel-de-Ville. Le double distique se lisait au-dehors et non pas au-dedans de l'édifice; il enrichissait la statue et non le bas-relief, auquel suffit sa prosaïque légende.

De plus, la statue extérieure ayant certainement préexisté au médaillon du dedans, comment ces vers de Santeuil qui dès l'origine firent partie intégrante de la première, auraient-ils été donnés trop tard pour être burinés sur le second? Si donc les *curieux* dont il est parlé dans ladite *notice,* possèdent jusqu'à trois épreuves différentes de ce seul et même médaillon, le plus vulgaire bon sens, je ne dis pas la critique la plus élémentaire, avertissait assez qu'une édition au

moins, est apocryphe, controuvée ou de pure fantaisie —

Voilà celui que la Victoire ombrage de *toutes* ses ailes ;
Il a dompté la mer, il a dompté la terre, il s'est dompté lui-même,
Lui par qui, toute *seule*, la religion triomphe de tant d'ennemis.

. . . .

Dédié par une ville attachée à la vieille religion de nos pères.

—

C'est ce roi si fameux dans la paix, dans la guerre,
Qui seul fait à son gré le destin de la terre.
Tout reconnaît ses lois ou brigue son appui ;
De ses nombreux combats le Rhin frémit encore,
Et l'Europe, en cent lieux, a vu fuir devant lui
Tous ces héros si fiers que l'on voit aujourd'hui
Faire fuir l'Ottoman au-delà du Bosphore.

—

A l'heure présente, la Victoire s'est déguisée en Minerve, et les vers latins qui précèdent ont été supplantés par :

Minerve ferme enfin le temple de la Guerre :
La Justice et la Paix *vont* régner sur la terre.

—

Amen ! amen !

Si vous avez jamais visité le Musée, vous avez dû remarquer, de chaque côté de la

porte, une large et longue épitaphe ; l'une est d'un soldat et l'autre d'un prêtre ; transcrivons les toutes les deux :

†

Fortitvdini Rogerii invictissimvs Rex primarivm regiae cohortis vexillvm saepivs credidit, cvm adhvc fere militiae tirocinivm poneret, qvasi svis nihil metvendvm dvceret providvs Princeps, vbi fidelissimvs Marchio antesignanvs pvgnaret.

In Italia, Belgio, Germania, Gallici imperii avt amicorvm foederatorvmqve principvm hostes profligavit semper vel terrvit, nvsqvam victvs armis avt labore.

Avgvsta Trevirorvm, Nancaevm, Motta, Landrecivm, Malhegivm, Dauvillerivm, Atrebatvm, totqve vrbes expvgnatae, tot hostes castris exvti, Casalis Principi svo asserta victoria Avennaea, innvmerae aliae, qvarvm ipsi trivmphvs debebatvr, Gallici nominis decvs avxere, ingenti Rogerii gloria.

Campaniae Prorex, Trecensivm vrbis moderator, Praefectvs castrorvm et eqvitvm, per illvstria facinora ad altivs honorvm fastigivm ascendebat, et si fata aspera rvpisset, sicvt patre non erat inferior virtvte, ita nec fvisset dignitate, si non svperasset. Sed qvi tot praeliis, tot obsidionibv sine vvlnere victor evaserat,

ad Sedanvm, dvm inclinatam aciem svstinet, et victricivm armorvm insolentiam retvndit, traiecto aeneis glandibvs corde, annos natvs triginta sex, occvbvit, recvsata etiam indecora vitae conditione.

Qvi a perdvellibvs accepta pvlchra vvlnera, honestamqve mortem praetvlit, et svo sangvine testamentvm scripsit se vitam despicere, qvae patriae, quae regi, foret invtilis.

Repetitas ab hostibvs charissimi filii mortalitatis exvvias mater optima illvstrissimaqve Clavdia de Cazillac, digna plane propria et avita virtvte ac nobilitate quae tantae familiae accesserit, postqvam foelicibvs Manibvs more Christiano parentavit, isto tvmvlo in qvo, ex proximo marmore, patrem iacere intelligis, composvit, kalend. Avg. ann. salvt. MDC. XLI.

Celsissimi avtem ac potentissimi conivges Henricvs de Gvenegavd, regi a sanctioribvs Consiliis et vnvs e qvatvor qvi svnt ipsi a secretis, vir svmmis honoribvs atqve omni fortvnae prosperitate eo dignior, qvo his omnibvs generose ac christiane maior, atqve officii dvntaxat et virtvtis amicorvmqve stvdiose cvpidvs, necnon *Elisabeth Choiseul de Praslain*, piissima et amantissima defvncti soror, mvlier foemineo pectore plvs qvam virilem animvm gerens, par virtvti paternae fraternaeqve

Monvmentvm hoc, vt saltem aeri ac mar-

mori aeqvalis sit Rogerii memoria, qvae aeternitate digna est, moerentes posvere, addicto venerabilibvs insignis et cathedralis hvivsce ecclesiae canonicis ad preces annvas pro defvncti qviete Deo persolvendas amplo stipendio, vt pvblicis tabvlis cavtvm est, qvarvm hic exemplar marmori inscvlptvm tibi exhibetur.

Heroi nostro salvtem adprecare, et abi.

†

— *La Société d'Agriculture a sauvé de la destruction cette inscription* précieuse; mais qui donc, dans ces derniers temps et le jour où le monument fut encastré et scellé dans le mur de la docte galerie, n'a pas craint de le briser préalablement au sommet, afin de supprimer les cinq ou six premières lignes? Est-ce donc qu'on se serait effarouché intempestivement des titres de noblesse; ou n'aurait-on pas osé livrer en pâture aux yeux de la foule un grand nom sur lequel naguère est venu s'imprimer un plus grand opprobre? Dans tous les cas, cette *fruste* épitaphe commençait ainsi, avant la malencontreuse et félone mutilation que nous devions signaler :

†

Hoc angvsto tvmvlo capitvr maximvs, celsis-

simvs, Potentissimvs Rogerivs de Choisevl, *Marchio de Praslain*, de Chaovrce, Pargves, Lantages, Villiers, Merderay, etc., Campaniae Prorex, vrbis Trecensis Moderator, Castrorvm praefectvs et eqvestrivm levioris armatvrae cohortivm imperator.

Cvivs sicvt virtvtem, dvm viveret, et famam vix *capiebat* orbis vniversvs, sic et memoria *svperabit* omnivm secvlorvm invidiam : si dvbitaveris, affixvm parieti marmoriqve inscvlptvm elogivm vide, lege.

Nous nous permettons de substituer au barbarisme *capiebet* et au faux sens *superavit* de la pag. 172 du *Voyage archéologique* la seule bonne leçon *capiebat* et *superabit* —

—

Cette tombe *étroite* renferme très-*grand*, très-haut, très-puissant Roger de Choiseul, *Marquis de Praslain*, de Chaource, Pargues, Lantages, Villiers, Merderey (aujourd'hui Merrey) et autres lieux ; gouverneur de Champagne, Bailli de la ville de Troyes, Maréchal de camp et Connétable.

Pendant sa vie, l'univers entier pouvait à peine contenir le bruit de sa vaillance : ainsi sa mémoire triomphera éternellement de toute la jalousie du temps. En doutez-vous ? Voyez, lisez l'éloge attaché à la muraille et gravé sur le marbre.

—

— Du reste la prose, ici, n'a point été prise pour des vers; et n'étaient *ante signanus* en deux mots, et *casalis* avec une minuscule; n'étaient *trigenta* au lieu de *triginta*, et le cas oblique *cui* au lieu du cas direct *qui*; n'étaient *regia sanctioribus consiliis* au lieu de *regi a sanctioribus consiliis*, et *majorat que* (*Ohé, un majorat !...*) au lieu de *major atque;* n'étaient *dumtaxat* forme barbarisée de *duntaxat*, et *fraterna* en fonction de *fraternae;* n'étaient encore *venerabilibus canonici* à la place de *venerabilibus canonicis*, on n'aurait pas le plus petit reproche à adresser, pour cette page là du moins, au *texte de l'Album*, sauf pourtant *Attrebatum* en guise de *Atrebatum* —

†

A la vaillance de Roger le roi très-invincible (Louis XIII) a souvent confié le principal étendard de la phalange royale, quand il faisait encore, pour ainsi dire, l'apprentissage de la guerre, comme si dans sa prévoyance le prince se fût assuré qu'il n'y aurait rien à craindre pour les siens, du moment où le très-féal *Marquis* (gardien des *marches* ou frontières) combattrait au premier rang, à la tête du drapeau.

En Italie, en Flandre, en Allemagne, il a toujours battu ou fait trembler les ennemis de la France ou des princes alliés et amis, constamment invincible lui-même aux armes comme à la fatigue.

Trèves, Nanci, La Motte, Landrecie, Maubeuge, Danvilliers, Arras et tant d'autres villes prises d'assaut, tant d'ennemis forcés dans leurs retranchements, Casale assurée à son prince, par la bataille d'Avein (20 mai 1635), une foule d'autres places conquises par sa valeur accrurent l'éclat du nom français, à la grande gloire de Roger.

Gouverneur de Champagne, Bailli de la ville de Troyes, Maréchal de camp et Connétable, il montait par ses brillants exploits au faîte plus élevé des honneurs ; et s'il avait rompu les rigueurs de la destinée, comme il égalait son père en mérite, de même aussi il l'eût égalé, s'il ne l'avait surpassé, en dignité.

Mais celui qui était revenu sans blessure de tant de combats, de tant de siéges : devant Sedan, au moment où il ranime son front de bataille qui fléchit, la poitrine traversée par les boulets, à l'âge de 36 ans....... il succomba,

refusant même de vivre à une condition que l'Honneur réprouve.

Il aima mieux les honorables blessures que lui avaient faites des Français traîtres à leur pays ; il préféra une mort glorieuse ; et écrivit de son sang le témoignage qu'il dédaignait de vivre, s'il lui fallait ne plus servir sa Patrie, ne plus servir son Roi.

Redemandée aux ennemis, la dépouille mortelle de ce très-cher fils put, par les soins de son excellente et très-illustre mère Claudine de Cazillac, aussi digne par son mérite personnel et par celui de ses ancêtres que par sa noblesse de s'être alliée à une si grande famille, après qu'elle eût rendu chrétiennement les derniers devoirs à ses restes fortunés, être déposée, le 1er août 1641, dans ce tombeau où repose le père de Roger, comme il se lit sur le marbre voisin.

Mais les Très-Hauts et Très-Puissants époux Henri de Guénégaud, du conseil privé du Roi et l'un de ses quatre secrétaires, homme d'autant plus digne des plus éminentes dignités et de toutes les faveurs de la fortune, qu'il était noblement et chrétiennement élevé au-dessus d'elles, n'étant passion-

nément attaché qu'au devoir, à la vertu, à l'amitié ;

Et Elisabeth *Choiseul de Praslain*, très-pieuse et très-affectionnée sœur du défunt, laquelle portait dans une poitrine de femme une âme plus que virile, et ne le cédait en mérite ni à son père ni à son frère

Ont, avec douleur, érigé ce monument, pour qu'au moins la mémoire de Roger dure autant que le bronze et le marbre, elle qui mérite l'immortalité, après qu'ils eurent affecté aux vénérables Chanoines de cette insigne et cathédrale église une somme considérable, à charge par eux de célébrer chaque année le service divin pour le repos du défunt, suivant ce qui a été stipulé par un contrat public et tabellionné, dont ici s'offre à toi une copie gravée sur le marbre.

Prie pour le salut éternel du héros qui n'est plus, et passe ton chemin.

Roger de Choiseul était fils de Charles, Chevalier, Seigneur de Praslain, et Bailli de Troyes en 1598, puis Maréchal de France, Gouverneur de Champagne et Brie, Saintonge et Aunis, mort au mois de février 1626, et

inhumé dans le chœur de l'Eglise Saint Pierre de Troyes.

†

Clavdii Vestieri qvem familiae nomen et civica maiorvm mvnia Clarvm Trecis *fecerant, fecit* virtvs propria clariorem.

Pietate in Devm non solvm emicvit, sed Clero et Choro cvi *adfvit* semper, *profvit;* et LXV annis Canonicvs, LIII Decanvs, hvic ecclesiae *praefvit,* nusqvam *defvit.* Cultvs divini *avidvs* et non *invidvs* aemvlator, pveros Choristas dvos svmptibvs svis qvator *mille librarvm* ad caeteros perpetvo adivnxit, altarisqve praecipvi areae antea hvmilis ad decentem eminentiam; pictvrarvmqve circvm vetvstate offvscatarvm reformationi contribvit.
Hanc aedicvlam Beatae Virgini Conceptae dicatam, marmore et avro crvstatam, adstrvxit, ac processione annva eodem Conceptionis festo, et sacrificio solemni die obitvs in perpetvvm fvndato et indicto vtrvmqve illvstravit, excitandisqve posterorvm beneficis animis, nonnvlla terrae ivgera ac praedia fabricae ecclesiae testamento legavit. Thecam Beatae Mastidiae sacram *vna* sanctae Genovefae argentea imagine, sva liberalitate decoravit, et ne qvem pietatis et mvnificentiae haberet svperstitem avt victorem, ornamenta serica, pvrpvrea, avro et argento intexta, qvantvm svffecerint

sacerdoti celebranti et asseclis, memorabili largitate, svae ecclesiae consecravit, cvi necnon alia exstant eivs zeli monvmenta; qvem terra pivm, amicvm, sincervm *vidit*, mors in*vidit*, et qvi pietatis opvs ab*solvit*, natvrae debitvm *solvit*, V° Kal. mart. A° M° DC° LIII°

R. I. P.

— Cette prose, nous aimons à le reconnaître, l'auteur de l'album ne l'a point prise pour des vers. Mais, dans le *Livret officiel du Musée*, page 47, on donne, sous le numéro 108, l'inscription de *Claude Vestier* comme étant celle de *Charles de Choiseul;* voulez-vous savoir pourquoi? — Parce que dans l'inscription de Roger de Choiseul, laquelle est en face, on a lu avec trop de crédulité : Tumulo in quo *ex proximo marmore* patrem jacere intelligis, tombeau où, si l'on en croit le *marbre voisin,* le père est enterré. Sans ce léger *qui pro quo,* nous n'aurions guère à reprocher à la page 181 du *Voyage archéologique de l'Aube* que trois ou quatre fautes importantes :

Magine (sic), apparemment *issu de Mago,* au lieu de *imagine;* le point à contre-sens après *praecipui;* le point à contre-sens

après *vetustate*, et *fondato* au lieu de *fundato*. Quant au solécisme *quatuor mille librarum*, au lieu de *quatuor millia librarum* ou *quatuor mille libras*; quant à l'impropriété du terme *emicuit*, que nous remplacerions volontiers par *eminuit*, dans *pietate in deum emicuit*, ce n'est qu'à l'auteur même de l'épitaphe qu'il est juste d'imputer ces deux incorrections : elles sont gravées sur le marbre.

Maintenant disons tout bas ce que nous ne voulons pas qu'on répète. Cette inscription qu'*on* croit être celle de Pierre et qui se trouve en réalité être celle de Paul, on lui a donné la place de choix dans le lieu le plus apparent de la galerie, en face de la vraie, bien vraie inscription d'un illustre maréchal de France : il n'est point mal que même après la tombe, un fils cède le pas à son père. Seulement, ici, il est peut-être à regretter que ce soit devant Claude Vestier en fonction de Charles de Choiseul que s'efface filialement Roger de Choiseul. Et puis ces deux personnages qui semblent garder, à dextre et à sénestre, le sanctuaire des arts, comme pour y introduire les savants, et leur en faire les honneurs, ont le casque en tête,

l'écu au poing ; en un mot, ils portent avec eux leurs armes, leur blason, leur écusson. Figurez-vous donc l'humble et modeste prêtre Vestier condamné à subir à perpétuité, au vu et au su de tous et de chacun, le faste de ces armoiries qui ne seront jamais les siennes ! Et dire que même après la mort on est exposé à un tel travestissement, que rien ne préserve un homme de se montrer traîtreusement affublé, malgré qu'on en ait ! O défunts méconnus ! Pourtant vous ne méritiez, l'un et l'autre,

Ni ce comble d'honneur ni cette indignité.

Pourriez-vous ne pas rire, ô mes amis, demande le poëte de Vénuse, dès le début d'une épître fameuse, si un peintre s'avisait de terminer hideusement en un affreux poisson le corps élégant d'une belle femme ? Eh bien ! ce que la plus riche imagination avait conçu comme l'idéal du plus monstrueux amalgame, voilà qu'on vient de le réaliser dans le musée de Troyes, en rajustant les pieds d'un prêtre au chef d'un soldat ; et si nous sommes bien informé, ce bizarre assemblage qui date d'hier, est précisément du fait d'un peintre, à qui

peut-être Horatius Flaccus est moins familier qu'Horace Vernet —

†

Claude Vestier que le nom de sa famille et les charges de ses ancêtres dans la cité avaient illustré à Troyes, s'illustra davantage par son propre mérite.

Non seulement il se fit remarquer par sa haute piété, mais encore il rendit d'incessants services à l'autel, et dans le chœur *où il fut assidu ;* et il demeura à la tête de cette église constamment et entièrement, sans relâche ni insuffisance, soixante-cinq ans comme chanoine et cinquante-trois à titre de doyen. Luttant, avec ardeur mais sans jalousie, de magnificence dans le culte divin, il ajouta, à ses frais, deux enfants de chœur, et affecta, à perpétuité, quatre mille livres pour les autres, et pour exhausser convenablement l'aire du maître-autel par trop basse auparavant ; et il contribua à restaurer les peintures des côtés ternies par la poussière et les ans.

Il fit bâtir en outre et dédia à la Bienheureuse Vierge conçue sans péché, cette chapelle incrustée de marbre et d'or ; et pour en rehausser l'éclat, il fonda et consacra à perpétuité une procession annuelle, le même jour de la Conception, avec un service divin le jour de sa

mort ; et pour convier à la bienfaisance ceux qui viendront après lui, il a, par testament, légué à la fabrique de l'église quelques terres et domaines. Il a, dans sa libéralité, embelli de la statue d'argent de sainte Geneviève la châsse de sainte Mâtie ; et afin de n'avoir personne qui continuât après lui ou qui surpassât ses dons, il voulut, par une largesse mémorable, consacrer à son église, qui possède d'autres gages encore de son pieux dévouement, des ornements de soie, de pourpre, brochés d'or et d'argent, autant qu'il en faut à un célébrant et aux acolythes. Lui que la terre a vu pieux, dévoué, sincère, la mort jalouse l'a ravi ; et il a *payé sa dette* à la nature (25 févr. 1653), lui qui s'*était* si bien *acquitté* envers la piété, dont il atteignit la perfection.

Requiescat in pace.

Ce Claude Vestier de notre inscription est le même dont le nom se trouve mêlé à ceux d'Achille de Harlai et du P. de Gondran, dans une transaction entre les compagnies ecclésiastiques et séculières de la ville de Troyes et les PP. de l'Oratoire, pour la fondation du collége Tréco-Pithéen. — Voir, à ce sujet la vie de François Pithou, par Grosley, tom. 2, pag. 232 —

N. B. Notre travail vient d'être attaqué dans une feuille quotidienne : notre réplique est déjà sous presse. Mais comme le plan et l'ordonnance d'un Essai qui aspire à devenir un livre, ne sauraient être, en aucun cas, abandonnés à la merci du premier contradicteur venu, nons nous réservons de faire paraître nstre réponse à son heure et en son lieu, aussitôt que la première partie du volume sera publiée en entier :

D'un article insolent le juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

J. LAPAUME,
Docteur ès-lettres.

Dans le courant de l'année 1849, on a trouvé en démolissant les remparts, entre la porte de Preize et la porte de la Madeleine une énorme pierre gravée de deux lignes ; et, pour cela, on s'empressa de la transporter au Musée, où elle présente le distique :

Hoc opvs erexit firmvm gens firma Trecensis,
Serviat vt Regi, protegat et popvlvm.

1588.

Ce fort ouvrage, c'est la forte gent troyenne qui l'a élevé,

Afin qu'il serve au roi et défende le peuple.
1588.

—

Bourbonne-les-Bains au deuxième siècle.

Pendant les vacances de 1847, je vis à Bourbonne, dans la salle de billard de l'établissement des bains, une vieille, oh! bien vieille inscription latine. Et vîte de la consigner sur mes tablettes; vîte d'en chercher le sens. Ce sens, je crus bientôt le tenir et je m'empressai de le soumettre, en toute humilité, à mon *Cicerone.* Celui-ci, sans me répondre ni oui ni non ni nenni, se contenta de m'apprendre que les sept lignes sur lesquelles nous tenions braqués nos yeux et notre esprit, avaient, en 1833, fourni la matière d'un gros livre à un homme profondément érudit. J'eus le malheur de lire l'in-octavo; je dis le malheur, parce qu'au fur et à mesure que j'avançais dans les doctes feuillets, les idées les plus nettes et les plus simples jusque là s'obscurcissaient et se compliquaient d'autant: « En vérité, m'écriai-je involontairement, encore une dissertation de cette farine, et je finirai par comprendre un peu

moins, peut-être même par ne plus rien comprendre du tout. » C'est que, voyez-vous, pour embrouiller ce qui est clair, soulever des doutes, des contradictions, et ne rien conclure, il n'est tel bien souvent qu'un académicien de Tubingen.

Pour nous disons simplement ce qui nous paraît très-simple, n'en déplaise à M. B..... de X....., aujourd'hui membre de l'Institut, section des inscriptions et belles-lettres.

A une époque fort reculée, quand la France était Gaule, et la Gaule, province romaine, nos villes étaient gouvernées par des Romains au nom des Empereurs ; et nos Gaulois, en revanche, étaient admis aux emplois et même au sénat de la Métropole. Or, en ce temps là, un Romain de distinction était avec sa fille dans un lieu de la Gaule renommé par des eaux sulfureuses ; la fille tomba malade, les eaux la guérirent, et la reconnaissance du père érigea un monument votif ; et à ce monument il joignit une inscription commémorative du fait. Est-il rien au monde de plus simple et de plus naturel que tout cela ?

Maintenant, le Romain qui nous occupe n'est déjà plus païen et il n'est pas encore chrétien, bien qu'on le soit tout autour de

lui : il appartient à une époque de transition ; et le monument qu'il a voué, autel ou statue, il ne le dédiera ni à Jupiter ni à J.-C. précisément ; l'objet de son culte sera un être de raison, une pure abstraction de son esprit. Le lieu même qui a guéri sa chère enfant, il va le personnifier, le consacrer, en faire un dieu. Parfois, au nom du lieu divinisé, il ajoutera une épithète pour mieux le déterminer ; épithète tantôt tirée des propriétés mêmes du sol, tantôt empruntée à la nomenclature mythologique. C'est ainsi que le lieu sauveur sera surnommé dans le premier cas *sulfureux*, et médecin ou *dieu Apollon* dans le second. Il reste toujours à trouver le nom du lieu. Or, en France, de temps immémorial, la plupart des eaux *chaudes* ou thermales s'appellent d'un nom commun ; et de ce nom l'origine n'est pas celtique, comme on affecte de le dire ; elle est tout simplement latine, ainsi qu'on va voir. *Ferv-ere* veut dire être *chaud ;* pour peu qu'on soit initié à la science du langage, on se souvient d'une part que les labiales *f* ou *ph*, *p* et *b* sont du même ordre, et se prennent l'une pour l'autre dans une foule de cas ; d'autre part, que toutes les fois qu'un nom générique ou commun

s'emploie d'une manière particulière ou propre, il subit dans les lettres une légère altération, *ad differentiam*. Cela posé, le radical *ferv* devient successivement *berv*, puis *borv*. Si à ce radical nous ajoutons le suffixe *ona*, féminin, puisqu'il s'agit d'une ville ou bourgade *mère* de ses habitants, nous obtenons *Borv-ona*, d'où *Borvon* et *Borvonne*, puis *Bourbon* et *Bourbonne*.

Au fait, c'est le nom de la plupart des localités qui possèdent des eaux thermales : *Bourbon*-Lancy ou l'*ancien*, près d'Autun ; *Bourbon*-l'Archambaut, près de Moulins ; *Bourbonne*-les-Bains, près de Langres ; *Bourbe*-Rouge, et *Bourboule*, toutes deux près de Mortain ; *Barbonne*, près de Châlons-sur-Marne.

Toutes les eaux chaudes s'appellent *Bourbe*, *Bourbole* ou *Bourboule*, *Bourbon*, *Bourbonne* et *Barbonne*, à peu près comme *tous* les cimetières sont dits *Clamarts*.

Remarquons en passant que chez les Grecs, chez les Romains, et plus tard chez les Espagnols, la race primitive, la nation indigène ou autochtone s'appelait, d'un mot qui en grec signifie *bourbe* ou *boue*, les *Pélasges*. Chez nous aussi, une famille des plus an-

ciennes et pour cela des plus nobles, tire son nom de la même origine; et nous devons voir plus qu'un puéril jeu de mots dans ces paroles par lesquelles le Troyen Pierre Pithou, dans la satire *Ménippée*, commence la harangue de M. d'Aubray (je dauberai) : « Par Nostre Dame, Messieurs, vous nous l'avez bâillé belle. Il n'estoit jà besoin que nos curez nous preschassent qu'il falloit nous *desbourber* et *desbourbonner*. A ce que je vois par vos discours, *les pauvres Parisiens en ont dans les bottes bien avant, et sera prou difficile de les desbourber.* »

C'est de la même racine encore que viennent les dérivés *verve* et *ferveur*, deux sortes de *chaleur*, l'une de poésie et l'autre de piété. Mais revenons aux eaux thermales.

Les eaux salutaires qui guérirent la jeune fille, ont maintenant une personnification, une déification et un nom : *Borvo, Borvonis, Borvonne, Bourbonne*; cherchons le surnom. Le père a reçu une éducation *libérale* : il sait le grec et la mythologie. Donc, cette *Bourbonne* qui *guérit*, sera dite par lui *Borvo Deus Apollo*; et comme c'est par la *chaleur* qu'elle guérit, il lui donnera encore le surnom

Thermona, tiré du même mot grec que le français Thermes ou bains *chauds*.

Ainsi c'est à Bourbonne elle-même, *Borvoni*; à Bourbonne-les-Bains, *Borvoni Thermonae*, qu'un baigneur qui ne croit plus à l'Olympe et ne croit pas encore au Golgotha, va dédier soit un autel soit une statue. Or, ce Romain avait pour nom *Jatinius* et pour prénom *Caius*, il était né libre, *ingenuus*, et sa fille était *Cocilia*. De là donc l'inscription :

Borvoni Ther
monae C. Ia
tinivs Ro
manvs in
G. pro salv
te Ociliae
fil. s. ex voto

—

A Bourbonne-les-Bains, Caius Jatinius, Romain, né libre, pour la guérison de Cocilia sa fille, votivement consacra ce monument).

—

Dans ces dernières années, un écrivain illustre et qui tint longtemps parmi nous le sceptre de l'intelligence, était venu à Bourbonne pour y prendre les eaux ; et bien qu'il vécût en anachorète, se dérobant autant à l'admiration qu'à la curiosité, il fit une exception en faveur d'une famille où la piété, la poésie et les arts font, avec la plus exquise aménité, les honneurs du foyer. Mme J.... écrit comme elle pense, elle pense comme elle prie : avec justesse et avec émotion, avec profondeur et avec abandon. Un jour qu'elle était absente, l'ermite en visite chez elle parcourut un album dépositaire des pensées et des sentiments de l'esprit le plus élevé et de l'âme la plus généreuse, et quand le lecteur à la tête chenue, quand l'octogénaire toujours vert de génie, eut savouré les mélanges d'une femme jeune encore et point bas-bleu, il écrivit au bas de la dernière page :

Après avoir lu ces pensées, je voudrais avoir été Jatinius qui offrit un ex-voto à Bourbonne pour le salut de Cocilia sa fille.

CHATEAUBRIAND.

Aujourd'hui la main qui a tracé ces carac-

tères s'est desséchée dans la tombe ; mais ce qu'elle a écrit subsistera encore une longue suite d'années. Si donc l'inscription de Bourbonne, que le temps a tant oblitérée déjà, venait un jour à s'effacer complètement, ce n'est pas dans la lettre-volume adressée à M. Hase par M. B.... de X..... qu'il faudrait en chercher le sens : c'est à l'album de Mme J..... qu'il conviendrait de le demander en toute sécurité.

— Déclarer, écrire même, que l'inscription de Bourbonne a déjà occupé plus d'un savant, quand on ajoute comme preuve que, *dès* 1833, M. B.... de X.... en a fait le sujet d'une ample dissertation qui a été l'un de ses *débuts* dans la carrière de l'érudition, c'est trahir pleinement qu'on est un peu bien étranger à la matière. Car enfin, des siècles entiers avant M. B.... de X..., Jean Gruter en avait, non pas dès 1833 mais bien *dès* 1601, enrichi ses tablettes cyclopéennes. C'est du moins ce qu'il est aisé de vérifier en consultant, à la page 110, l'édition de 1616, publiée sous les auspices des Scaliger et des Welser, dédiée à l'Empereur Rodolphe II, et sortie de la librairie de Commelin. L'exemplaire que nous avons eu à notre disposition, a reçu de

nombreuses notes marginales, *tracées de la main pertinente d'un président à mortier, de bénédictine mémoire.* Donc nous avons pu lire, à la page précitée, ces mots de l'écriture microscopique et pourtant très-nette de Jean Bouhier :

» Borbonii, in Gallia, ubi sunt thermae sulphureae. »

Bourbonne, en Gaule, où sont des thermes sulfureux.

» Hic titulus ex lapide ipso, quem inspexit amicus quidam meus,

Cette épigraphe, d'après la pierre elle-même qu'a vue un mien ami,

Sic emendandus est, ut infra scribam. »

Doit être corrigée ainsi que j'indiquerai ci-dessous.

» TH, H in fine deest. »

Dans Th de Thermonae, H manque à la fin.

» Jatinivs pro Jatinus; fil. s. ex pro fil c. e.

Jatinius au lieu de Jatinus; filiae suae au lieu de fil. c. e.

» Gruterus, e schedis Roussati. »

D'après les manuscrits de Roussat de Langres, Gruter d'Anvers.

RAPIDE COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF. — L'ouvrage que nous avons entrepris, embrassera quatre parties essentiellement distinctes et consacrées : la première, aux *Inscriptions grecques;* la deuxième, aux *Inscriptions latines;* la troisième, aux *Inscriptions* et aux *Chartes françaises ;* la quatrième et dernière, aux *Richesses artistiques* de la ville de de Troyes.

Comme nous avions fait hommage à la Société académique de l'Aube de notre recueil d'inscriptions grecques, elle a daigné l'accueillir avec empressement; et, pour nous servir des termes mêmes du *Rapport* fait à notre sujet, *elle en a, par une décision d'autant plus honorable qu'elle est rare, ordonné l'insertion dans ses Mémoires. Grâce à ce jeune et laborieux professeur,* continue avec l'autorité de ses connaissances spéciales, M. Corrard de Breban, *des documents précieux, mal interprétés par nos devanciers, ont vu leurs obscurités s'éclaircir, leur texte altéré se rétablir, et leur véritable signification mise à la portée de tous.*

C'est de ce même travail encore que le secrétaire de la Société, M. Amédée Gayot, disait daus le compte-rendu qu'il dut lire

publiquement dans la séance annuelle du 10 juin dernier :

« INSCRIPTIONS GRECQUES.

» Il ne me reste plus à vous entretenir que de deux ouvrages : le premier est un manuscrit sur diverses inscriptions grecques trouvées à Troyes et autres lieux voisins, manuscrit dont vous a fait hommage M. Lapaume, docteur ès-lettres, professeur de seconde au collége de Troyes. Les plus importantes de ces inscriptions sont empruntées à deux monuments du trésor de notre cathédrale, à savoir un vase de porphyre et un parement d'autel; l'un et l'autre avaient été enlevés de Constantinople, en 1205, par Garnier, cinquante-neuvième évêque de Troyes, aumônier de l'armée des Croisés. Ces inscriptions ont causé *jusqu'ici* le désespoir *des savants* et des helléuistes qui n'ont pu les déchiffrer. M. Lapaume a entrepris de donner la clef de cette énigme; et, à force de labeur et de science, il y a réussi. Vous avez voulu lui montrer tout le prix que vous ajoutiez à sa communication en insérant son travail dans vos Mémoires. »

— *Tome II de la deuxième série, nos* 13 *et* 14; 1er *et* 2e *trimestre de l'année* 1850, *p.* 313. —

Enfin un journal qui, Dieu merci, ne sera

point suspect de partialité pour nous, écrivait, sous le n° 32 de l'Analyse sommaire qu'il donne du Rapport de M. Amédée Gayot, une appréciation dont nous nous contenterons de citer textuellement les dernières paroles : « Ces inscriptions traduites fidèlement par M. Lapaume, avaient *fait jusqu'ici le désespoir des hellénistes.* »

— Le numéro du journal précité est du mercredi 12 juin 1850 —

Nos inscriptions grecques, imprimées aux frais et par les soins de la Société d'Agriculture, à Paris, chez Didot, ont donc pris place et pourront se lire dans le tome deuxième de la deuxième série, nos 9 à 12 ; 1er, 2e, 3e et 4e trimestre de l'année 1849.

Mais il n'a pas dépendu de nous que les inscriptions latines pussent, à l'exemple de leurs aînées, se présenter au public avec un imposant cortége de témoignages considérables, sous les auspices et le couvert en quelque sorte de la Compagnie savante du département de l'Aube. Du moins elles se recommanderont elles-mêmes par une importance qui n'a point diminué, et se réclameront à bon droit d'un intérêt plus général et qui s'étend naturellement à un plus grand

nombre de personnes. Car, à part la difficulté et le mérite de l'exécution, le degré d'utilité des ouvrages de l'esprit se mesure assez bien au nombre des lecteurs auxquels ils peuvent profiter ; et l'on est forcé d'avouer que chez nous, le grec sera utile, le latin plus utile, et le français fort utile.

Il n'échappera sans doute à personne qu'il restait encore à glaner pour nous, dans l'inépuisable champ des antiquités troyennes, après les moissons opimes des historiens locaux et des grandes collections scientifiques. Nous prions surtout qu'on fasse réflexion que notre Essai contient plus d'un texte inédit, et maintes bonnes leçons relevées sur place. Que le lecteur remarque aussi que nous nous sommes montré nécessairement très-sobre de répétitions, et que toutes celles auxquelles nous nous sommes laissé aller, se justifient *au moins* par un incontestable avantage, celui de redresser des erreurs graves, nombreuses, et pourtant accréditées. Nous avons dit *au moins*, parce que d'ailleurs, et comme s'exprime le savant M. Corrard de Breban, dans un autre endroit du rapport nommé plus haut, « chacune des inscriptions » est, *pour la première fois*, accompagnée

» d'une version française rédigée avec soin
» et se tenant aussi près du texte que pos-
» sible, ce qui est un mérite dans ce genre
» de travail. » — « Elles sont présentées,
» poursuit-il, dans un cadre commun, mê-
» lées de notes et d'observations, pour quel-
» ques-unes. Enfin l'auteur nous instruit
» qu'elles ont été relevées sur le marbre et
» la pierre, ce qui en assure l'exactitude au
» plus haut degré, soit pour la correction du
» texte, soit pour la coupe des lignes et leur
» espacement. M. Lapaume nous a signalé
» quelques exemples de corrections par com-
» paraison avec le texte de M. Arnaud, qui
» *en effet* pouvait bien être plus artiste que
» archéologue. Il nous a offert de générali-
» ser cette collection ; nous ne l'avons pas
» fait non seulement faute de temps, mais
» encore parce que nous en croyons parfai-
» tement l'auteur sur parole. »

Afin de dégager de plus en plus vis à vis du public la responsabilité de notre garant, et de justifier d'autant un vote de confiance, nous citerons un dernier spécimen des étranges méprises dont nous ne pouvions pas nous taire. Mais l'échantillon sera du nombre de ceux dont on est en droit de dire : *ab uno*

discе omnes. Nous l'empruntons à la page 164 du *Voyage archéologique :*



Privs qvidem inserviebat ista Parophi Domino
Coena discipvlos exipienti dilectos.
Nvnc avtem inservit particvlii Domini.
Testis hoc donvm affabrae factvm.

—

Voilà quatre lignes : eh bien ! chacune d'elles a au moins une faute ; et la première en a jusqu'à trois dans un seul mot, exemples :

Parophi, pour *paraphi ; parophi,* pour *paropsi ;* enfin *paropsi* pour la seule bonne leçon *paropsis ;*

Exipienti, pour la seule bonne leçon *excipienti ;*

Particulii pour la seule bonne leçon *particulis ;*

Affabrae pour la seule bonne leçon *affabre.*

Pour ce qui est de l'inscription de Bourbonne, voici le jugement qu'en a tracé une plume autorisée entre toutes :

« L'inscription de Bourbonne est devenue pour M. Lapaume le sujet d'une étude cu-

rieuse ; ses raisons sont *au moins* spécieuses, et sont présentées sous une forme qui ne manque pas d'agrément. »

Maintenant donc que nous en avons fini avec la langue des Romains, abordons les inscriptions et les chartes nationales, et cherchons y des preuves que la langue française, dans ses premières phases, demeure, n'en déplaise à un érudit pour qui nous gardons autant de respect que de reconnaissance, remplie de mystères impénétrables au plus grand nombre. Mais j'allais oublier qu'un cartel littéraire m'appelle impérieusement sur un autre terrain ; et que c'est à cette heure, en cette place, qu'à moi qui suis l'offensé, il convient de croiser le fer... de ma plume la plus acérée contre le stylet perfide mais émoussé je ne dirai pas

Du plus obscur laquais d'un marquis trop illustre,
Mais du plus mal appris, du plus vain, du plus rustre,

du plus osé, du plus madré et pourtant du plus béotien des

VARLETS-D'ARMÉE :

Dave, ô Dave, en garde !... Monsieur Dave, en garde ! Mais tenez donc mieux votre arme et ne tremblez pas ainsi.

ZOÏLE FUSTIGÉ.

...... Ton impudence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense.

Nous devons à la vérité de déclarer, dès l'abord, que pour avoir de temps en temps fait insérer dans un journal *sérieux* divers articles de *pure* érudition, nous ne sommes pas plus *un nouveau collaborateur* de ce journal, que nous sommes *un nouveau membre* de la société d'Agriculture, pour avoir fait insérer dans ses *Mémoires* notre travail sur les inscriptions grecques trouvées à Troyes et autres lieux voisins.

Ajoutons néanmoins que nous tiendrons toujours à honneur d'obtenir et surtout de mériter l'un ou l'autre de ces *titres;* et que nous saurions au besoin le faire respecter, et dans tous les cas le porter *noblement.*

Dès sa première ligne, le journal frivole contre lequel nous venons nous défendre, avoue inconsidérément que les communications littéraires et artistiques dont *la Paix* marche escortée depuis quelque temps, ne laissent pas d'être malheureuses. Mais entendons-nous ; malheureuses pour qui ? Pour lui sans doute ? — Oh ! dans ce cas-là, tant mieux : nous battons des mains, et nous

tâcherons à l'avenir que les griefs du plaignant deviennent de plus en plus fondés.

Pour ce qui est de M. l'abbé Georges, j'ignore jusqu'à quel degré de rigueur a été portée la démonstration dont on fait tant de bruit ; mais il nous en coûtera peu, dans tous les cas, de confesser que s'il n'a pu lire sans les retenir, ni les retenir sans plus tard les reproduire involontairement et à son insu, les plus attrayantes beautés de M. Michelet, la mémoire et la bonne foi ne lui ont pas plus manqué qu'au célèbre historien, le talent.

« *Un nouveau collaborateur de la Paix*, et j'aime à me reconnaître à cette dénomination, *n'emprunte rien à personne; mais il n'en a pas plus raison, parce qu'en archéologie, les rêveries de l'imagination ne valent pas le témoignage sérieux des faits.* »

L'imagination, ce trésor de l'artiste, ne gâte rien nulle part, pas plus en paléographie qu'en peinture, à la condition toutefois que la folle du logis n'en éconduira pas la maîtresse, la raison. Et n'est-ce point là le sens profond des paroles ailées que par la bouche même des Muses, le poëte d'Ascra adresse éternellement à quiconque n'a souci que des faits ?

« Bergers qui parquez dans les campagnes, opprobre de la race humaine, esclaves de votre ventre; nous savons dire bien des mensonges qui ressemblent à la vérité; mais nous savons aussi, quand nous voulons, dire la vérité pure. »

— Hésiode, Théog. v. 26-29. —

A la preuve logique ajoutons l'argument matériel, un exemple, un fait en un mot.

Ce fait ne saurait manquer d'intéresser notre adversaire : nous l'empruntons à la page 48 de l'Almanach troyen publié en 1848, par le rédacteur actuel d'un journal qui nous aura cherché noise à son dam.

« La châsse de saint Loup, évêque de Troyes, est surtout remarquable par les émaux qui la décorent et qui datent du commencement du seizième siècle; on les doit à la libéralité de Nicolas Forgeot, originaire de Plancy et fils d'un maréchal-ferrant de cette petite ville :

Pater ejus, in pago Planceïo, equis ferreas soleas scudebat, seu marescallus erat. »

— Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque de Troyes. —

Plus d'un philologue a d'abord pâli sur le manuscrit; et plus d'un paléographe a depuis

étudié sur le livre les deux lignes du latin qui précède ; et pourtant un passage si court demeure encore pour eux tous lettre close. Mais s'ils n'ont pu avoir raison de l'énigme, que leur a-t-il donc manqué? Ce qui leur a manqué? — Trois choses : de l'imagination, encore de l'imagination, et toujours de l'imagination. Aussi bien avec le charme invincible de cette enchanteresse, ils auraient surpris dans les mots eux-mêmes les *armes parlantes* de l'abbé de Saint Loup, comme on retrouve celles des Pithou dans le célèbre adage d'Isocrate. Du reste, on pouvait, la grammaire et le vocabulaire aidant, s'assurer que *scudebat* est un barbarisme au même degré que *salvias;* et rien n'empêchait que, poursuivant l'investigation jusque dans le manuscrit, on n'acquît la certitude que *scudebat* ne s'y lit pas plus que *salvias* ne se déchiffre au dessus des eaux lustrales de Saint Pantaléon. Je vais plus loin, et je prétends que dans le cas même où *scudebat* et *salvias,* deux mots barbares, seraient nettement et indubitablement tracés le premier dans le manuscrit de la Bibliothèque de Troyes et le second au bas du portrait de saint Anastase, il faudrait

encore les y remplacer l'un par ***excudebat,*** et l'autre par ***sativas.***

Mais n'anticipons pas sur le mot, le seul mot controversé de l'inscription du portrait miraculeux de saint Anastase ; c'est là une question réservée, et qui sera traitée à part, avec tous les développements qu'elle exige.

Donc j'*imagine,* et je le dis à dessein, que ***scudebat*** faisant place à *excudebat,* et une traduction pittoresque et fidèle remplaçant une version qui n'a rien de l'élégante originalité du texte, on arrivera à ce résultat, à ce fait vraiment sérieux et digne de toute l'attention de notre adversaire :

Pater ejus, in pago Planceïo, equis ferreas soleas *excudebat,* seu marescallus erat.

Son père, dans le bourg de Plancy, FORGEOIT pour les chevaux des semelles de fer.

N'est-il pas vrai, Zoïle, que le père de cet abbé saintement fier de l'humilité de sa naissance, dans la ville même où, de son côté, le père d'un pape *cousait* jadis pour les hommes des semelles de cuir, *Sutor,* n'est-il pas vrai, disons-nous, que le père de FORGEOT ne FORGEOIT pas des semelles de fer pour toutes les espèces de quadrupèdes ?

Cette étymologie, j'en conviens, c'est

l'imagination, la seule imagination qui l'a *forgée ;* mais en quoi donc contrarie-t-elle, je vous prie, les faits les plus sérieux ?

Après avoir montré comment l'imaginative aidée d'un peu de savoir, s'achemine sûrement à la vérité, même archéologique, essayons de prouver que, par un effet contraire, dès que ce guide, disons mieux, cet appui, vient à lui fausser compagnie, elle s'égare sans retour et va donnant tête baissée dans les plus abruptes abîmes, comprenez dans des bourdes et des baies qui ont toute l'épaisseur des Alpes. C'est encore l'Almanach troyen, page 3 de l'année 1848, qui est prédestiné à défrayer notre argumentation.

« Saint Bernard, qui faisait volontiers des calembourgs en écrivant comme en parlant, disait déjà des religieux de son temps que leurs cellules étaient non hermétiquement mais aromatiquement fermées.

Monachorum cellulae non heremeticae sed aromaticae. »

D'abord ce qu'on n'est pas fâché de prendre pour un calembourg, c'est tout simplement une forme littéraire très-usitée dans les langues savantes. Or, cette figure de mots, ce *schima,* a reçu dans l'école le nom

d'*homiotélèfta* ou allitération ; et elle consiste à faire que deux mots, à part le sens qu'on y attache, correspondent lettre pour lettre, et syllabe pour syllabe ; exemple : heremet*icae* et aroma*ticae*. Ensuite saint Bernard était d'une part trop grave pour se permettre un calembourg de *loustic*, dans un sujet aussi sérieux qu'était la réformation de la discipline intérieure des cloîtres ; et d'autre part, il était assez bon humaniste pour se rappeler et pratiquer au besoin un innocent artifice de style, à la faveur duquel sa parole devait descendre plus avant et se fixer à toujours dans la mémoire des doctes cénobites auxquels il s'adressait. Mais, si nous passons de la forme au fond même de la pensée, nous ne douterons point que l'auteur du plaisant petit livre ne soit un de ces *Troyens* dont le spirituel Grosley disait qu'ils n'arriveront jamais à être de grands *grecs*. En effet, à moins d'être excellemment ignorant des langues anciennes autant que de la chimie et de la mythologie, on ne s'abuse point dans cette mesure, ni ne se fourvoie avec tant de suffisance.

Au surplus, voici ce que saint Bernard disait en fort bons termes :

« Les cellules des moines ne sont pas

érémitiques (ou d'ermite), mais elles sont aroma*tiques*.

Et au lieu de cela, vous ne craignez pas de lui faire dire :

« Les cellules des moines sont *fermées* non *hermétiquement* mais aromatiquement. »

Ah ! je vois ; vous n'êtes pas même de force à prendre le premier lexique grec venu, pour y lire que, si *hérimos* veut dire *ermite*, le dérivé *herimicós*, lui, signifie érémitique ou d'ermite ; et qu'il n'a pas le moindre degré de parenté avec un autre mot grec que vous ne connaissez pas davantage et que je vais me faire un vrai plaisir de vous apprendre *tant bien que mal*, absolument comme si vous coudoyiez encore sur les bancs du collége *ces grimauds* à qui j'enseigne parfois à scander des vers lyriques en grec ou en latin. Ce mot grec dont je suis trop heureux de pouvoir vous révéler l'existence, doit nous conduire par une route sûre à votre inénarrable *hermétiquement*.

L'inventeur des lettres, des sciences et des arts en général, de la chimie en particulier, c'est un dieu qui s'appelle Mercure. Nous disions donc que l'inventeur de la chimie se nomme Mercure chez les Romains, et *Hermès* chez les

Grecs. De cet Hermès dérive Hermiticós, exactement comme de *hérimos,* nous tirions tout à l'heure *herimicós,* et il signifie de Mercure ou mercuriel, d'Hermès ou hermétique. D'ailleurs en chimie, on appelle *sceau hermétique* (prononcez comme s'il y avait sot-h-ermétique) une manière technique de clore les vaisseaux destinés aux opérations, afin d'empêcher que les esprits les plus subtils ne s'évaporent.

Allons, Zoïle, frappez vous la poitrine en signe de deuil et de componction; faites mieux encore : revenez à résipiscence, et vous corrigez de bonne grâce. Avouez nous franchement que vous avez élucubré là du galimathias élevé au carré, c'est à dire qui ne fut jamais compris ni de vous ni de ceux qui vous lisent. Car enfin, répondez-moi : quelle idée vous faites vous, quelle idée se fait-on autour de vous, *d'une cellule fermée aromatiquement*? Vous n'entendez certainement pas une cellule où l'on ait apposé les scellés avec de la pâte d'amande en guise de cire d'Espagne, ou cloué la porte avec des pastilles du sérail en guise de clous; encore moins une cellule où l'on ait dressé des barricades odorantes et tendu des guirlandes de fleurs au lieu de

grilles et de verroux. Oh non ! votre imagination timide et circonspecte ne dépassera jamais le domaine des faits, afin de s'arrêter toujours en deçà de semblables rêveries.

Du moins, je comprendrais mieux, et vous aussi, n'est-ce pas ? une cellule close hermétiquement ; car souventes fois le pieux récipient appelé cellule de moine a renfermé de l'esprit et du plus fin, et du plus pur et du plus impondérable, entendez-vous, Monsieur le lourdaud ?

Mais nous ferons bien, l'un et l'autre, de ne point subordonner l'ingénieuse et pourtant judicieuse pensée de saint Bernard à une interprétation plus ou moins conforme à nos sympathies ou à la portée de notre intelligence respective.

Donc contentons-nous de remplacer la leçon :

Monachorum cellulae non heremeticae, sed aromaticae, *laquelle par malheur n'est pas inédite,* par cette seule bonne leçon :

Monachorum cellulae non heremicae sed aromaticae ;

Et de substituer à la scaronienne version :

Les cellules des moines sont non hermétiquement, mais aromatiquement fermées,

Cette seule traduction fidèle :

Cellules de moines sont cellules non pas d'erm*ites*, mais bien cellules de sybar*ites*.

De tout temps, au surplus, l'Eglise a interdit non pas seulement au clergé régulier, mais même à celui qui vit au milieu du siècle, l'usage habituel ou fréquent des parfums et des fleurs. C'est qu'un moine délicat et efféminé, pas plus qu'un prestolet attifé, ambré et musqué, ne serait assuré de vivre et mourir en odeur de sainteté. Les païens eux-mêmes disaient autrefois : c'est sentir mauvais que de sentir toujours bon, *male olet qui semper bene olet*. Mais ceci n'a rien, absolument rien, de commun avec Zoïle.

De nos jours et chez nous, hâtons-nous de le proclamer, le prêtre se fait remarquer autant par l'austérité de ses mœurs que par la solidité de sa science ; il semble se rappeler que pendant longtemps, dans notre France éminemment polie et excellemment religieuse, le clerc seul était lettré ; et il veut aujourd'hui, sinon être seul savant, du moins l'être autant que le laïque qui l'est ou croit l'être le plus. Donc ces mœurs de boudoir auxquelles saint Bernard faisait la guerre avec des armes si courtoises et d'une trempe

si fine, ne sont plus, à l'heure qu'il est, qu'un souvenir lointain que nous renvoyons au passé ecclésiastique de notre pays.

Tout ce qui précède n'est encore que la préparation à la cause. Avant d'entamer le cœur de la question, et de parler des trois chèvres, comme a dit un ancien, nous éprouvions la démangeaison de venger tant bien que mal, la *dive* imaginat*ive* des blasphèmes, d'un scribe pharisien. Cet écrivassier-cothurne qui ne dessine jamais qu'à la mine de plomb, évite toujours, avec un soin extrême, de sacrifier aux grâces; et nous pourrions, lui renvoyant la flèche qu'il nous a décochée, lui demander si pour ne s'enrichir pas des perles de l'imagination, il en a beaucoup plus raison. Mais nous aimons mieux briser là, non pas toutefois sans en prendre occasion d'adresser à Zoïle cette courte apostrophe :

Quel sinistre présage pour vous, ô Zoïle, que de voir sinon votre prophète, du moins le plus capitan de vos hérauts matamores, — j'ai presque dit le plus massif de vos fêlés porte-voix — venir, dès le préambule d'une polémique insidieusement engagée par vous sur un *bénitier*, échouer piteusement contre une cellule de moine, et se briser sans retour

contre un capuchon, quand à deux minutes de là, on s'était déjà senti honteusement crosser du bois bénit d'un abbé mitré !

Quiconque s'est ainsi montré ignare au premier chef, quiconque a été ainsi atteint et convaincu d'une telle incapacité, mériterait, à mon sens, d'être frappé d'interdiction et privé à toujours des droits de citoyen dans la république des lettres.

Si celui à qui sans doute la seule passion de la science archéologique inspira de nous attaquer à outrance, s'était contenté de nous injurier partout, nous nous serions, à notre tour, contenté de nous taire partout. Car après avoir promené la main sur notre front, nous nous sommes dit avec un ancien : il n'a point été touché.

Mais voilà que du sein de cette noire et fétide écume de bile invétérée, dont le petit-vieux cacochyme et malingre vient de s'exonérer, de se soulager, sur de modestes pages dédiées par un jeune homme à de studieux adolescents, apparaissent et surnagent çà et là comme les ombres rares et insaisissables des raisons les plus retorses et les moins solides. Puis donc que dans cette autre *Foire-aux-Idées*, dans cette vipérine *Olla-podrida*,

dans cet indigeste Capharnaum, où à propos de rien, il est parlé de tout, et de certaines autres choses, il s'est glissé jusqu'à deux ou trois apparences d'arguments creux et pour cela sonores, arguments qui ne soutenant pas le moindre examen,

N'imposent qu'à des gens qui ne sont pas d'ici :

Nous descendrons à faire notre apologie, bien résolu de montrer *in extenso* et de faire toucher du doigt aux plus opiniâtres Thomas, que l'incartade de Zoïle a porté jusqu'à leurs dernières limites : l'ignorance, la fourberie, le cynisme, la rusticité et l'impiété ! Tel sera l'objet et la division de la discussion qui va suivre.

Mais pour que la réponse soit catégorique et simple au gré de M. le rédacteur en chef de la feuille agressive, nous diviserons la démonstration en cinq chefs principaux ; et nous soutiendrons devant notre public, les cinq propositions ou thèses dont voici l'énoncé :

1° Le frivole journal auquel nous répondons une fois pour toutes, a proné, a *propagé* un prodige d'ignorance ;

2° Le frivole journal auquel nous répon-

dons une fois pour toutes, a prоné, a *propagé* une merveille de fourberie ;

3° Le frivole journal auquel nous répondons une fois pour toutes, a prоné, a *propagé* un miracle de cynisme ;

4° Le frivole journal auquel nous répondons une fois pour toutes, a prоné, a *propagé* un chef-d'œuvre de rusticité ;

5° Le frivole journal auquel nous répondons une fois pour toutes, a prоné, a *propagé* un phénomène d'impiété.

IGNORANCE DE ZOÏLE.

Peut-être notre adversaire appartient-il à la petite église des énergumènes, au conventicule de ces faux sages dont la *Liberté de penser* fait toute la science comme toute la morale. Peut-être se targue-t-il, lui aussi, de la souveraineté de sa raison personnelle, et revendique-t-il pour l'idole de ses mains le droit chimérique de tout révoquer en doute, droit auquel confine réellement et de très-près, outre le danger de tout dire, la licence de tout faire. Si donc il allait, de son côté, répétant à tout propos et prêchant en quelque sorte sur les toits : « Je ne suis, *moi*, ni catholique ni protestant ; je suis philoso-

phe, » nous éprouverions le besoin de lui crier : Halte là, s'il vous plaît ; maître Davé, tout beau ! Car enfin, que votre superbe ne s'incline pas plus devant sa sainteté Pie IX que devant son impudicité Martin Luther premier et dernier, le ravisseur et plus tard l'époux de la vestale Catherine de Bore, ce sont là vos affaires les plus intimes, et nous éviterons toujours d'y porter un regard indiscret. Mais autant nous croyons sans peine et sur votre seule parole la première partie de votre confession publique,—au point que dans votre bouche ou sous votre plume, la simple assertion qu'en fait de culte formel ou de religion positive vous avez adopté pour devise *Turc plutôt que papiste* ne nous trouverait pas plus incrédule — autant et plus encore nous refusons d'admettre que le fait, le seul fait de n'être ni catholique ni protestant, constitue à votre profit le privilége de vous ériger en philosophe :

Car d'être philosophe il serait trop aisé.

Non, non, Zoïle; vous avez beau vous endormir dès long-temps dans une molle sécurité, à égale distance des catholiques et des pseudo-réformistes : ce n'est pas encore

demain qu'il vous sera donné de vous réveiller philosophe, à en juger du moins par les hérésies capitales dont vous avez su relever ce que dans le calme de notre esprit et la modération de notre langage, nous appellerons une farce des plus insipides ou du plus mauvais goût. Vous nous paraissez donc encore fort attardé en deçà des notions les plus vulgaires de la sagesse; et c'est à peine si vous avez dépassé la croix de par Dieu, dans une science qui serait pour nous aussi la première de toutes, si la théologie n'existait pas. Que s'il vous fallait concourir avec ces mêmes grimauds à qui jadis et au nom de l'Etat, nous enseignions, tant bien que mal, la philosophie, vous essuieriez, ô Zoïle, le déplaisir d'être vaincu. C'est assez dire que si vous aspiriez au premier degré de la chevalerie littéraire, vous vous verriez impitoyablement refuser le brevet de *bas chevalier,* et que vous auriez à refaire vos études philosophiques, sous peine de ne cueillir jamais cette baie de laurier communément connue sous le nom de *bacca-laureata.*

Où serait en effet la pudeur, où serait la justice d'accorder le diplôme à un candidat qui ne craint pas d'articuler des énormités

aussi tristement significatives que les deux qui vont suivre !

« Aristote est le fondateur de la scholastique. »

« Le paralogisme consiste à prendre la partie pour le tout. »

Prenez garde, monsieur le candidat, vous dirait, avec autant de bienveillance que de politesse, l'un des docteurs ès-lettres chargés de vous examiner ; prenez garde, remettez-vous, et que l'émotion ne paralyse pas ainsi votre savoir. Car enfin cette Scholastique, (la) sainte Scholastique, pour trancher le mot, que vous faites ainsi naître d'un père païen, vous n'ignorez pas qu'elle ne compte dans sa généalogie que des chrétiens de marque, comme sont : Alcwin, Jean Scot, S[t] Anselme, Hildebert de Tours, Guillaume de Champeaux, Albert-le-Grand, S[t] Bonaventure, S[t] Thomas d'Aquin, Duns Scot, et tant d'autres d'une moindre renommée, mais tous issus de la même souche. Vous n'avez pu oublier que la Scholastique, ce long et fécond enfantement du moyen âge, cette science hors de page et vraiment *sui juris*, ne relève en rien de la dialectique péripatéticienne. Rappelez donc à votre mémoire, monsieur le candidat,

que des milliers d'années et surtout tout un monde d'idées, de sentiments et d'intérêts essentiellement changés, séparent les Analytiques d'Aristote de la Somme, par exemple, de l'Ange de l'Ecole; et qu'il ne vous arrive plus jamais d'émettre une opinion aussi mal sonnante, aussi erronée, aussi hétérodoxe. Non, monsieur, non, saint Anselme n'est point fils du Stagirite, pas plus que Descartes est fils de Scot Erigène, pas plus que le Discours sur la Méthode procède des *Livres des sentences* de Pierre-le-Lombard.

Puis prendrait la parole à son tour le professeur de littérature; car il y aurait au moins trois docteurs ès-lettres occupés à votre examen, sans compter l'appoint d'un docteur ès-sciences; ce n'est pas trop, j'imagine, pour prendre mesure d'un homme de votre taille, et pour dresser le bilan de toutes vos richesses intellectuelles. Donc le professeur de belles-lettres vous dirait avec autant de bonté et non moins de ménagement que son collègue que vous venez d'entendre :

Permettez, monsieur le candidat; n'y aurait-il pas, à cette heure, dans votre esprit comme dans vos paroles, une confusion fâcheuse et qui n'est pas sans gravité dans ce moment

critique et solennel pour votre avenir ? Vous venez de nous dire que *prendre la partie pour le tout*, cela *s'appelle, sur les bancs, faire le paralogisme, ho paralogismós.* Je ne sais, monsieur le candidat, sur quels bancs vous vous êtes assis et encore moins tout ce qu'on y peut dire ; mais j'ai besoin de penser que si au collége d'où vous sortez, de telles paroles circulent sur les gradins, du moins elles ne sont tombées du haut d'aucune chaire ; quelque piètre écolier pourrait à la rigueur tenir un pareil langage, mais ce n'est certes pas ainsi que le plus novice des maîtres enseignerait *e cathedra.* Non, monsieur le candidat, *prendre la partie pour le tout*, cela n'est appelé nulle part, ni par l'élève ni par le professeur, *faire*, comme vous dites, *le* (sic) *paralogisme ;* cela ne se nomme même pas faire *un paralogisme.* Et en voici la raison toute simple :

Le paralogisme est un argument vicieux, un faux raisonnement. Le paralogisme appartient à la logique et fait partie d'un chapitre très-important, comme vous allez voir : Ce chapitre est intitulé *des causes de nos erreurs.* On y traite, entre autres choses, du *sophisme* et du *paralogisme ;* on y montre qu'ils ont ce

caractère commun d'être l'un et l'autre une erreur, avec cette différence propre que le premier est une erreur de la volonté et emporte avec lui la mauvaise foi, tandis que le paralogisme est une méprise de l'entendement, une erreur involontaire, comme est en ce moment la vôtre, monsieur le candidat. Vous le voyez donc en plein, le paralogisme est tout autre chose que ce trope, que cette figure de mots appelée sur les bancs comme sur la chaire *métonymie*, c'est-à-dire mot à la place d'un mot, *ónoma, metá.* Mais comme vous le voyez trop tard et que d'ailleurs nous avons déjà eu le regret, tout à l'heure, de déposer dans l'urne une boule noire contre votre philosophie, nous devons, et cela dans votre intérêt comme dans celui de la société qui vous réserve sans doute à d'éminentes fonctions, ajourner votre réception à six mois. Allons, monsieur, bon courage; point d'abattement : la prochaine session vous retrouvera sans doute mieux préparé, à moins pourtant qu'au lieu d'acquérir vous n'oubliiez encore d'ici là. Au revoir donc, et à bientôt, monsieur le candidat.

Mais, dira quelqu'un, ce qui manque à Zoïle du côté de la philosophie et de la rhé-

torique, Zoïle le rachète apparemment par l'étendue ou par la profondeur de ses connaissances historiques; soit; dans ce cas là, nous verrons bien. Car voilà que sous la plume de notre adversaire sont venus se ranger des hommes qui glorifieront à jamais les fastes de l'humanité; et il a fait entendre dans son concert d'injures contre nous,

Quatre de ces beaux noms qu'un siècle au siècle annonce,
Quatre noms qu'ici-bas toute langue prononce.

Ecoutons donc, dans un religieux silence, le jugement qu'il va porter tour à tour d'Alexandre, de Charlemagne, de saint Bernard et d'Abeilard.

« Alexandre n'est qu'un ivrogne dont les conquêtes valurent au genre humain pour tout avantage une belle collection d'animaux rares. »

« Charlemagne savait à peine signer son nom. »

« Saint Bernard, l'impitoyable adversaire d'Abélard, fut un hardi rabroueur de papes; mais il était trop fin pour passer la mer. »

O pudeur, ô blasphème, ô ignominie! En quels termes, juste ciel, Zoïle a parlé de quels hommes! Et avec quel à propos ne le

sanglerons nous pas des étrivières qu'Homère lui-même nous met en main contre ce détestable Thersite !

« Le seul Thersite, bavard sans mesure, braillait encore comme un choucas : c'était un homme habile à débiter toute sorte d'injures, *déblatérant contre les rois à l'étourdie et sans vergogne,* uniquement soucieux de faire rire les Argiens. D'ailleurs le plus laid de tous ceux qui étaient venus sous Ilion, il était *louche, boiteux* d'un pied ; il avait les épaules voûtées et *ramassées sur la poitrine, la tête pointue* au sommet, et *sur sa tête voltigeait le petit bouquet de quelques rares cheveux.* » — ILIAD. ch. II. v. 212. —

Encore que la mémoire d'Alexandre soit assez vengée par ces lignes d'Homère, le roi des poëtes et le poëte des rois, disons cependant à Zoïle pour notre propre compte :

Eh quoi ! Zoïle, celui qui du rocher de Pella s'est élancé un beau matin à la conquête du monde, et devant qui toute la terre se taisait de respect et d'admiration ; celui qui pleurait, enfant, de n'avoir qu'un monde à civiliser et mourut à 32 ans, après avoir renouvelé la face du globe ; celui qui chaque jour, avant de sommeiller, plaçait sous son

chevet l'Iliade et son épée, et qui s'agenouillant sur le tombeau d'Achille, félicitait le premier des guerriers d'avoir été célébré par le premier des poëtes ; celui qui respecta la maison de Pindare et fonda dans l'Afrique une rivale d'Athènes, celui-là n'est qu'un ivrogne à vos yeux ! — O Zoïle cuirassé d'impudence ! Zoïle aux yeux de chien, au cœur de biche, comme a chanté le poëte ! —

Eh quoi ! encore une fois, celui qui seul suffit à défrayer tout un cycle poétique, celui dont la poésie et la prose, le moyen âge et l'antiquité, Lambert-le-Court avec Alexandre de Bernai et Plutarque avec Quinte-Curce, ont consacré les *gestes* à qui mieux mieux; celui que toutes les imaginations ont conçu jusqu'ici comme l'idéal du héros, celui qui distribuant magnifiquement à ses officiers les trésors, les provinces et les royaumes, ne gardait pour lui que l'espérance ; celui qui dans l'âge des passions et parmi les enivrements de la victoire, sut rester chaste, magnanime et clément; celui que toutes les vierges, toutes les mères et toutes les épouses bénissent, aiment et vénèrent, celui-là n'est devant vous, ô Zoïle, qu'un antiquaire monomane, un vulgaire dépisteur de curieux brimborions ; Alexandre

enfin, Alexandre le Grand ne sera jamais pour vous qu'un grand assembleur de bric-à-brac, un couronné pourvoyeur de ménageries, un opulent empailleur de mastodontes et de cétacés ! Et vous avez écrit cela, et votre main ne s'est pas pétrifiée sur l'heure !

Mais vous ne connaissez donc pas Suétone qui, lui du moins, ne sera pas accusé de flatter les souverains ? Or, voici qu'au chapitre 18 de la vie d'Auguste nous lisons ces mots : « Il fit ouvrir le tombeau d'Alexandre, et en fit tirer son corps : il lui mit une couronne d'or sur la tête, le couvrit de fleurs, et lui rendit toutes sortes d'hommages ; et, comme on lui demandait s'il ne voulait pas voir aussi les Ptolémées, il répondit : J'ai voulu voir un roi, et non pas des morts. » Zoïle me permettra d'en appeler de son appréciation à celle d'Auguste ; car le vainqueur de Darius a mérité, Dieu merci, d'être jugé par ses pairs ; et s'il faut à toute force une royale pâture à la dent de Zoïle, nous lui abandonnerons sans péril les momies des Pharaons et ensemble les hiéroglyphes des obélisques égyptiens, y compris celui de la place de la Révolution.

Que Zoïle vienne désormais faire retentir

à nos oreilles les assourdissantes cymbales qu'on appelle tantôt palingénésie sociale, tantôt perfectibilité continue et indéfinie de la race humaine ; qu'il frappe l'air, bon Dieu, de cet autre airain non moins sonore : évolutions fatales ou phases préétablies et fastiques de la vie d'un peuple. Au fait, il a si bien compris le rôle qu'Alexandre remplit dans l'histoire ; et la loi qui gouverne les destinées humaines a si peu de mystères qui soient insondables pour lui, qu'il peut aborder résolument et avec non moins de succès, les questions les plus ardues et les plus complexes de la philosophie et de la politique sociales.

Mais, sérieusement, elle est donc aussi aveugle qu'irréconciliable la haine que Thersite a jurée à la royauté? car, à n'en pas douter, c'est le monarque, ici, qu'un pygmée a voulu frapper à travers le grand homme.

Assurons nous maintenant que notre adversaire n'a partout qu'une seule et même méthode ; et que dans Charlemagne encore c'est le monarque, et par surérogation le saint, que poursuivent ses épileptiques transports, comme ils persécutent dans

saint Bernard le vainqueur de l'hydre du scepticisme ou du libre examen.

Charlemagne a confirmé la donation que Pépin avait faite à Etienne III, en 754, de l'exarchat de Ravenne, et qui devint dès lors le fondement de la puissance temporelle des Papes.

Charlemagne, outre qu'il favorisa puissamment les arts et les sciences, fut un zélé promoteur de la foi chrétienne, qu'il porta, sur les aîles de la victoire, depuis l'Ebre d'Espagne jusqu'au Raab de Hongrie, et depuis le Tibre italien jusqu'à l'Elder danois, embrassant ainsi un espace de vingt-six mille lieues carrées.

Charlemagne rassemblait autour de son trône, dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle, les hommes les plus savants de son temps, parmi lesquels brillaient au premier rang les Alcwin et les Lanfranc.

C'est à Charlemagne que la langue allemande doit sa première grammaire, et l'Allemagne elle-même, l'établissement de plusieurs siéges épiscopaux ainsi que de plusieurs cités, dont Hambourg est la plus remarquable.

Durant quarante ans, Charlemagne ne

déposa pas un jour sa vaillante épée : il eut à châtier tour à tour les Saxons, qui ravageaient ses frontières et dont il n'eut raison qu'en les courbant sous le joug du christianisme ; puis les Lombards qui avaient envahi les états de l'Eglise ; ensuite les Arabes auxquels il enleva (778) la marche d'Espagne, c'est-à-dire tout le pays compris entre l'Ebre et les Pyrénées ; enfin le séditieux duc de Bavière, Tassillon, dont il réunit les états à la couronne des Franks (788).

Vers l'an 793, Charlemagne fit creuser *la fosse Caroline*, ce canal célèbre destiné à relier entre eux le Rhin, le Danube, etc.

Charlemagne marcha contre Rome et, *notez ceci,* Charlemagne y rétablit sur son trône le Pape Léon III qu'en avaient chassé les Romains insurgés.

Le jour de Noël, en l'an 800, le Monarque et le Pape, ces deux moitiés de Dieu, comme disait autrefois l'auteur des *Orientales,* remerciaient le Seigneur dans son temple. Et pendant que Charles était agenouillé sur les degrés de l'autel, Léon qui célébrait les saints mystères, prend tout à coup une précieuse couronne et la pose inopinément sur

la tête du roi qu'il proclame publiquement empereur des Romains.

Que de grandes choses entrevues, que de gloire surprise dans cette course au clocher à travers la vie de Charlemagne ! Mais en revanche, que de motifs pour Zoïle d'insulter à Charlemagne !

Aussi que va-t-il faire ? Sur la foi d'Eginhart, d'Eginhart dont il ne comprend même pas le passage latin, il avance que Charles savait à peine signer son nom. Mais Eginhart n'a jamais rien dit de pareil ; il consigne simplement que son héros n'avait pas ce qu'on appelle une belle main, qu'il ne se piquait point de calligraphie, en un mot que son écriture était assez difficile à lire, comme est celle de presque tous les grands hommes, soit que chez eux les doigts égalent la rapidité de la pensée, soit qu'ils demeurent fidèles à une habitude fort innocente et qui remonte à la plus haute antiquité. En effet, il faut entendre par *signature, nota signatura*, non pas un nom tracé au bas d'un acte; la signature fut proprement et dans l'origine une marque, une note destinée à sceller, à empreindre, *signatura* avec ellipse de *nota*. Alors on apposait sur l'acte soit l'anneau

signatorius, soit une *croix*, soit la garde d'une *épée* et l'on disait : Si, noble que je suis et plus habile à chevaucher, à guerroyer qu'à dessiner, j'appose ici cette marque : ce que le pommeau de mon épée vient d'imprimer en caractères sacrés au bas de cet écrit, la pointe de mon épée saura le maintenir, l'exiger ou l'accomplir. — Plus tard on a inscrit plus ou moins lisiblement le nom, et dès lors le paraphe dont on l'entoure, a remplacé la signature primitive, a remplacé l'anneau, la croix, l'épée.

Mais revenons à Charlemagne, qui savait fort bien signer illisiblement soit son nom soit un acte public ou privé, en l'accompagnant d'une marque particulière. L'empereur ainsi calomnié par l'ignorance d'un Français, un étranger, un Anglais, va se charger de le défendre savamment ; écoutons donc l'original, et qu'on se le redise à plaisir :

« The encouragement of learning and of learned men is one of the brightest passages in the history of this celebrated monarch. It is generally said that he never was able to write ; and this is incorrect, inasmuch as charters remain with his signature; and the passage of

Eginhart on which the statement is founded, does not bear it out. The greater was his merit in strenuously promoting the improvement of his clergy and his people, in establishing public schools and colleges, before his time unknown in this part of the world, and in raising men of letters to stations of eminence, as well as in frequenting their society, placing them about his person, and instructing himsell by their conversation. »

La protection dont il honora le savoir et les savants, est un des plus beaux côtés de la vie de ce monarque célèbre. On dit communément qu'il ne savait pas même écrire; mais cela est inexact, d'autant qu'il existe des chartes signées de lui; et le passage d'Eginhart sur lequel s'appuie cette thèse, ne saurait avoir ce sens là. Avant tout, il travailla puissamment à l'avancement intellectuel de son clergé et de son peuple, en établissant des écoles publiques et des colléges inconnus jusque alors dans cette partie du monde, et en élevant les hommes de lettres aux plus hautes dignités, aussi bien qu'en fréquentant leur société, en les attachant à sa personne, et en s'instruisant dans leur conversation.

Comme il vient d'être rappelé, Charles

sema la France d'écoles ; et cette grande et belle institution qui marcha long temps parmi nous l'égale des premiers corps de l'Etat et la digne sœur du Parlement, cette institution majestueuse qui vient de s'affaisser sur elle-même, parce que deux ou trois Zoïles y avaient inoculé dans ces derniers temps le virus de leurs doctrines meurtrières, cette institution n'eut pas d'autre fondateur que Charles à bon droit surnommé le Grand, ce vénéré patron de la gent écolière. Et maintenant qu'elle n'est plus, maintenant qu'ils nous l'ont tuée, les sycophantes ! ils ne savent plus, ajoutant la raillerie à la cruauté, ils ne savent plus que s'écrier avec le ton et le geste d'une éloquence convulsive : non, non, la fille aînée des rois ne périra pas ; non, elle n'est pas descendue tout entière dans la tombe avec ses augustes aïeux. Mais c'est le moment de parler d'autre chose.

Un moine bénédictin scandalisé des ouvrages d'Abeilard, écrit à saint Bernard : « Pierre Abeilard enseigne, écrit des nouveautés. Ses livres passent les mers et traversent les Alpes. Ses dogmes se répandent dans les provinces. On les publie par-

tout, et partout on en prend la défense. Je vous le dis, rien n'est si dangereux que de vous taire. » A la lettre était annexé un extrait contenant la doctrine incriminée.

Cependant Abeilard averti du mal causé par ses livres, avait promis de se rétracter; mais il ne crut pas devoir tenir sa parole. Dès lors l'abbé de Clairvaux, *l'abbate di Chiaravalle, l'abbate Mellifluo*, comme l'appelle avec raison le journal *la Paix* en usurpant les termes mêmes du *Diario di Roma*, 13 septembre 1850, l'éloquent abbé de Clairvaux se crut dispensé de garder aucun ménagement. On était à la veille de tenir un concile à Sens. Abeilard alla trouver l'archevêque, se plaignit amèrement de l'abbé de Clairvaux, et demanda qu'on l'admît à justifier sa doctrine en plein concile. Le 2 juin 1140, un grand nombre de prélats prirent place au concile. Toute la cour de France s'y était donné rendez-vous, et notamment le roi Louis VII, Guillaume comte de Nevers et Thibault comte de Champagne. La curiosité de voir les deux hommes les plus célèbres de leur siècle descendre en lice, était au comble. L'abbé de Clairvaux dénonça l'ouvrage qui l'avait si fort révolté.

Abeilard pressé de nier ou de rétracter les propositions les plus hardies, ne fit ni l'un ni l'autre : il sortit brusquement du concile, en s'écriant qu'il en appelait à Rome. La fuite d'Abeilard fut considérée comme une défaite; il venait d'être condamné comme contumace et par défaut. Le déserteur fut ensuite signalé au Pape, aux cardinaux, aux évêques les plus accrédités à la cour de Rome comme un dangereux composé d'Arius, de Pélage et de Nestorius. Abeilard voulant poursuivre son appel au Saint-Siége, était déjà parti pour Rome; il s'arrêtait quelques jours, en passant, au célèbre monastère de Cluni, lequel avait à sa tête en ce temps là Pierre-le-Vénérable. C'est alors même et dans ce lieu qu'il apprit sa condamnation. Elle était signée d'Innocent II, et le bref était adressé à saint Bernard lui-même, à l'archevêque de Sens, à celui de Reims et à tous leurs suffragants. « Après avoir pris, disait Sa Sainteté, conseil de nos frères les évêques et les cardinaux, nous avons condamné les articles que vous nous avez envoyés et tous les dogmes pervers de Pierre Abeilard, avec leur auteur; et nous lui avons imposé un éternel silence comme étant héréti-

que. *Nous déclarons aussi tous les défenseurs et sectateurs de ses opinions excommuniés.* »

Celui qui avait été un moine sans règle, un supérieur sans vigilance, un abbé sans discipline, un homme sans mœurs, fut enfin touché de repentir ; il respecta la main qui le frappait, se désista de son appel, et ne déposa le secret de ses larmes que dans le sein de Pierre-le-Vénérable. Celui-ci lui ménagea plus tard, par l'entremise de l'abbé de Citeaux, une entrevue avec saint Bernard ; et quand à l'âge de 63 ans, il mourut de chagrin à Cluni, en 1142, il avait fait sa paix avec l'inflexible mais pourtant miséricordieux abbé, et il emportait dans l'éternité le pardon de son chef : pouvait-il se préparer plus dignement à recevoir celui de son Dieu?

Au maître qui du haut de la montagne Sainte Geneviève vit se presser à ses leçons des myriades d'auditeurs accourus de tous les points de l'Europe, et pour le sommeil desquels les hôtelleries ne suffisant plus, on dut joncher de foin les places publiques, témoin le nom que portent encore aujourd'hui, dans le quartier latin, la rue du Fouarre et la rue Du-Foin-Saint-Jacques ; au breton précurseur de Pic de la Mirandole la tendre amitié

d'Héloïse érigea, dans l'enceinte du Paraclet, un funèbre monument; et sur la tombe l'amitié compatissante de Pierre-le-Vénérable inscrivit :

†

Petrus in hac *petra* latitat, quem mundus Homerum
Clamabat; sed jam *sidera sidus* habent.
Sol erat hic Gallis, sed eum jam fata tulerunt.
Ergo caret regio Gallia sole suo.
Ille sciens quidquid fuit ulli scibile, vicit
Artifices, *artes* absque *docente docens*.
Undecimae Maii Petrum rapuere kalendae,
Privantes Logices atria rege suo.
Est satis : in tumulo Petrus jacet Aboelardus,
Cui soli patuit scibile quidquid erat.

—

Sous cette pierre est caché Pierre, en qui l'univers saluait un Homère; mais déjà les astres possèdent cet astre. C'était le soleil des Français; mais les destins l'ont ravi, et voilà que le pays de France a perdu son soleil. Sachant tout ce qu'ici-bas mortel put jamais savoir, il surpassa les artistes (artiens ou maîtres ès-arts), surpassa les arts, qu'il enseigna sans les avoir appris de la bouche d'un maître. Le onzième jour avant les calendes

de mai (21 avril 1142) enleva Pierre, et priva de son roi le palais de la Dialectique. Bref, dans ce tombeau repose Pierre Abeilard qui sut à lui seul tout ce qu'il était possible de savoir.

—

Peu de temps après Abeilard, saint Bernard mourut à l'âge de 93 ans.

Au moine qui fertilisant le désert en même temps qu'il défrichait l'intelligence, sut faire du sombre et ténébreux *val de l'absinthe* une *claire, riche* et surtout *illustre* vallée ; au précurseur et compatriote des Bossuet et des Lacordaire, on fit cette épitaphe où l'auteur joue, avec une intraduisible allitération, sur le mot *clairvaux, chiara valle, claire* et *illustre* vallée :

†

Clarae sunt *valles ;* sed *claris* vallibus Abbas.
Clarior, his *clarum* nomen in orbe dedit.
Clarus avis, *clarus* meritis, et *clarus* honore.
Claruit ingenio, religione magis.
Mors est *clara,* cinis *clarus, clarum* que sepulcrum :
Clarior exultat spiritus ante Deum.

—

Illustres sont ces vallons ; mais plus illustre que d'illustres vallons, un abbé leur fit

un nom illustré dans le monde entier! Illustre de naissance, illustre de services, illustre de dignité, il s'illustra par son génie, s'illustra davantage par sa piété. Sa mort est illustre; illustre est sa cendre; illustre, son tombeau; plus illustre devant Dieu tressaille son âme.

Le récit qui précède, récit aussi simple que catégorique, nous dispensera de rechercher maintenant les causes de cette profonde aversion que Zoïle ressent pour saint Bernard, et celles des vives et chaudes sympathies que lui inspire Abeilard : Cès causes sont par trop évidentes; et il devient superflu de les énumérer ici.

Certes, s'il vivait à notre époque, l'amant infortuné d'Héloïse voudrait être, sinon le rédacteur en chef, du moins l'un des abonnés les plus considérables de *La liberté de penser*.

C'est donc à titre de libre penseur que Abeilard est défendu par Zoïle contre saint Bernard, le gardien vigilant, l'inexorable et rigide satellite du trésor de la Foi.

Mais l'abbé de Clairvaux qui du fond de sa cellule gouvernait l'Europe et faisait les papes

tout en refusant de l'être, ne fut en aucune rencontre ni hardi ni timide *rabroueur de papes;* il se montra toujours plein d'une humble soumission et d'une piété vraiment filiale pour la chaire de saint Pierre. Et vous prétendez, Zoïle, qu'il rabroua hardiment les souverains Pontifes, à peu près comme une mère rabroue un enfant espiègle, comme un régent tance un grimaud ! Mais vous ignorez donc jusque au sens des mots ?

Vous n'êtes pas plus dans le vrai, quand, après avoir cité perfidement et fort mal à propos, ce vers de Despréaux sur le passage du Rhin ;

Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

Vous mettez sur le compte de la finesse la prudente résolution de ne pas s'éloigner de la France : le grand Roi, pas plus que l'illustre abbé, n'était homme à ruser en face du péril. Et saint Bernard avait le droit de se demander alors, comme fit plus tard Alighieri dans une situation non moins critique : Si j'y vais, qui restera ? Si je reste, qui ira ? « *If I go, who is there to stay ? If I stay, who is there to go ?* »

Eh bien ! saint Bernard est resté ; un seul homme l'en blâme et voudrait bravement l'en

rabrouer. Mais cet homme, c'est Zoïle, Zoïle le libre penseur, Zoïle qui feint d'ignorer que le moine dont le courage ne se borna pas à animer les pélerins du feu de sa prédication, sauva la vie à une multitude innombrable de juifs que Raoul voulait faire exterminer.

Mais il est temps de conclure. Nouveau Tarquin proscrit, Zoïle s'est promené, le sceptre à la main, dans un vaste parterre qu'on appelle l'histoire. Il est allé décapitant par ci par là les plus hautes et les plus vertes tiges : espérait-il, ainsi ce myrmidon bistré, ajouter un pouce à sa taille, retrancher une ride à son front ?

Notre adversaire, ainsi qu'on peut voir, est au talent près, l'émule au petit pied de l'écrivain très-illustre hélas! qui a taché de fange et de fiel l'une des plus belles pages de nos annales militaires, dans une épopée qui par un juste châtiment du génie profané, avili, prostitué, se trouve être tout à la fois un crime de lèse-nation, de lèse-morale et de lèse-bon goût. C'est d'ailleurs à cette même école que appartient de nos jours le poëte que dans des temps meilleurs, Châteaubriand nommait un enfant de génie, et qui dans le père des lettres françaises comme dans le

plus accompli des chevaliers français, est parvenu à ne découvrir et à ne mettre en relief que *le roi* qui *s'amuse.*

Donc, notre adversaire est aussi fort en histoire qu'en philosophie et en rhétorique où nous l'avons déjà convaincu d'une faiblesse désespérée; et dans cette science des événements passés, laquelle nous aide autant à présager l'avenir qu'à interpréter le présent, nous éviterons, avec le plus grand soin, de marcher jamais sur les traces d'un guide qui nous égarerait infailliblement.

Oui, pour le redire, Zoïle ignore la philosophie et la rhétorique, sans pour cela posséder l'histoire d'autant mieux. Mais alors quelle branche des connaissances humaines a-t-il donc cultivée avec fruit! A quelle étude a-t-il appliqué utilement sa dévorante activité? Sans doute à l'étude des langues, à l'archéologie peut-être. Linguistique donc et archéologie, tel est le double aspect sous lequel il reste à envisager notre adversaire.

« Maintenant, disait au seizième siècle un médecin dont l'érudition le dispute à l'ordure, toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, *Grecque, sans laquelle*

cest honte quune personne se die sauant....» (Chap. VIII, liv. II)

Or Zoïle, sans se soucier le moins du monde d'un écrasant anathème fulminé par Labruyère, au chapitre des ouvrages de l'esprit, fait ses délices de François Rabelais, qu'il n'entend presque jamais ; et il n'a cesse ni repos, qu'il n'ait fait montre d'un savoir qui semblerait universel, s'il n'était plutôt fantastique. Voilà donc que, nouveau docteur Pangloss, il s'est ingéré à émailler de deux ou trois bribes de grec, ses indigestes et plantureuses tablettes, sous couleur de pouvoir, sans trop d'effronterie, au seul nom de savant, répondre : me voici. Mais ô douleur ! Des huit mots ni plus ni moins, *ne piu ne meno*, dont il a diapré le lâche et grossier tissu des quolibets les plus graveleux, il n'en est pas un seul qui ne soit entaché d'une faute pour le moins, pas un seul qui n'accuse que Zoïle n'a jamais reçu la plus légère teinture de la langue d'Homère et de Platon. Au reste, nous ne reprocherions point à notre adversaire d'écrire toujours le grec sans esprit, s'il l'écrivait quelquefois sans barbarisme. Mais venons aux preuves ; descendons

dans le menu, et ne dédaignons pas d'examiner tour à tour :

o paralogismós, pour *ho* paralogismós ;
i pinakothíki, pour *hi* pinakothíki ;
i vivliothíki, pour *hi* vivliothíki ;
mousíon, pour mousíon ;
mousía, pour mousía ;
Athinĭios, pour Athinéïon ;

Épikourou—kîpos ou parádistos, pour *ho tou* Epikourou kîpos ou parádisos.

1. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs de *ho paralogismós*, cet argument syllogistique où Zoïle aime à voir une métonymie, une figure de mots.

2. Pinakothíki ne signifie pas une galerie de *tableaux*, comme soutient notre adversaire. Pinakothíki, et l'on pourra s'en assurer à la page 986 du seul livre vraiment autorisé en cette matière, puisqu'il a été publié récemment à Athènes même, par une société de Grecs qui se sont appliqués à éclaircir en grec moderne les arcanes les plus obscurs du grec ancien, Pinakothíki, désigne un lieu où l'on conserve des *tablettes*, soit livres, soit *tableaux*. Pinakothíki, *méros, doomátion; hópou phyláttonde pinakes, ikónes i chártæ.* Donc, que les tablettes soient de bois peint

ou qu'ellés soient de cire gravée au stylet; qu'elles soient de la peinture ou des livres, de la couleur ou du *biblos*, du *papyrus* et du *liber*, il n'importe en aucune manière : dans les deux cas, la bibliothèque est un musée; et le musée, une bibliothèque.

3. D'ailleurs personne n'ignore que dans la bibliothèque proprement dite ou vivliothíki, on avait accoutumé de placer sur les rouleaux ou volumes, sur les membranes ou parchemins, les bustes et les portraits des auteurs vivants ou morts. Et pour ce motif encore, le lieu, le seul et même lieu consacré au culte des neuf sœurs, le musée enfin, était tout à la fois une bibliothèque en raison des feuilles de *biblos*, et une collection d'images, statuettes ou médaillons à cause des effigies des grands hommes.

4. Dans la bibliothèque ou le musée, mousíon, puisque, encore une fois, pour les anciens c'était même chose, rentre aussi un accessoire dont Zoïle a oublié de parler : la dactyliothíki, sorte de baguier, assortiment de gemmes, camées et autres pierres précieuses.

Mais les anciens ne sont pas seuls à voir

dans une bibliothèque un musée, et *vice versa.*

Un moderne illustre, un contemporain, chez qui le plus vaste savoir n'éteignait pas la plus vive et la plus pure imagination, Charles Nodier, aimait à écrire en tête de ses livres : *Du musée de Charles.* Entre autres petits bijoux splendidement reliés, la bibliothèque de Troyes conserve une relique des plus rares et des plus précieuses. Ce livre est d'un Troyen qui a beaucoup écrit, et qui a fait avec Rapin les vers de la satire Ménippée, de Passerat enfin. Après celui qui a composé cet ouvrage, et qui souhaitait que ce fût le seul des siens qui passât à la postérité, l'auteur du dictionnaire des *Onomatopées* était le plus capable d'apprécier le traité *De cognatione ac permutatione litterarum.* Nodier, ce prince des philologues de notre temps, avait entrevu, avait inauguré même la révolution que tôt ou tard un autre Cuvier opérera dans la science du langage, à l'aide ou à l'occasion de ces fossiles manuscrits que chaque jour exhume des catacombes des grands ossuaires nommés bibliothèques ou musées. Or Nodier, le même qui a dit : Celui là seul sait le français, qui peut raisonner non pas

chaque mot de sa langue, mais chaque syllabe de chaque mot, Nodier, au milieu de la première page du livre de Passerat, a fait inscrire en forme d'écusson :

Ex musaeo Caroli Nodier

5. Moustîa est trois fois barbare, exemples : moustîa pour mousîa ; mousîa pour mousía, le mot se terminant en *a pur*, doit prendre l'aigu sur la pénultième au lieu du périspoménon. Mais, ce qui est autrement grave, le mot n'est grec en aucune façon ; et, le fût-il, il n'aurait jamais le sens que lui inflige notre adversaire. Non, jamais ni nulle part, personne n'a entendu par le terme barbare *moustîa* une personnification quelconque de la troisième heure du jour consacrée à l'étude. En effet, il sera toujours permis de penser que les Grecs affectaient par jour plus de soixante minutes aux filles de Mémoire, et que bien avant comme bien après leur troisième heure du jour (huit du matin chez nous), ils se livraient au charme de l'étude. Donc, encore ici, nous soupçonnons quelque malentendu de la part de

Zoïle. Il aura vraisemblablement confondu l'heure de midi, comme nous disons, l'heure où, dans Athènes, la place publique était encombrée, *plithoúsis tîs agorâs,* selon l'expression antique et solennelle; l'heure de la Bourse, enfin, avec cette fabuleuse troisième heure du jour que, d'après notre adversaire, le peuple de la terre le plus passionné pour les choses de l'art se serait contenté de prélever sur le temps des plaisirs ou des affaires. Mais Zoïle lui-même, pour Zoïle qu'il soit, Zoïle qui n'est pas un Grec, tant s'en faut, donne, j'imagine, plus d'une heure sur douze à la culture de son intelligence.

Sans cela pourrait-il, même à tort et à travers, comme il lui arrive presque toujours, parler ou écrire de choses aussi nombreuses et aussi diverses ?

Pourtant et toute réflexion faite, nous inclinons à croire que Zoïle n'est pas même capable de commettre, du moins dans les limites et aux conditions qui viennent d'être indiquées, le quiproquo dans lequel il est tombé. Car enfin, pour confondre une notion avec une autre, il faut encore les avoir toutes deux à sa disposition ; et de tout ce qui précède nous sommes en droit d'inférer que

notre adversaire ne possède pas un seul iota des choses de la Grèce.

C'est donc une idée du monde romain qu'il a gauchement transportée dans Athènes. En effet, à Rome, le jour solide, *dies solidus*, c'est à dire douze heures perpétuelles du lever au coucher du soleil, ou de six heures du matin à six heures du soir, était consacré sans relâche au travail. Mais le travail était précédé et suivi d'un repas avant le jour, *prandium*, *præ-dies*, et d'un repas après le jour ou *cœna*. Il va de soi que les amis du *dolce far niente* ne craignaient pas de dérober au jour solide une bonne part qu'ils donnaient au plaisir; et ce larcin se nommait, en langue latine, *partem solido demere de die*. Les petits Quirites, d'ailleurs, allaient à l'école comme font nos enfants dès le bas âge. Le pédagogue les conduisait par la main chez le magister du quartier; et comme l'enfance aime à dormir et se lève assez tard, la leçon ne commençait guère que vers huit ou neuf heures du matin selon les uns, ou même vers neuf ou dix heures selon les autres. Cette classe, comme on voit, était ouverte par les *barbacoles* ou balbutiants vieillards, *balba senectus*, qui donnaient des

pralines aux grimauds, afin de les allécher à lire leur *deltos* ou abécédaire; plus tard nous voyons le jeune Romain traverser, à *toute heure,* la place de Janus ou de la Bourse, tablettes et sacoche sous le bras gauche. Un autre jour nous l'entendons demander, bien *avant le jour,* un livre et sa lampe, pour étudier, pour appliquer son âme aux belles et honnêtes connaissances :

Poscces ante diem librum cum lumine....;
Intendes animum studiis et rebus honestis.

Il ressort de là que, dans Rome comme chez nous, toute heure est bonne pour le travail de l'esprit, aussi bien l'heure de la Bourse ou midi, que l'heure du sommeil ou de la troisième veille de la nuit; aussi bien l'heure qui ouvre que celle qui ferme le jour. Mais dans tout cela Zoïle n'a vu qu'une chose, la salle d'asile, j'ai failli dire la crèche romaine où se rendaient entre huit et neuf, quand ce n'était pas entre neuf et dix, les nombreux grimauds des Sept Collines. Et dès lors, avec cette logique irréfragable et serrée dont il nous a déjà donné tant de preuves, il a conclu d'un fait local et particulier, d'un fait qui se passe à Rome et concerne l'enfance, qu'il y avait dans Athènes,

et cela pour tous les âges de la vie, une troisième heure du jour exclusivement consacrée à l'étude, et que *moustia* était la personnification de cette heure imaginaire.

Toutefois, une circonstance atténuante milite en faveur de notre adversaire : c'est qu'il a été presque induit en erreur, presque trahi par un scholiaste ou deux. Car ceux-ci, en lui révélant ce qui se pratiquait à Rome, diversement et pour un cas particulier, lui ont, sans le vouloir, fourni l'occasion d'appliquer à Athènes, invariablement et pour tous les cas, cette observation des plus justes au fond :

Cum tibi sol tepidus plures admoverit aures,
A l'heure où le soleil moins brûlant réunira autour de toi plus d'auditeurs....

Ce vers dix-neuf de la vingtième épître d'Horace a été ainsi commenté :

Cum plures cœperint te legere et audire. Secundum morem librariorum magistrorum que loquitur, qui circa *quartam* vel *quintam* horam dictata pueris praebere consueverunt, quo tempore sunt tractabiliores. — Q. Horatius Flaccus, cum Commentariis, pag. 588, ex officina Plantiniana, Raphelengii, cIↄ Iↄ CXI;

Lorsque tu compteras plus de lecteurs et

d'auditeurs. Langage conforme à la coutume où étaient *librarii* et maîtres d'école de faire, vers la quatrième ou la cinquième heure du jour, *à neuf ou dix heures du matin*, des dictées aux enfants, alors qu'ils sont plus faciles à manier.

Hora diei *tertia* aut *quarta*, quo tempore ludi magistri dictata pueris præbere consueverunt. — Q. Horat. illustrat., a Joanne Bond, pag. 249, Amstelodami, apud Janssonio — Wæsbergios, 1712 —

Le témoignage des deux commentateurs précités est contradictoire; et il ne repose d'ailleurs sur aucun texte authentique des anciens. Est-ce donc sur cette base ruineuse que Zoïle devait asseoir une assertion qui ne soutient pas le moindre examen? Il eût sagement fait de s'instruire à meilleure école, et de consulter sur un passage d'Horace, le savant Dübner, par exemple, qui seul vaut toute une académie de Paris, et qui écrit à la page 415 de son livre récemment imprimé chez Didot :

« Après les grandes chaleurs du jour, *deux heures* avant le coucher du soleil (*quatre heures du soir*), temps consacré à la lecture. »

Alors sans doute il ne serait point venu en pensée à notre adversaire qu'il y eût, je ne

dis pas à Athènes, mais même à Rome, une troisième heure du jour (la huitième du matin) consacrée à l'étude; et pour donner un nom à cette chimère de son cerveau tourneboulé, il n'aurait point martelé le triple barbarisme *moustîa.*

Mais afin que la démonstration ne laisse rien à désirer, voici sur l'emploi des différentes heures du jour chez les Romains, un précieux document que nous empruntons à Martial, liv. IV, épigr. VIII :

Ad Euphemum.

Prima salutantes atque altera continet hora ;
Exercet raucos tertia causidicos.
In quinctam varios extendit Roma labores.
Sexta quies lassis, septima finis erit.
Sufficit in nonam nitidis octava palæstris ;
Imperat extructos frangere nona toros,
Hora libellorum decima est, Eupheme, meorum.
. . . .
. . . .

Version littérale, à la portée de Zoïle et consorts.

Les deux premières heures (six et sept) sont réservées aux clients qui viennent saluer leur patron.

La *troisième heure* rassemble au barreau les avocats bavards.

Le Romain prolonge jusqu'à la cinquième (10) ses occupations diverses.

La sixième est donnée au délassement, et à la septième on reprend le travail.

De la huitième à la neuvième (huit l'été, neuf en hiver), on se met dans le bain.

A la neuvième (neuf en été, dix en hiver), on presse, à table, le moëlleux triclinium.

La dixième heure, Euphémus, est consacrée à la lecture de nos vers.

6. Sauf la faute d'accentuation, Athinïios n'est que deux fois barbare : Zoïle le fait du masculin, et il (c'est le mot que je veux dire et non pas l'homme) il est du neutre ; Zoïle l'écrit avec la longue *ita* à l'antépénultième, quand il y faut absolument la diphtongue *æ*, comme dans Athinæi, Athéniens, enfants d'Athéné. Ensuite et sous le rapport du sens, Athinïios est synonyme de musée, lequel à son tour ne signifie pas autre chose que bibliothèque à l'époque primitive. Aussi bien, dans la cité de Cécrops ou plutôt dans *les superbes remparts que Minerve a bâtis*, on appela d'abord Athénée un studieux sanctuaire consacré au culte d'Athéné ou Minerve considérée comme la déesse des arts, des

sciences et des lettres. — De là the Athenæum, a new *literary* gazette —

7 et 8. Épikourou a reçu sur la voyelle initiale l'oxyton, sans doute en guise d'esprit; puis, encore l'oxyton sur l'antépénultième syllabe, bien que la dernière soit longue. Mais ce qui est inouï, c'est ce trait d'union que Zoïle importe en Grèce, afin de souder les membres épars d'un substantif qu'il n'a pas craint de forger, sans songer même aux indispensables articles *ho* et *tou :* Épíkourou — Kîpos, au lieu de *ho tou Epicoúrou Kîpos.* Ce n'est pas tout : Zoïle donne pour équivalent de *Kîpos, parádisos ;* et il nous montre ainsi qu'il n'entend ni l'un ni l'autre. En effet le premier de ces deux mots désigne un jardin purement et simplement, c'est à dire un endroit clos où l'on cultive des arbres, des plantes et surtout des légumes : *Kîpos, tópos periphragménos pròs calliérgian phytôn kè déndrôn, idiôs dè lachanichôn.* Ce jardin est ce que les Turcs appellent *mpóstâni.* Le mot *parádisos,* lui, veut dire un jardin d'une espèce particulière, avec arbres et animaux pour la chasse, un *parc* enfin : *parádisos, Kîpos mè déndra kè Zôa*

zià kynigi, dásos periphragménon, Gall. *parc*. Ce jardin est celui que les Turcs nomment *mpagtzès*. Notons, pour mémoire, que le *Paradis* terrestre justifiait assez son nom, puisque autour de notre premier père, tous les animaux étaient rassemblés, comme autant de vassaux devant le suzerain de la création : Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea; *omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus*. (Gen., cap. II., v. 19)

D'après cela, qui ne voit que le jardin d'Epicure étant de la première sorte, ne saurait s'appeler indifféremment Épícouroukîpos ou parádistos ?

« Epicure, écrivait Fénélon, après avoir enseigné la philosophie à Lampsaque, rentra à l'âge de 37 ans dans Athènes, où il institua une nouvelle secte. Il acheta un beau jardin qu'il cultivait lui-même. Epicure ne vivait en tout temps que de pain et d'eau, de fruits et de légumes qui croissaient dans son jardin. Il disait quelquefois à ses gens : apportez-moi un peu de lait et de fromage, afin que je

puisse faire meilleure chère quand je voudrai. » C'est par allusion à ce jardin que l'on désigne parfois les disciples d'Epicure sous le nom de *hi apò tôn kîpoon*, ceux des jardins. Mais Zoïle est assurément le premier qui se soit permis à leur égard l'immérité sobriquet *hi apò tõn paradisôn, les philosophes du parc;* oh ! c'est ici le cas de dire : Notre adversaire a pris un oignon pour un chevreuil, un navet pour un sanglier, Epicure pour un grand-veneur.

En dehors de ces huit mots tant et si bien dénaturés par Zoïle, il convient de redresser, en passant et toujours à propos de grec, une ou deux erreurs également palpables.

Ce qu'il plaît à notre adversaire d'appeler, dans le sens moderne du mot, le musée de Ptolémée Soter, était si bien une bibliothèque tout ensemble, que dès le principe, Démétrius de Phalère, qui fut à la fois le premier conservateur de la bibliothèque et le premier directeur du musée, enrichit l'une et l'autre de la fameuse version des Septante. C'est en l'an 284 avant J.-C. que le plus illustre des rois d'Egypte fonda cette bibliothèque magnifique, dans le quartier d'Alexandrie qu'on nommait *Bruchion*. A

Démétrius de Phalère succéda dans la charge de *bibliothécaire*, entendez-vous, Zoïle ? de bibliothécaire, Zénodote d'Ephèse, puis Eratosthène de Cyrène. On comptait jusqu'à 400000 volumes dans ce musée-bibliothèque ou dans cette bibliothèque-musée du Bruchion ; mais bientôt on en transporta 300000 dans la nouvelle bibliothèque du faubourg *Racothis*, auprès du *Sérapion*. Ces deux bibliothèques eurent une fortune bien différente *(habent sua fata libelli)* : celle du Bruchion devint la proie des flammes pendant la guerre d'Alexandrie, par l'imprudence de Jules César, ou de dessein prémédité ; et la bibliothèque du Sérapion subsista jusqu'à l'an 642 de l'ère chrétienne, époque à laquelle le calife Omar la destina à chauffer pendant six mois les bains publics avec tous ses livres allumés.

Si, comme l'insinue Zoïle, les Grecs et les Nazaréens eussent parfois tenu des *clubs*, il m'est avis que ni les uns ni les autres ne s'y seraient armés du *gourdin* auquel le club doit son nom si pittoresque et si vrai, de ce gourdin à l'aide duquel les affiliés des sociétés secrètes assènent leurs raisons sur la tête d'un indocile contradicteur. De nos jours, le club a perfectionné son gourdin ; ou pour

mieux en parler, le gourdin a fait place à une canne de métal creusé, à un tube de fer qui s'enflamme et porte la mort, sinon la conviction.

Afin de compléter la leçon de grec que nous venons de donner à notre adversaire, nous joindrons ici quelques vers, où l'un des plus savants hellénistes du seizième siècle célèbre les immenses bienfaits d'une langue qu'il possédait dans la perfection, et qu'il enseigna avec quelque succès à son disciple Erasme de Roterdam.

De utilitate Græcæ linguæ.

—

Quisquis Grammaticam vis discere, discito Græce.
Ut recte scribas non prave, discito Græce.
Si Græce nescis, corrumpis nomina rerum :
Si Græce nescis, male scribis nomina rerum ;
Si Græce nescis, male profers nomina rerum.
Lingua Pelasga vetat vitiosos scribere versus.
Lectio quem Plinii delectat, discito Græce.
Sique libros sacros vis discere, discito Græce.
Hieronymum ut teneas, vigilans tu discito Græce.
Ne versus scribas vitiosos, discito Græce.
Argumentari quisquis vis, discito Græce.
Quisquis Rhetoricen vis discere, discito Græce.
Scire Mathematicam quisquis vis, discito Græce.
Artibus es medicis qui captus, discito Græce.
Morbis nam cunctis sunt indita nomina Græca ;

Argolicum nomen cunctis liquet esse figuris.
Artes ingenuæ Graio sermone loquuntur,
Non alio, quibus haud nomen dat lingua latina.
Ad summam, doctis debentur singula Græcis.

Traduction littérale, à la portée de Zoïle et consorts.

Veux-tu grammatiser? Apprends à parler grec.
Correctement écrire? Apprends à parler grec.
Tu corrompras les mots, si tu ne sais le grec :
Tes mots s'écriront mal, si tu ne sais le grec;
Tes mots sonneront mal, si tu ne sais le grec.
La langue de Pélage est une route sûre
Pour atteindre des vers le rhythme et la mesure.
Es-tu charmé de Pline? Apprends à parler grec.
Si la Bible te plaît, pâlis moi sur le grec.
Pour moduler des chants, apprends à parler grec.
Tu veux argumenter? Apprends à parler grec.
Mesurer les grandeurs? Apprends à parler grec.
Tu veux être orateur? Apprends à parler grec;
Emule d'Hippocrate? Apprends à parler grec :
Toute douleur se nomme en mots tirés du grec;
Toute figure est dite en vocables du grec.
La langue des beaux-arts est la langue du Grec.
. . . .
. . . .
Si le Romain savait combattre et gouverner,
Il ne sut ni chanter, ni peindre ou buriner.
. . . .
. . . .

Que dis-je ? nous devons tout au savoir du Grec.

—

Si maintenant, passant du grec au français, nous soumettons à l'examen le plus rapide et le moins sévère les deux ou trois pages perpétrées par Zoïle, nous y trouverons à foison et des fautes d'orthographe et des fautes d'étymologie et des fautes de syntaxe et des fautes de goût. Exemples :

« Ce que vous appelez sur les *bans* ; »

« *Ci* c'était latin ; »

« Election d'évêque faite par l'autorité *séculiaire ;* »

« *La Paix*, en racontant que le 20 août *on avait célébré* à Rome..... en parlait comme s'il *s'agissait ;* »

« Mais, *comme l'opium,* il ne faut pas *en* abuser *et* surtout se garder de se laisser...;»

« Et *à* chaque endroit où le saint chef toucha la terre il *en* sortit une source ; »

« En face de l'église Saint-Paul, le pape Honorius fit ériger *celle sous* l'invocation de saint Vincent et saint Anastase ; »

« Les produits de la statuaire, excepté *ceux destinés* au Lupanar, étaient exposés à la vue de tous ; »

« Un *maréchal* des logis *chef de la bri-*

gade Moris *cavalerie qui*, pendant le siége de Rome, avait été *cantonné* à deux portées de mousquet de l'église.....; »

« *Un canonisé méconnu ;* un *célébérrime* monastère ; ce *rabroueur* de papes ; l'archéologue du pieux journal est peu *vérécond ;* »

« Cherchez, *étimologiste ;* »

« Adversaire d'*Abélard.* »

Mais halte là ! nous avons dépassé la dizaine, et nous aurions pu déjà faire une croix. Or, dans la crainte qu'on ne nous accuse d'inventer gratuitement tant et de si lourdes fautes pour le seul plaisir de les redresser et de nous mesurer sans péril avec des moulins à vent, nous surmonterons la répugnance que nous avons ressentie jusqu'ici à décliner publiquement le nom de notre antagoniste ; et nous révèlerons enfin que toutes ces choses et plusieurs autres dont il sera ultérieurement traité, se lisent en toutes lettres dans le *Propagateur*, en son numéro du 12 février, avec la signature D.-D. Farjasse, lequel M. Farjasse se trouva, le croira-t-on ? un instant préfet de l'Aube. Mais revenons à Zoïle. Quand donc Zoïle aujourd'hui préfet *in partibus infidelium*,

écrit *bans* en quatre lettres au lieu de *cinq*, *ci* avec un *c* et sans cédille même, au lieu de *si*, et séculiaire avec la diphthongue *ai* au lieu de l'*è*, ce n'est certes pas qu'il soit moins versé dans l'orthographe qu'un grimaud de l'école primaire. Seulement, à l'exemple des ridicules *précieuses* (prétieuces), à l'exemple de l'illustre novateur qui a essayé europé*an* et je lis*ais* au lieu de europé*en* et je lis*ois*, à l'exemple surtout de *mosieu* Marle, Zoïle tente pour se faire la main, une légère révolution dans les mots en attendant qu'il en amène une profonde et radicale dans les choses de son pays.

La quatrième phrase, incriminée par nous au nom de la concordance des temps, devra se corriger ainsi :

La Paix, en racontant que le 20 août on *avait célébré* à Rome..... en parlait comme s'il *se fût agi*....

La cinquième phrase, incriminée par nous au nom de la syntaxe, devra se corriger ainsi :

Mais, comme *de* l'opium, il *ne* faut *pas en* abuser (de nos *antiquités troyennes*); et *il faut* surtout se garder de se laisser..... En effet *abuser* se construit avec la préposition

de; et l'on ne saurait passer d'une proposition négative à une proposition contraire, sans répéter devant cette dernière le sujet, substantif ou pronom.

La sixième phrase, incriminée par nous au nom de la syntaxe, devra se corriger ainsi :

Et *à* chaque endroit où le saint chef toucha la terre *il sortit une source.*

La septième et la huitième phrase, incriminée par nous au nom de la syntaxe, devra se corriger ainsi :

En face de l'église Saint-Paul, le pape Honorius fit ériger l'*église placée* sous l'invocation de....

Les produits de la statuaire, excepté ceux *qui sont* destinés....

La neuvième phrase, incriminée par nous au nom du sens commun et de la grammaire, est stupéfiante d'inepties accumulées. Au fait, on y voit figurer ensemble et tour à tour un *maréchal des logis;* un *maréchal chef* de la brigade; un *maréchal de cavalerie;* de *cavalerie* qui avait été *cantonné.* Car un maréchal *des logis chef* qui eût été *cantonné,* cela ressemblerait par trop à *un* homme qui se serait *rangé* en bataille. Quoi qu'il en soit,

cet inextricable ithos ou pathos pourrait se dépêtrer et se châtier ainsi :

Un maréchal des logis, en chef, de la brigade Moris, *laquelle,* pendant le siége de Rome, avait été *cantonnée.....*

La dixième phrase, incriminée par nous au nom du bon goût, devra se corriger ainsi :

Un héros très-connu de *la Paix,* et de ceux qui la font relier ; un *très-célèbre* monastère ; ce *modeste et respectueux conseiller* des papes ; l'archéologue du pieux journal, *craint* peu et *vénère* encore moins Zoïle, pour qui sa pitié est immense, et illimitée comme furent naguère certains pouvoirs, à jamais tombés aux applaudissements de la France indignée. Il est opportun de rappeler à l'occasion de cette dixième phrase, que l'archaïsme, aussi bien que le néologisme, est un vice de langage autant de fois qu'il n'est pas une absolue nécessité.

La onzième et la douzième phrase, incriminée par nous au nom du vrai sens des mots ou de l'étymologie, devra se rectifier ainsi :

Cherchez *étymologiste* : — du grec étymos, lógos. —

Adversaire d'A*bei*lard.

Il ne faut écrire ni A*bé*lard avec Zoïle ni

A*bai*lard avec d'autres : Pierre, fils de Bérenger, reçut dès l'enfance, comme firent Aristophane et Platon, un surnom emprunté à l'essaim des mouches à *miel* qui entourèrent le berceau, et même, selon la gracieuse légende, vinrent se poser sur les lèvres de ces trois *mélodieux* écrivains. De là, en mémoire des *abeilles*, le tendre ami d'Héloïse s'appelait et signait P. *Abeilard.*

Il est de notre loyauté de reconnaître, en passant, que Zoïle s'est un peu bien rouillé à la campagne. Car avant d'avoir été précipité dans un tripot de village du faîte de ce qui fut, trop long-temps hélas ! son hôtel de proconsul, il n'outrageait pas encore, dans cette mesure, l'art de parler et d'écrire correctement en français, toutes les fois qu'en sa qualité de premier magistrat du département, il était appelé à haranguer les citoyens assemblés. Mais il est temps d'en venir à la langue latine et par elle à l'immuable, inflexible et inéluctable *sativas* de l'image de saint Anastase.

L'émérite et, béni soit Dieu ! désormais impossible préfet n'a eu garde de déroger à sa grotesque et constante habitude de citer, à tout propos ou plutôt hors de tout propos,

le texte des saintes Ecritures. Mais ô prompt loyer de la profanation, ô triste guerdon de la fourbe ! Au moment où Zoïle croit atteindre l'archéologue du pieux journal, c'est sur la joue des esprits forts et des faux sages que d'une main cruellement aveugle hélas ! puisqu'elle ne laisse pas d'être amie, il vient d'appliquer en plein, et cela sans détourner la tête, le plus ineffaçable horion, le soufflet le plus indélébile ! En vérité, nous aurions mauvaise grâce, après cela, de lui reprocher d'écrire *discentes* (apprenant) au lieu de *dicentes* (disant).

Dans tous les cas, voici, moins le faux sens qui doit être châtié, ce que dans le premier chapitre et au verset 20 de sa correspondance avec les Romains, saint Paul écrivait, à l'adresse des *Libres penseurs* de son temps :

Dicentes (sic) *se esse sapientes, stulti facti sunt;* et en grec, *Phâscondes îne sophi, emoorânthisan.* Pour nous, sans faire intervenir ici l'Evangile, nous dirons de Zoïle et consorts ou adeptes, la même chose en termes profanes, termes fort connus et non moins corrects surtout :

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant;

A force de vouloir montrer de l'intelligence, ils font voir qu'ils en sont totalement déshérités.

Mais si Zoïle est inepte à ce point en version latine, sans doute il est de ceux qu'on appelle *les forts en thème*. Attention donc ; car il s'est donné, de sa grâce, à translater dans la langue de Cicéron trois ou quatre lignes, comme seraient les suivantes :

« *Aux* eaux *salviennes*, de mot à mot *aux* eaux de *Sauge* (sic), d'une plante ainsi nommée, à ce qu'*on croit*, parce que *cette* plante *guérit* maintes *infirmités*, et *rend* la santé aux *malades*.

Elle est bonne en effet pour les paralytiques, et *sert* de remède contre la morsure des vipères. »

Or, voici le thème élaboré par Zoïle avec ou sans *renfort de bésicles*, comme a dit maître François :

« *Ad* aquas *salvias*, *verbatim* aux eaux de *Sauge*, a frutice dicto (ut *putatur*) *quòd* multis *incommodis* frutex *ille medicatur*, *ægris* que salvos *præstet*. Prodest enim paralyticis, et contra serpentium morsus remedium *exhibet*. »

Dans ces deux ou trois lignes, il n'y a pas

moins de onze fautes bien comptées, exemples :

1° *Salvias* est un barbarisme. En effet, *salvius, salvia, salvium* n'est d'aucune latinité, ni classique ni basse ou moyenne.

2° *Verbatím* serait encore barbare, lors même qu'il ne se montrerait pas empanaché d'un accent. En effet, *verbatim* brille par son absence dans tous les vocabulaires, depuis les plus minces jusqu'aux plus épais ; et le dernier élève du plus petit maître de grammaire sait assez qu'à cette locution française *de mot à mot* correspondent, dans les langues savantes, les idiotismes *ad verbum* et *katà léxin*. Au reste, le nombre est assez restreint des mots latins sans flexion terminés en *im ;* et celui-là serait bien près de les avoir rassemblés tous, qui aurait groupé sous un même coup-d'œil les trente et plus que voici : *affatim, amussim, carptim, certatim, celatim, circulatim, confestim, etenim, furtim, gradatim, gregatim, minutim, mixtim, olim, ostiatim, palatim, partim, passim, paulatim, pedetentim, populatim, racematim, sensim, sigillatim, statim, strictim, submissim, summatim, tolutim, transversim, tributim, vicatim, vicissim,*

viritim. Pour ce qui est de l'accent hissé à califourchon sur *verbatîm,* et en général de tout accent dans le latin, écoutons le docte Scaliger :

« Accentus qui dictionibus latinis apponuntur, nostra memoria introducti sunt et in libros illati ; qui cum nihil juvent auditorem, qui nescit utrum sit accipiendum quantùm aut quantum, adverbialiter vel ut nomen ; nec etiam pronunciantem, toto cœlo latino ablegandi et fugandi sunt. Virgulæ („) et cola (;;) nostra etiam tempestate inventa a Manutio, cum antiquis prorsus ignota fuerint. Multi dicunt : ad quid istæ latinitatis minutiæ exquiruntur ? Dicam : ad quid latine loqui affectas ? » — Scaligerana, pag. 4, à Cologne, 1695 —

Les accents que l'on met sur les mots latins ont été de nos jours, imaginés et introduits dans les livres. Comme ils ne sont d'aucun secours pour l'auditeur, qui ne sait s'il faut entendre *quantùm* ou *quantum,* l'adverbe ou le nom ; ni même d'aucune utilité pour la prononciation, il les faut éliminer et bannir de tout le pays latin ; les virgules („) et les point-et-virgule (;;) furent aussi inventés à notre époque par P. Manuce, et les anciens ne les connurent pas. Bon nombre de gens demandent : à quoi bon

s'enquérir de ces minuties de latinité? Et je réponds : à quoi bon se piquer de parler la langue de Cicéron ?

3° *Aux* eaux de *Sauge. Sauge* n'étant point une ville, mais une plante fort *commune,* on ne doit pas écrire avec une majuscule initiale les eaux de *Sauge,* comme on écrirait les eaux de *Bade*, de *Vichy* ou de..... *Choaspez.*

3° *Ut putatur* est d'un commençant; *ut putant, ut opinio est* se serait naturellement présenté à l'esprit du moindre élève de *cinquième.*

5° *Incommodis* est impropre, pour désigner un malaise du corps, une incommodité physique ; il ne se dit guère que des *inconvénients* de l'ordre moral.

6° *Quòd.* Voir, pour l'aigrette incongruë dont se hérisse ce *quòd,* l'observation qui vient d'être faite au sujet de *verbatìm.*

7° *Frutex ille. Ille* est ici *solécisme.* Qui ne tiendrait pas trop à parler comme les paysans de *Soles,* aurait dit : *hic frutex, cette* plante que *je* désigne, ou tout au plus *iste frutex, cette* plante que *tu* as sous les yeux. Mais ici l'emphatique *ille* est un vrai solécisme, à côté de *frutex.*

8° *Médicatur.* Sans parler de l'accent tombé je ne sais d'où sur *médicatur*, comme si en latin tous les *é* n'étaient pas *fermés*, le verbe *medicari* est pris ici à contre-sens. En effet, *medicari* se dit des personnes ; car *medicari*, c'est proprement *médicamenter*, c'est préparer le remède ou l'appliquer ; et pour cela, on ne doit s'en servir qu'en parlant des *opérateurs*, médecins, chirurgiens ou même apothicaires, barbiers et *physiciens*, comme on disait autrefois. *Medicus quidem medicatur, frutex vero aut fomentum medetur*, voilà ce que trop souvent, hélas ! nous sommes dans la nécessité de rappeler ou d'apprendre à des grimauds qui ne seront sans doute jamais préfets ni commissaires d'aucun gouvernement.

9° et 10° *Ægris que salvos præstet.* Nous voyons ici un solécisme géminé : il faut *ægros que salvos præstet* d'abord ; puis, *præstat*, au mœuf indicatif, comme est déjà *medicatur*.

11° *Remedium exhibet.* L'expression est impropre : c'est *præbet*, et non pas *exhibet*, qu'il convient d'employer en pareil cas. Que si à ces onze malheurs ou travers de langage, nous ajoutons hæbraïcè d'un autre pa-

ragraphe mais de la même plume, cette involontaire corruption de *hebraice,* dans laquelle nous glanons encore deux fautes après une ample moisson, nous aurons complété, nous aurons excédé la douzaine; et nous ferons bien de nous en tenir là, n'est-ce pas, Zoïle? Au fait il nous tarde d'aborder l'archéologie proprement dite, afin de demander compte à notre adversaire de ces étranges assertions, dans lesquelles le nombre des erreurs n'est pas moindre que celui des mots :

« Les grecs n'avaient pas d'*Agalmathèque,* parce qu'ils *ne* collationnaient *pas des* statues (lisez comme s'il y avait correctement *de* statues). La satuaire chez eux était, passez-moi le terme, un art en plein vent, ou du moins *ses* produits étaient exposés à la vue de tous (ne vous préoccupez pas du solécisme *ses* appliqué à une chose), excepté *ceux destinés* au Lupanar. »

« A l'égard des Romains, je m'abstiens d'en parler; ils *n'a*vaient *pas* même dans leur langue *des mots* (sic) pour exprimer les *termes* (des *mots* pour exprimer des *termes,* c'est-à-dire des *termes* pour exprimer des *termes!* jamais plus fausse *idée* fut-elle ren-

due en plus pauvre langage?) les termes des arts et des sciences. »

Si le mot *Agalmathèque* pouvait être grec, nous nous contenterions de représenter à Zoïle que apparemment il possédait la chose, le peuple qui inventa le nom. Mais *Agalmathèque*, lui aussi, *Agalmathèque*, lui *neuvième*, est un fieffé barbarisme grec ; et le lexique ne donne pas même *Agalmatothèque*, terme qui serait du moins composé suivant l'analogie et la règle constante. Force nous sera donc de répondre autrement ; et nous dirons à notre adversaire :

C'est se tromper doublement, et dans la forme et au fond, que d'affirmer que chez les Grecs la statuaire fût un art en plein vent. Donc, sourd à votre prière, je ne vous passerai ni le terme ni la pensée. Mais n'attendez pas d'un profane, ô Zoïle, que je vous suive au Lupanar : il n'est pas donné à tous d'aller à Corinthe. Et dussé-je être taxé de n'entendre rien à tout ce qui s'appelle *ergastirion* ou *pornîon* (*fornix* ou *lustrum* en latin) ; Dussiez-vous m'accuser de n'avoir jamais ouvert Aristophane ou Lucien, et de ne pas plus soupçonner les statues immondes du vestibule que les attrayantes peintures de

l'intérieur du *Ganéon*, je veux dire ces portraits encadrés au-dessus de chaque bauge ou cabanon, avec l'âge, le nom, le pays, le caractère de la louve, de la lionne ou vésuvienne du dedans, je vous laisserai pénétrer sans moi dans le lieu, le seul lieu, vous l'avez écrit, où la statuaire ne fût pas un art en plein vent. Aussi bien il est de certaines choses qu'il sied d'ignorer à tout âge, et qu'on rougirait même de savoir, comme il est des voiles qu'un écrivain honnête ne saurait jamais soulever sans honte ni dégoût. C'est pour cela que nous avons hâte de nous réfugier dans l'atelier où Phidias manie, mais non pas en plein vent, son immortel ciseau.

Donc, nous voilà dans Athènes, la troisième année de la quatre-vingt-cinquième olympiade, Périclès étant président (*epistátis*) de la république. L'artiste vient d'achever la statue de Minerve, en or et en ivoire (Chryselephántinon) chef-d'œuvre qui n'aura rien à souffrir de l'inclémence de l'air : un temple qui a cent pieds en tout sens, et que pour cela on nomme Hécatompédon, le temple de Minerve, le Parthénon enfin, va recevoir cette statue de trente-neuf pieds de haut

et qui, selon la belle expression d'un ancien, ajoutera à la religion des peuples.

Mais voilà que les habitants d'Elis attirent chez eux le statuaire dont le nom était déjà dans toutes les bouches ; et il crée, à leur prière, la statue de Jupiter Olympien, l'année même où Périclès pose la première pierre des Propylées, où s'*abriteront* une forêt de statues.

Long temps avant Phidias, Polyclète avait exécuté son Doryphore ou canon (règle). Et ce modèle souverain qu'on venait consulter de cent endroits divers, ne fut jamais exposé à la vue de tous. Ce que nous avons dit de Phidias et de Polyclète, est également vrai de Canachus de Sicyone, de Calamidès et de Myron, en exceptant toutefois et pour cause, de l'œuvre complet du dernier, cette vache qui paraissait animée, et trompait du moins les bœufs, comme témoignent plusieurs épigrammes de l'Anthologie. Au fait, en tout temps et partout, après l'atelier même de l'artiste, ce premier et naturel sanctuaire des œuvres du génie, le temple, soit païen soit chrétien, fut de tous les musées le plus auguste et le plus inviolable ; le temple, en un mot, fut l'*Agalmatothèque* par

excellence. D'ailleurs le foyer domestique avait aussi son *agalmatothèque ;* et n'est-ce donc pas auprès de leurs Dieux pénates que le vainqueur et le chantre des jeux olympiques, Hiéron et Pindare, plaçaient avec respect tous les quatre ans les statues d'ivoire, d'or, ou d'argent que leur décernait tout un peuple assemblé? Mais depuis quand, chez nous, les statues qui décorent nos jardins publics ou privés, nos arcs de triomphe, nos bains, nos places, empêchent-elles, parce qu'elles demeurent à ciel découvert, que le gouvernement ou les particuliers n'élèvent, sous le nom de *Musées* ou *Galeries,* des édifices fermés où protéger d'autres statues contre les intempéries des saisons ou les outrages des hommes, ce qui est souvent plus à craindre ?

Il nous serait également facile de prouver, en second lieu, que pour avoir emprunté aux Grecs les termes de l'art ou de la science, les Romains n'en eurent pas moins en propre, des artistes en même temps que des philosophes. Et nous aurions beau jeu de montrer que la reine des cités était tout à la fois l'arsenal, le sanctuaire, et le musée du monde.

Mais nous avons promis d'abréger ; nous

avons pris l'engagement d'indiquer au lieu de développer ; et d'ailleurs, nous sommes impatient d'exorciser Zoïle. Car il est enfin venu, le moment d'immerger ou plutôt de noyer, sans retour, notre adversaire hydrophobe dans les eaux lustrales, comprenez dans le bénitier, de Saint-Pantaléon.

La question que nous avons à discuter en ce moment, s'offre à nous sous un triple aspect ; et nous devrons la considérer tour à tour au point de vue de l'histoire, de la liturgie, et de l'architecture.

Côté historique de la question. — Sans remonter au déluge, cette première purification de la terre par les vengeresses cataractes du Ciel, cet immense cataclysme ou ablution du globe déjà souillé de crimes, nous pouvons affirmer que d'assez bonne heure, dans tous les cultes et chez tous les peuples, l'eau fut regardée comme détersive et réparatrice, aussi bien dans le sens moral que dans le sens matériel du mot. Au fait, dès le temps d'Héber, le roi-prophète s'écriait, dans une touchante élégie vulgairement connue sous le nom de *Miserere :* « Mon Dieu, lavez moi de plus en plus de mes souillures ; vous m'arroserez avec l'*hysope* et je serai purifié ;

vous me laverez et je deviendrai plus blanc que la neige. *Amplius lava me ab iniquitate mea ;....* ASPERGES *me* HYSSOPO *et mundabor et super nivem dealbabor.* — DAVID, *ps.* L, *passim* —

Sous la nouvelle loi, un Dieu sauveur des hommes s'en vint, à la voix de Jean, déposer dans les flots du Jourdain le fardeau librement accepté des iniquités sans nombre de toutes les générations; et ce jour là vit finir le baptême sanglant de la circoncision, en même temps qu'il inaugurait dans la société chrétienne, la pacifique renaissance par l'eau. C'est que, dès lors, Jésus avait convié autour de la piscine régénératrice tous ceux qui devaient soit y plonger leur corps, ou recevoir seulement sur un front tendre encore quelques gouttes amères de la liqueur sacrée.

Le paganisme lui-même attachait à l'eau une certaine vertu d'effacer et de blanchir, au figuré comme au propre. De là l'usage fréquent des ablutions; de là aussi *les eaux lustrales.*

Chez les juifs, le prince des prêtres parcourait, pendant les saints mystères, l'assemblée des croyants; et il allait *semant* sur

la tête de tous et sur le pavé du saint lieu l'eau bénite, qui dégouttait d'un rameau consacré. Or, ce rameau pouvait varier de nature ou de forme. Mais il avait ceci de constant que, détaché d'une plante flexible, spongieuse et commune, il se recommandait encore par un feuillage toujours ou du moins long temps vert, par une amère saveur et par une vertu aromatique.

Et à tous ces rameaux ainsi destinés à un même usage sacramentel, on donnait indistinctement le nom générique *hysope* (hyo, ópa), c'est à dire *mouille-visage*. Depuis, la science a usurpé ce mot sur la religion, pour le donner au genre *hyssopus* et à l'espèce *officinalis* (hyssopus). C'est ainsi que la botanique devait encore, à peu près dans le même temps et avec aussi peu de scrupule, dérober à la langue du sanctuaire le second nom générique de nos rameaux bénits, cet *aspáragos* ou *aspergès* qui est devenu, par une légère altération, le nom d'un *individu* de nos jardins, tandis que dans le sens primitif et vrai, il désignait tout un *genre* : Aspáragos, tò sparggi, *en gén.* hi trypherà coryphì (tò vlastári) tôn lachanoodôn phytôn. Aspáragos, *Asperge*, en particulier ; et *en*

général, la cîme ou chevelure délicate et souple (pousse ou rejet) des plantes domestiques.

Chez les Romains belliqueux, l'*aspersoir* ne pouvait pas être un rameau, et les farouches immolateurs des *suovétaurilia* choisirent pour hysope sanglante des crins de cheval emmanchés d'un pied de chèvre. Avec le temps, le catholicisme remplacera ce pied de chèvre par une garde ou poignée d'argent, et nous dotera ainsi du *goupillon* moderne, dont, au reste, nous parlerons en son lieu.

Côté liturgique de la question. — Sur le seuil de la vie et aux confins de l'éternité, pour effacer la tache originelle comme pour enlever la fange d'un dur pélerinage, l'Eglise offre à tous ses enfants deux urnes également salutaires : l'urne du baptême ou de la renaissance, et l'urne des morts, ce bénitier suprême où plonge, suivant le temps et les lieux, un vert rameau de buis, d'hysope, de myrte, de sauge. L'eau dans laquelle la joie ou le regret a trempé le rameau, demeure inaltérable : elle a reçu, avec le sel qui préserve de la corruption, la prière qui sanctifie et consacre ! C'est la même eau dont le chrétien se signe à l'entrée et au sortir du

temple, et au chevet de son lit; de son lit qui sera tôt ou tard son tombeau; de son lit où peut-être est adossé un berceau, trésor d'espérance et d'amour. Mais c'est en mémoire du prophète Elisée à qui Dieu lui-même ordonna de jeter le sel dans l'eau pour la rendre saine et féconde, *ut sanaretur sterilitas aquæ,* que le catholicisme exorcise le sel, *exorcizo te, creatura salis.* Personne donc ne s'étonnera qu'après le sel, rien ne contribue plus efficacement à exorciser et à bénir qu'une plante qui présente beaucoup d'affinité avec le sel, la sauge, par exemple, de *áls, alós, sal, salis, salvia,* cette autre *creatura salis* destinée à exorciser et à bénir, après qu'elle aura été elle-même exorcisée et bénite. *Nam si cinis vitulæ aspersus inquinatos sanctificabat, multo magis aqua sale conspersa, divinis que precibus consecrata sanctificat et mundat.*—BOUVIER, *t.* IV, *p.* 11.—

L'exorcisme, autrefois, accompagnait ou plutôt précédait le baptême; et maintenant encore, lorsqu'un enfant n'a été qu'ondoyé, il est besoin de l'exorciser avant de le baptiser avec solennité. *Non prius vitæ fontem adeunt quam exorcismis et exsufflationibus clerico-*

rum spiritus ab eis immundus abigatur, ut tunc vere appareat quomodo princeps hujus mundi mittatur foras. — BOUVIER, *ibid.* —

Au reste, l'exorcisme n'atteint pas seulement les personnes : il s'étend même aux choses, à l'égal du baptême ; car la cloche, cette bruyante messagère de Dieu, ce sublime héraut de l'Eglise, est exorcisée, puis baptisée en grande pompe. Et on lui donne toujours un parrain et une marraine de marque en ce monde, ou plutôt deux patrons à la cour céleste, ne fût-ce que pour la préserver d'appeler jamais le peuple à la sédition, et pour la sauver d'être fondue, un jour ou l'autre, en instrument de mort. *Exorcizantur etiam et benedicuntur campanæ.* — *Institutiones ad philosophiam Christianam a Ioanne Vignierio, pag.* 223. Paris, 1550, chez Guillaume Thibout. —

Par le baptême, écrivait saint Cyprien, nous effaçons le péché originel : *Abluti aqua sacra renascimur ; et genitalis undæ auxilio labe detersa, pectus expiatur.* C'est que le sacrement nous donne, outre les parents selon la chair, un père et une mère selon la grâce, et comme on dit, un parrain et une marraine, lesquels tiennent ici bas pour leur

filleul la place du saint et de la sainte dont ils lui prêtent le nom, et dont ils lui valent les suffrages. Que l'ignorance regarde en pitié notre liturgie : il est des choses que de certaines gens trouveront toujours plus commode de railler que de comprendre. Mais la loi civile elle-même, nous ne dirons pas exorcisait ou baptisait les êtres irresponsables, mais du moins les condamnait et les *excommuniait.* En effet, dans le moyen âge et même dans le quatorzième, le quinzième et jusque dans le seizième siècle, on faisait le procès aux chenilles, aux rats, aux mulots qui commettaient des dégats soit dans les villes, soit dans les campagnes, et aux autres animaux qui, dans leur course ou de toute autre manière, causaient la mort de quelqu'un. L'information se faisait contradictoirement : on nommait un curateur à la bête ou un avocat pour la défendre, exemples :

Sous le règne de François Ier, Jean Milon, official de Troyes en Champagne, rendit, le 7 juillet 1506, contre les chenilles, une sentence dont la teneur suit :

« *Parties ouïes, faisant droit sur la requête des habitans de Villenoce* (sic), *admonestons* (avertissons) *les chenilles de se retirer*

dans les six jours, et à faute de ce faire, **LES DÉCLARONS MAUDITES ET EXCOMMUNIÉES ;** »

Gui-Pape raconte que, allant à Châlons présenter ses hommages au roi, il vit à des fourches patibulaires un porc qu'on avait pendu pour avoir tué un enfant ;

Chorier, dans l'*Histoire générale du Dauphiné*, rapporte qu'en 1584 et 1585, il y eut un nombre si infini de chenilles, que les murailles, les fenêtres et les cheminées des maisons en étaient couvertes. Le grand-vicaire de Valence les fit citer devant lui, et après une information contradictoire et une plaidoirie solennelle, les condamna à sortir du diocèse. Mais, ajoute l'auteur cité plus haut, elles n'obéirent pas : la justice humaine n'a pas d'empire sur les instruments de la justice de Dieu. Il fut délibéré de procéder contre ces animaux par anathême et par imprécation, par malédiction et *excommunication ;* mais sur l'avis de deux jurisconsultes et de deux théologiens, le grand-vicaire n'usa que d'abjuration, de prière et d'*aspersion.*

Tout cela est pour dire que si l'Eglise exorcise les esprits immondes, la justice humaine, de son côté, n'a pas craint d'excom-

munier et de maudire les animaux destructeurs. *Là dessus*, comme doit dire Rabelais, où que ce soit de ses chapitres, *qui habent aures audiendi*, *audiant*. Avant d'entrer dans notre troisième, et, Dieu merci ! dernière considération, consignons les divers titres qui ont pu mériter à la *sauge*, cet aspersoir naturel, ce verdoyant goupillon, la haute faveur d'être, en Italie, employée pour les exorcismes et les baptêmes, toutes les fois, en un mot, qu'il est besoin de répandre ou *semer* l'eau lustrale.

Si le buis est en droit de revendiquer ces lignes qui se lisent à la page 149 du *Commentaire de Matthioli sur Dioscorides* : *Buxus notissima est planta, quod plurima in Italia proveniat ; folio myrti minore, viret perpetua coma; nullus ejus in medicina usus;* le buis, plante fort connue, puisqu'elle abonde en Italie, d'une feuille plus courte que celle du myrte et qui demeure toujours verte, n'est d'aucun usage en médecine ; en revanche, il est écrit de notre *sauge*, à la page 110 de la *Pharmacologie chirurgicale* de Plenck : *Salvia officinalis;* saveur, un peu amère, aromatique ; vertu, résolutive, fortifiante, *anti-putride*. Et dans une note mar-

ginale on lit : Etfinger a remarqué que les feuilles de *sauge* conservent la *chair inanimée*, quatre jours entiers, sans putréfaction, tandis que le *quinquina* ne la conserve que cinquante-cinq heures. D'ailleurs, la décoction de sauge s'emploie comme gargarisme : on s'en lave la bouche et la gorge dans les cas d'aphtes ou *ulcères de la bouche*. On sait assez qu'il est une espèce particulière de *sauge* (*altera savia*), détersive anti-ulcéreuse, et qui, pour la honte inextinguible de Zoïle, se nomme à jamais le *Chardon-bénit*. Avouez que c'est trop de moitié ; car enfin, pour ce qui est de *chardon* passe encore ; mais un *chardon bénit*, ô malédiction ! ô *amer* guignon ! Et

D'une rage éternelle éternel *aliment !*

— Voir à cet égard le Pline (*C. Secund.*) de la collection Lemaire, pag. 70, tom. VII. —

Nous allions oublier d'inscrire encore sur notre liste une plante qui n'est pas sans une certaine analogie avec la sauge, du moins par l'emploi qu'on en fait également dans nos temples et toujours à l'endroit du bénitier ; c'est le *baptisæcula (officinarum)*, vulgairement l'*aubifoin*, *baviole* ou *bluet*, ce végétal et gracieux aspersoir des bap-

têmes. Que si, en dehors de la botanique, nous interrogeons à son tour la philologie au sujet de *sauge*, il nous sera répondu : Sauge a pour *racine* (honni soit qui aviserait ici un calembourg), a pour racine grecque *áls, alós,* d'où le latin *sal* et le français sel. De la même famille sont chez nous *sauger* (saler), *savinier*, *saunier* (Lons-le), *saunerie, saumon, saumure, saule*, tous mots au fond desquels se retrouve l'idée de sel, d'amertume, et par suite celle d'assainissement et de purification. L'art culinaire devait naturellement nous offrir dans son lexique un saugé (un chapon saulcé ou saucé), un *saupicquet* (Zoïle est averti de ne pas défigurer le mot en *sotpiqué*). Il est aussi un vieux dicton que nous fournit la sagesse des peuples : *Il n'y a ne sel ne sauge*, comme on dirait je n'ai ni *sou* ni *maille;* car sel est à sauge comme sou est à maille ; en d'autres termes, sauge est monnaie de sel, comme *maille* est appoint de *sou.* En allemand : *Es ist dahin Art noch Snab.* En flamand : *Daer en is geen wijsheyt of reden e halen, 'T isser al vol zotten.*

Côté architectonique de la question. — L'édifice sacré, l'OEuvre par excellence, et

pour parler la langue des Italiens, la *Fabrica,* est en quelque sorte un livre de granit dont chaque page ou dalle offre à qui sait lire, un sublime et profond enseignement. C'est là du moins ce que nous essayons de démontrer au long dans le troisième volume ou dans la partie proprement artistique de notre travail. Nous ne détacherons donc ici et par anticipation, que ce qui est strictement nécessaire à l'éclaircissement de la discussion présente. D'abord s'offrent à nous, tantôt à droite tantôt à gauche en entrant, les saints Fonts, et ensemble le bénitier. Mais il ne sera pas sans intérêt de rendre raison de la variation que nous venons de signaler dans l'emplacement des eaux salutaires, dont il a été dit qu'elles jaillissent à la vie éternelle. Si l'on considère le temple à son vrai point de vue, c'est à dire comme la maison de Dieu, de Dieu y faisant aux fidèles les honneurs de son foyer, les admettant à sa table, à laquelle il les convie perpétuellement à bras ouverts ou plutôt les mains clouées à la croix, il est évident que la droite même du Rédempteur sera la droite de son temple ou calvaire, comme aussi le flanc opposé à celui que la lance a percé pour le salut de

tous, en sera le côté gauche. Au reste c'est ainsi qu'en a décidé le Concile auquel la question dut être soumise; et il demeure canoniquement établi que la droite de la cathédrale est la droite même de son hôte divin. C'est pour cela que dans la plupart des basiliques, le trône épiscopal et les saints Fonts sont placés du côté de l'*Evangile.* Et s'il en est autrement quelque part, si l'on a mis, une fois ou deux, le siége pontifical et le baptistère du côté de l'*Epître,* c'est que l'on a envisagé le temple par rapport à l'hôte qui est reçu plutôt que par rapport à l'hôte qui reçoit. Quoi qu'il en soit de cette diversité où la foi n'est aucunement engagée, c'est sur le seuil même ou du moins sous le vestibule du temple, que dès son premier cri, alors qu'il ne balbutie même pas encore, l'homme *est apporté,* pour être enfanté à J.-C. C'est ici, à cette même place, que dans quelques années, il *viendra,* revêtu de la prétexte teinte dans le sang de l'agneau sans tache, renouveler, ratifier son engagement dans la phalange chrétienne. C'est ici aussi, à cette même place, qu'après avoir ceint la robe virile, il viendra ennoblir encore et aviver par la sainteté d'un sacrement, la pureté

et la vivacité de sa tendresse d'époux. Aux saints Fonts, comme on voit, s'accomplissent les plus grands actes de la vie du chrétien : il y naît par le baptême ; il s'y enrôle lui-même par le renouvellement des vœux ; il s'y marie aussi. Car il semble que tout ce qui, de près ou de loin, touche à la tache originelle, ait été rassemblé et réuni dans le lieu de la purification, ait été concentré vers *les eaux lustrales.* C'est avec intention que nous avons articulé *lustrales :* c'est le nom générique, pour nous, de toutes les eaux qui se sèment ou s'éparpillent dans le temple, soit à l'aide de l'hysope, de l'aspergès, du buis, ou de la sauge. Qui jamais, en effet, s'aviserait de nommer l'une, eau hysopienne; l'autre, eau aspergienne; celle-ci, eau buxienne; celle-là enfin, eau saugienne ou salvienne ! Qu'y a-t-il au fond de tout cela, que bénitier et goupillon ? qu'y a-t-il, qu'une féconde et bienfaisante rosée, qui efface, rafraîchit et répare, qui préserve, assainit, garde et *sauve? — Salvat, salvia, sal, áls, sel. —*

Les saints Fonts sont témoins, surtout, d'une importante et fort utile opération : c'est aux saints Fonts, en effet, qu'on exorcise, et que les *Mineurs,* auxquels l'Eglise a

commis de préférence un tel soin, afin, disent les théologiens, de témoigner ainsi d'un plus profond mépris pour le *prince de ce monde*, purifient, allègent et mettent en fuite les turpitudes et les *obsessions* émanées du *puits de l'abîme*.

En face et à deux pas d'ici, dans ce qu'on appelle la *Nef*, peut-être à cause d'un petit vaisseau généralement suspendu au plus haut de la voûte et qui figure la barque de saint Pierre, arche symbolique flottant toujours sans être jamais submergée, au dessus des vagues follement irritées de nos sophismes et de nos folies, et sur laquelle on peut graver, comme au front de la France, la devise connue : *Aestuat nec mergitur ;* en face, disons-nous, des Fonts du baptême, vous avez été conduit ou porté, par la main ou sur les bras d'une mère. C'était la veille de Pâques ou de la Pentecôte : vous alliez, bégayiez-vous, *à l'eau bénite !* Heureux et pur enfant *(puer*, de *purus)*, vous aviez chaussé, ce jour-là, vos plus mignons petits souliers; vous aviez engagé vos bras rosés dans votre plus blanche tunique à manches courtes, et votre chevelure soyeuse ondoyait au gré du vent. Vous veniez, comme tous les chrétiens de votre âge, vous ranger

en guirlande bruyante et mobile autour de trois vastes cuves, *(le tre fontane)* de trois amphores immenses, remplies d'eau hysopienne, *salvienne* ou saugienne, peu importe, où chacun puisait et d'où chacun emportait pieusement dans sa demeure de quoi conjurer les maléfices de l'enfer. C'est ici encore, toujours dans la Nef, et non loin du bénitier, que vous vous êtes agenouillé plus tard, afin d'être affermi, confirmé dans votre foi. C'est ici, enfin, toujours ici, qu'on vous apportera, demain peut-être, inanimé, comme vous fûtes autrefois déposé, vagissant, sur les Fonts du baptême. Car du berceau à la tombe, il n'y a guère plus loin, il y a souvent moins loin que du baptistère à la nef; deux ou trois pas de part et d'autre, et la rive est franchie. Aussi l'Eglise a-t-elle rapproché, à l'exemple de la nature, et mouille t-elle de la même eau salvienne ou hysopienne ces deux étapes extrêmes de notre carrière terrestre: la naissance et la mort.

Cela posé, s'il nous fallait maintenant assigner sa place dans le temple, à l'image d'un martyr dont la sainteté pourchassât les démons, c'est à dire guérît les criminelles convoitises et les pensées abjectes, ces con-

tagieuses maladies de l'âme, n'est-il pas clair que c'est vers le bénitier, vers l'eau lustrale, au lieu où s'opère l'exorcisme, où s'administre le baptême, où se dressent deux fois l'an, *les trois cuves salviennes, le tre fontane coll'acque salvie*, et dans le voisinage des cloches, elles-mêmes exorcisées et baptisées, que nous placerions le miraculeux et vénéré tableau ?

Or, les réflexions et les faits que contiennent nos trois derniers paragraphes, étaient présents à notre esprit, lorsque nous visitâmes l'église de Saint Pantaléon. De là donc la version que nous donnons, aux pages 54 et 55, de l'inscription latine tracée à la main au bas du portrait de saint Anastase.

Mais notre traduction et surtout la leçon *sativas* devaient ne pas trouver grâce devant les hautes lumières de Zoïle. C'est qu'un maréchal-des-logis de la brigade Moris (prononcez *Lamartinière,* p. 104 du V vol. et 108 du 1er) avait confié la veille à M. D.-D. Farjasse que, lui maréchal-des-logis, *en chef,* il connaît à Rome l'église Saint Vincent et Saint Anastase *all'acque salvie.* Et de ce qu'il y a dans la capitale de la chrétienté une église bâtie vers *trois fontaines* et *près*

de célèbres eaux sulfureuses ou ferrugineuses. Zoïle conclut, avec sa dialectique accoutumée, qu'il est de toute impossibilité qu'un tableau miraculeux soit appendu au-dessus du bénitier de ladite église.

Et pourtant, s'il avait tenu [illegible] ce qu'elle vaut cette communication à la dragonne (j'ai failli dire à la hussarde hongroise), Zoïle n'aurait pas manqué de faire les réflexions que voici : Cette inscription a pour objet d'indiquer, non pas en quel lieu de Rome est l'église de Saint Vincent et Saint Anastase, mais bien en quel lieu de l'église on conserve l'original du portrait miraculeux.

Dans cette église, dont personne n'ignore l'emplacement, puisqu'il n'en existe qu'une de ce nom dans Rome, [illegible] que l'image du moine [illegible] disperse les démons.

Racontons maintenant à Zoïle [illegible] lorsque nous avions à [illegible] et [illegible], nous avons [illegible] dernier. D'abord nous [illegible] bien au [illegible] main pieuse sans [illegible] peut-être, à [illegible] lieu [illegible]

est un barbarisme, et pour cela seul, nous aurions dû le rejeter sans pitié. Enfin si *salvias* eût été latin, *salvias* n'aurait pas eu un autre sens que *sativas*, avec cette différence que *salviennes* n'eût été compris de presque personne, tandis que *lustrales* ou *qui se sèment*, est compris de tous. Quant à l'église qui nous occupe, *Santo Anastasio nella via Ardeatina, all'acque salvie, vicino alle tre fontane*, nous ne faisons pas difficulté d'admettre que les eaux bénites de cette ancienne abbaye s'appelèrent, des premières et si l'on veut, les premières de toutes, eaux salviennes ; mais ce qui se déguisait temporairement en nom propre ou individuel, redevint bientôt générique ou banal. C'est ainsi que dans notre langue, le mot *Hâvre*, pour être le nom d'une ville, n'en reste pas moins un nom commun à toutes les *rades ;* et que dans la langue des Grecs, le mot *témpos*, pour avoir signifié une fois un délicieux séjour dans la Thessalie en particulier, ne laisse pas de s'appliquer à toutes les *vallées* en général.

Si nous n'étions pas fatigués, vous de voir et moi de transcrire des fautes, je vous montrerais, amis lecteurs, comme quoi, au mo-

ment même où il prétend, avec gros-Jean, au ridicule de reprendre son curé, Zoïle a mis *martyriis* solécisme , au lieu de *martyris*, et *sancti* solécisme, au lieu de *sanctorum* (SS.) ; qu'il a pris pour un vers une ligne des plus prosaïques : *Acta* 2[di] *Concilii Nicaeni testantur*, etc., etc., etc....

En récapitulant, nous trouvons que philosophie, rhétorique, histoire, linguistique, archéologie, tout est à l'avenant dans Zoïle, je veux dire que tout est fardé, plaqué; qu'il ne posséda jamais qu'une érudition de chrysocale, une doctrine d'orichalque ; enfin, que le soi-disant puits de science dont deux ou trois barbes bleues tâchaient vainement à nous faire peur, n'est au fond, qu'un *puits perdu*.

Donc, le frivole journal auquel nous répondons une fois pour toutes, a prôné, a *propagé* un prodige d'ignorance ; c'*est ce qu'il ne faudra plus démontrer*.

Comme le temps nous manque, et aussi l'espace, nous prenons le parti de supprimer tout à fait les quatre autres chapitres qui devaient compléter notre défense ; et nous bornons ici notre carrière. D'ailleurs, une fois prouvée la multiple et profonde igno-

rance de Zoïle, nous ne nous sentons pas le courage d'employer contre un adversaire désarmé, de longues déductions ou des arguments en forme, pour montrer ce que chacun peut voir, de reste hélas! et aussi bien que nous, dans l'article même *communiqué* par M. D.-D. Farjasse au *Propagateur* du 12 février.

Donc nous reprenons immédiatement nos *Antiquités troyennes;* et nulle attaque au monde, quelle qu'elle soit, de si haut ou de si bas qu'elle vienne, n'aura désormais le pouvoir de nous distraire un seul instant de nos sérieuses et modestes études.



FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

UNE SEMAINE
de
ERRATA.

Page 24, ligne 2, au lieu de *Saint-Marc*, lire *saint Marc;*
Page 62, ligne 4, au lieu de *ailes*, lire *ailes;*
Page 77, ligne 8, au lieu de *nstre*, lire *notre;*
Page 97, ligne 20, supprimer *ne* après *salvias;*
Page 130, ligne 19, au lieu de *honore* suivi d'un *point*, lire honore avec une *virgule;*
Page 133, ligne 12, supposer une *virgule* après *ainsi;*
Page 165, ligne 16, au lieu de *satuaire*, lire *statuaire*.

N. B. Une table générale et alphabétique des matières terminera le troisième et dernier volume de l'ouvrage.

Inscriptions Grecques publiées dans les Mémoires de la Société académique de l'Aube. — Tome deuxième de la 2me série, Nos 9 à 12; 1er, 2e, 3e et 4e trimestre de l'année 1849 —

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

A. **Grosley et le Trésor de la Cathédrale de Saint-Pierre.** — Ephémérides troyennes de l'année 1760. — Vase de porphyre et parement d'autel apportés de Constantinople à Troyes. — Inscription du vase soumise à un pélerin grec. — Desguerrois et Grosley renoncent à interpréter le monument. Restitution et version des quatre ïambiques qui l'enrichissent — Diverses suscriptions du parement d'autel. — Les quatre *strophes* ou versets du parement d'autel. — Monsignor Caligola et le poète Monti. — Restitution et version poétique des quatre stances retrouvées.

B. **François Pithou et le frontispice du Collége.** — Les PP. de l'Oratoire établis par Louis XIII au Collége de Troyes, en 1360. — Collége Tréco-Pithéen. — Armes parlantes du fondateur sur la façade de l'établissement. — Devise d'un illustre jurisconsulte, continuateur de Pithou et biographe de Loisel. — L'Oratorien Daunon régent de cinquième au Collége-de-Troyes-fondé-par-Pithou.

G. **Savant et pieux, ou l'un n'empêche pas l'autre.** — Inscription trouvée au Collége de Joigny, et composée par le savant et modeste M. L......, ancien proviseur du Lycée d'Orléans et depuis vicaire-général de Mgr l'Archevêque de Sens. — Traduction latine de l'inscription grecque.

D. **Saint Aurèle-Marcien, martyr, de la Cathédrale Saint-Mammès de Langres.** — Inscription en grec romaïque. — Traduction en latin. — Traduction en français. — Plan général de notre Essai.